

Michel de GALZAIN

III III
MAIRIE
NOSTRUM III III

Regards
sur le Golfe du Morbihan



FOLKLORE
LÉGENDES
HISTOIRE
ACTUALITÉ




EDITIONS & IMPRIMERIE
DE BRETAGNE - VANNES

1948

Michel de GALZAIN

MAIRIE
NOSTRUM

Regards
sur le Golfe du Morbihan



FOLKLORE
LÉGENDES
HISTOIRE
ACTUALITÉ

EDITIONS & IMPRIMERIE
DE BRETAGNE - VANNES

1948

Cet ouvrage a été tiré
à 100 exemplaires sur
papier surglacé 303,
numérotés de 1 à 100
constituant l'édition
—originale—

SOMMAIRE

	Pages
— Une croisière de deux heures... pendant qu'il en est encore temps	9
— Faudra-t-il bientôt fonder une Société protectrice des Sinagot ?	12
— Mon curé chez les pauvres : l'abbé Le Nevé, recteur de Séné au XVIII ^e siècle	15
— La mer dans les bois, les bois dans la mer	18
— L'île-aux-Moines, sujet de tapisserie au petit point	21
— Traditions et superstitions à Izenah l'antique	25
— Une transition, l'île d'Arz	28
— Gavr'Inis, l'île du mystère	31
— Les méconnues, aussi nombreuses que les jours de l'an	34
† La rivière d'Aray, grande artère de navigation	38
— Amitiés particulières : quelques cultes de l'une à l'autre paroisse	41
— Des originalités qui se perdent, des métiers qui se meurent	45
— Au fil de l'eau : deux mots des courants marins	48
— La traite des nègres, à l'enseigne de Nantes	51
— L'Hermine et la Ville-Hélio, corsaires du port de Vannes	55
— Un grand dessein de Ferdinand de Lesseps	58
— « Vannes, port envasé »	62
— Route stratégique et chemins creux de la presqu'île de Rhuys	67
— Chicanes et coutumes de Rhuys à Port-Navalo	70
— Au pays de Suscinio, pourtant non exempt de soucis	73
— Une abbaye originale : Saint-Gildas de Rhuys	76
— La part de Saint-Gildas dans la Légende dorée	79
— Souvenir d'Alain-René Le Sage, le bien nommé	82
— La voilà, la jolie vigne	86
— Une Visite dont le Mor Bihan se serait passé : « le diotin Jules » chez les Venètes	89
— Commentaires et Commentateurs	91
— Face à l'infini	94

INTRODUCTION

LE MORBIHAN, CONTRASTE ET CARREFOUR

Définir le Golfe du Morbihan ne serait point aisé, tant il offre, en permanence, des traits divers qui imprègnent pourtant à sa physionomie une harmonieuse et attachante unité.

Le secteur Est n'est pas le mieux partagé. On le critique souvent, arguant de sa monotone platitude que dissimulent mal les cultures maraîchères ininterrompues de Séné à Montsarrac et Noyal. Au même niveau, ou presque, que les grèves vaseuses de ses rivages, hantées des seuls familiers du coin, agriculteurs et pêcheurs, les horizons, plus lointains, accusent moins de relief. C'est la patrie des Sinagots, dont toute une forte escadre vient mouiller, les soirs de pêche, en rade de Moustérian, devant les maisonnettes blanches de Cornevez et de Cadouarn.

Pour être plus sévère, moins attrayant, le charme de ce coin de terre ne saurait être mis en doute, rehaussé par une odeur de sel, d'iode et de grand vent qui flotte en permanence dans ces parages.

Toute de grâce et de fraîcheur, au contraire, la côte d'Arradon et de Larmor-Baden qui leur fait face. Le décor est féérique, que les théâtres pourvus des techniques les plus modernes seraient bien en peine de monter sur leurs planches, car ils ne peuvent offrir que de l'humain, et c'est de divin qu'il s'agit ici.

L'enchantement commence à Conleau, une baie limpide teintée de bleu, où se détachent les coques blanches des yachts tirant sur l'ancre, comme des chiens sur leurs laisses. Voiles baissées, les hauts bois de mât se confondent dans le rideau des troncs de sapin, élancés eux aussi des rochers à pic de Kerguen.

Et voici le Golfe dans toute sa magnificence, ses eaux calmes et claires, blanchies quelquefois par le moutonnement des vagues, ses îles féériques, tantôt

basses et allongées, d'autres en hauteur comme un volcan sans cratère, ou bien simple amas de rocailles que découvre presque totalement à marée haute le flot envahisseur, laissant tout juste submerger une touffe d'herbe roussie que se disputent inlassablement, deux fois par jour, la terre et la mer. Et l'Île-aux-Moines, la plus grande de toutes et la plus belle, voluptueux mélange de landes et d'herbages, de pins et de pommiers, de ronces et de fuschias, de plages et d'écueils, contrastant de surcroît avec la désertique pauvreté des satellites qui de Sarzeau à Port-Blanc la pressent de toutes parts.

Décor merveilleux par l'alliance des lignes, le découpage des formes, la richesse et la variété des coloris, et il n'est jusqu'au chant de la brise dans les voiles, harmonisé au faste de la mise en scène, qui ne permette de croire à la répétition générale de quelque magique opéra.

Des esprits maussades se sont plu à dépeindre l'Armorique sous les tons



L'enchantement commence à Conleau, une baie limpide teintée de bleu...

prêles d'une terre née triste et de côtes perpétuellement voilées par les embruns des tempêtes ; à la vulgariser sous l'aspect de ses landes arides, de ses dolmens préhistoriques et de ses forêts sauvages, en fait éléments disparates de sa prodigieuse diversité ; bref à l'ériger en prototype du pays âpre et rude d'où doivent être à tout jamais bannis le soleil et la joie de vivre.

Le Mor Bihan apporte la réponse, cadre d'une idylle plutôt que domaine des revenants.

Des revenants, il n'en est pas, mais les ombres sont nombreuses. Les monuments mégalithiques qui jalonnent ses îles, ses presqu'îles, le fond de sa mer, attestent que ce pays fut le centre d'une civilisation très poussée dont héritèrent notamment les Vénètes, le peuple le plus original et le plus puissant de l'an-

cienne Gaule, éperdument épris de liberté au point que ses chefs préférèrent perdre la vie, plutôt que se soumettre à la domination de César.

Puis, des siècles, c'est l'inconnu, le silence total que vient rompre l'immigration bretonne, en tête les grands saints évangélistes et bâtisseurs de monastères. L'une des plus illustres de ces fondations antiques, c'est l'abbaye de Saint Gildas-de-Rhuys, qui, mille ans, sera pour toute la contrée, un actif symbole de dévouement et de travail, favorisant notamment l'expansion économique par un trafic maritime intense qui fit naître du commerce de Vannes et d'Auray l'un des plus prospères de tout le duché de Bretagne.

C'est cette magnifique histoire, cette grandeur révolue, mais cette originalité réelle qui subsiste malgré les vents et les marées du « progrès », c'est une évocation du Mor Bihan, hier et aujourd'hui, que j'ai tentée, ne retenant parfois que le détail lorsqu'il semblait plus vivant que le tableau d'ensemble. Des épisodes glanés ici et là ne prétendent aucunement former un tout complet, seulement une vue générale et sommaire, hors de toute érudition.

Aux érudits pourtant je dois beaucoup. Les bulletins de la Société Poly-mathique du Morbihan m'ont été plus d'une fois secourables, et notamment les rapports du docteur de Cosmadeuc sur les questions géologiques et archéologiques qui tiennent dans l'étude du Mor Bihan une place de premier ordre. Aux Archives Départementales, grâce à l'obligeance de M. Thomas-Lacroix, qui m'a bienveillamment guidé dans le choix des documents, j'ai puisé les sources relatives aux affaires maritimes du ressort de l'ancienne Amirauté du Port de Vannes. Les papiers de M. Lallement, conservés sous la série J, (cote 384) m'ont notamment permis la rédaction des chapitres concernant les Négriers et les Corsaires sur lesquels un jeune Vannetais, M. Jean Lindrec, m'a fourni quelques précisions complémentaires.

Au géographe Ogée, à l'historien Adrien de Courson, aux chanoines Le Mené et Nicol j'ai emprunté, enfin, diverses relations d'ordre économique, social, folklorique, religieux, littéraire sur les îles et la presqu'île de Rhuys.

Ici, toutefois, la tradition orale l'emporte sur les travaux écrits. M. l'abbé Dréon, recteur de l'Île-aux-Moines, et M. l'abbé Poeziwara, recteur de Séné, m'ont très aimablement communiqué sur leur paroisse respective, sur des populations avec lesquelles ils vivent en contact quotidien, une foule de menus détails, et pas les moins piquants. Et je me fais un devoir tout particulier de dire à M^{lle} Cohéac'h, qui a bien voulu me recevoir dans son manoir de Sarzeau, toute ma gratitude de ceux qu'elle m'a procurés sur le terroir de Rhuys et les hommes qui l'illustrèrent, les religieux des abbayes, le connétable de Richemont, l'écrivain Le Sage, les Chouans, et tant d'autres trop oubliés.

Car l'oubli vient toujours assez tôt, et il est rare qu'il ne finisse par émousser au moins le souvenir quand il ne l'anéantit pas tout entier.

En Mor Bihan, la mémoire sait être fidèle, aussi tenacement que persistent des originalités, des modes et des coutumes d'un autre âge, malgré qu'elles aient souvent grand'peine à surmonter la marée envahissante de l'uniformité.

de la banalité. Sous une pression trop forte, pression économique surtout — *primum vivere* ! — il arrive que des morceaux cèdent, de ci, de là. Mais, même si les perspectives d'avenir se profilent moins rassurantes, la structure est solide, et le Mor Bihan décidé à demeurer lui-même.

Au cœur de la Bretagne, à mi-chemin des caps finistériens et des basses côtes de Retz ; au point de rencontre sociologique et linguistique de la Bretagne bretonnante et du Pays Gallo ; son visage tourné vers la mer, mais à l'abri des trop fortes bourrasques, encadré d'innombrables bras de terre, le Mor Bihan est un contraste et un carrefour.

M. G.



" MAIRE NOSTRUM "

Regards
sur le Golfe du Morbihan

UNE CROISIÈRE DE DEUX HEURES
PENDANT QU'IL EN EST ENCORE TEMPS !

Un dernier coup de sirène auquel s'envolent, apeurés, tous les moineaux qui piaillaient sur la Rabine...

Quelques minutes, on attend encore les derniers retardataires, qui s'essouffent au bout du quai, le plus souvent des liennes ployant sous les colis.

Tout le monde embarqué, cette fois ? Accosté à la jetée, le vapeur largue ses amarres qui plongent en éclaboussant la cale, les hélices battent l'eau en cadence ; après une savante et gracieuse manœuvre dans le chenal du port de Vannes, le petit bâtiment tourne le dos à la ville et s'avance



Doucher de soleil, un soir d'été, sur la côte du Mor Bihan

vers le large par un chemin jalonné de balises noires et rouges.

Face au Pont-Vert, le Calvaire de Saint-Vincent Ferrier est doublé, à vive allure déjà ; la rivière s'élargit devant la plage de Larmor, bordée de champs et de verdure. Au fond, la cité s'estompe, ne formant plus qu'un large amphithéâtre de toits gris dominés par la haute silhouette de la Cathédrale...

Un large virage à tribord après la Pointe des Emigrés : voici Conleau et dans l'estuaire du Vincin, un vrai port d'opérette où les petits yachts blancs feront quelques tours de danse, au passage des vagues fugitives, vite perdues dans le courant.

Des bois de pins devant Langle, de courtes plages blondes ; de l'autre côté du goulet, une maison plantée droit dans la mer qui lèche ses fondations, preuve qu'elles sont solides. Sur le mur du jardin, posé comme un chat qui se grillerait au soleil, un gros escargot de pierre : c'est la sentinelle du Golfe que voici pour tout de bon maintenant, avec ses îles, ses sinagots, ses bouquets de figuiers et de mimosas, les clochers de granit de ses bourgades, son ciel mouvant, tout ce qui fait notre petite mer bien à nous, « Mare Nostrum » auraient dit les Romains.

AU-DELA DES AGES

Mais d'abord, « le Golfe » existait-il de ce temps-là ? Deux mille ans ne comptent pas devant le Créateur ; dans l'histoire de l'humanité c'est déjà un peu plus, et bien de l'eau a coulé sous les ponts depuis le séjour de César, sur lequel on aura l'occasion de revenir. Le plus grand guerrier des temps antiques, vaut bien que l'on s'arrête un peu sur son nom et sur son œuvre, sur ses Commentaires et ses commentateurs...

Dès maintenant toutefois, la question peut se poser de savoir si César a connu le Golfe du Morbihan. Et à coup sûr, on peut répondre non, tel qu'aujourd'hui. Encore que son évolution était déjà très avancée, peut-être proche de son terme, qui pourrait se fixer vers le Haut

Moyen-Age. Sans vouloir entamer de discussion byzantine avec les géologues. Ils se sont livrés, dans de doctes ouvrages à des considérations assez nombreuses et trop érudites, pour qu'il soit possible, sans les rappeler, d'exposer la synthèse de l'opinion la plus couramment admise.

UN POINT ACQUIS

En tout cas, un point est acquis : de nombreux monuments mégalithiques jalonnent le fond de la mer ; quelques-uns se voient même à marée basse sur l'îlot d'Er-Lannic. La formation du golfe est donc postérieure à l'époque des cromlèchs et des menhirs, qui sont dans ces parages du Morbihan, et notamment sur les rivages et dans les îles du Golfe — Locmariaquer, Govr'Inis, pour ne citer que les plus célèbres noms — particulièrement nombreux. On ne compte pas d'ailleurs que le matériel rudimentaire de cet âge reculé ait permis aux hommes qui le vivaient de faire traverser l'eau à de telles pièces. C'est donc sur la terre ferme qu'ils furent plantés, et déjà ce dut être un fameux travail de dresser par exemple la Table des Marchands. De nos jours, il faudrait des grues singulièrement puissantes pour déplacer de tels blocs. Comment s'y prit-on dans ce temps-là ? L'Histoire n'a pas encore répondu. Sans doute ne répondra-t-elle jamais ?

Deux hypothèses sont dès lors possibles : ou bien le jeu de dislocations successives transformant peu à peu le golfe en un vaste bassin marin.

Ou bien un lent affaissement du sol qui aurait permis à l'océan d'invalider les terres-aujourd'hui submergées.

UNE LONGUE EVOLUTION...

De récentes études géologiques ont conclu que cette invasion marine était également due à deux transgressions, dites « monastirienne » et « flandrienne ». Après celle-ci qui se situe à environ quatre mille ans avant notre ère, la topographie générale du golfe est déjà largement ébauchée.

Une troisième transgression, la « dunkerquienne », vers la fin de l'époque gallo-romaine, fixe au Mor Bihan les grandes lignes de la physiognomie que nous lui connaissons aujourd'hui, très différente, puisqu'à l'origine de cette longue évolution trois rivières seulement, celles d'Auroy, de Vannes et de Noyal, désormais bras de mer, s'y frayèrent leur lit jusqu'à l'embouchure commune, le goulet de Port-Navalo, à la rive droite duquel était rattachée l'île de Méaban, et le fleuve se jetait dans l'océan, au nord de Belle-Isle, à l'ouest de Quiberon.

Vers l'an 1000, peut-être un peu avant, le gros-œuvre est terminé. Mais de nombreux détails viendront encore, et qui doivent être beaucoup plus proches de nous si l'on en croit les traditions locales, toujours vivaces.

L'une d'elles veut qu'au début du 19^e siècle, cette fois c'est tout près, on passait encore à pied sec d'Er-Lannic à la presqu'île de Rhuy, lorsque les grandes marées d'équinoxe emmenaient le flot plus loin...

...QUI N'EST PAS TERMINEE

Imperceptible, cette action n'est pourtant pas éteinte. Lentement, au nord et à l'est, le golfe se comble de couches de vases de plus en plus étendues et épaisses. Le secteur de Conleau à Séné offre, à marée basse, un spectacle convaincant.

Le géographe Maurice Le Lannou l'a justement remarqué : ici, la mer comble plus qu'elle ne creuse. Le flot y apporte des matériaux provenant des bas-

sins de la Vilaine et de la Loire. C'est le vase clos où les eaux marines se décontent. Les contours du golfe et des îles, vivement accusés à l'origine par suite de la structure compliquée du sous-sol, témoignent la forme en croix de l'île d'Arz, tendent à s'estomper ; des plages et des cordons littoraux comblent les angles rentrants, de petites flèches soulèvent les îlots aux îles plus grandes ou au continent. Le Mor Bihan est destiné à perdre son caractère de golfe marin, pour devenir un vaste marais aux terres salées.

Sans les forts courants qui entretiennent des chenaux profonds et empêchent l'obturation du goulet de Port-Navalo, le dénouement pourrait se précipiter comme il arrivera la Baie de l'Aiguillon en Vendée où le flot abandonne chaque année deux mètres de rivage, rectifiant la vaste courbe qu'il dessinait entre Les Sables-d'Olonne et La Rochelle. Sur ces terres nouvelles, les hommes poursuivent le sillon qu'ils ont creusé dans tout le Marais Poitevin, de Luçon à Niort, pointes extrêmes de l'ancien golfe du Poitou. Ainsi, en 1940, la paroisse de St-Michel-en-l'Herm fêtait-elle son centenaire.

Telles sont les prévisions, à très longue échéance, il va sans dire. Si longue qu'elle pourrait bien laisser à la mer, toujours jalouse de ses secrets, le temps de changer d'idée et, contrairement aux vues de l'homme, de réaliser cette vieille prophétie selon laquelle le flot, un jour, prendrait sa revanche pour engloutir d'un coup tout ce qu'il avait provisoirement déserté.

FAUDRA-T-IL BIENTOT FONDER UNE SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES SINAGOTS ?

De toutes les bourgades de pêcheurs qui jalonnent les rivages du Mor Bihan, Séné, sans conteste, est la principale, si l'on en juge aux chiffres : l'Administration Maritime y dénombre 274 pêcheurs, formant de loin la masse la plus nombreuse. Sarzeau suit à grand-peine avec ses 173 inscriptions ; et encore la situation géographique particulière d'u-

que à égalité : 37 et 36 ; l'île d'Arz : 22 ; Arradon et Vannes : 18 chacun. Avec deux seules familles de pêcheurs, Saint-Armel tient la chape aussi dignement que Séné la tête.

UNE TRADITION

Ici, c'est une tradition que l'on se fait gloire de respecter. L'enfant naît le



Sans les Sinagots, le Golfe ne serait plus le Golfe. Lui faudra-t-il vraiment, un jour prochain peut-être, changer de nature ?

canton, à cheval sur le Golfe et sur l'Océan, appelle-t-elle quelques réticences, beaucoup de marins résidant à Saint-Jacques, qui déjà n'est plus le Golfe lui-même.

Larmor-Baden vient ensuite : 51 ; puis Baden et l'Île-aux-Moines, pres-

pié marin ; et quand elle ne l'a pas, la femme l'acquiert qui fréquemment embarquait avec son époux. Aujourd'hui le fait est devenu plus rare, retenue davantage qu'elle est désormais par les cultures de choux, dont la presqu'île de Lanole s'affirme une terre privi-

légiée. Mais c'est plutôt le rayon féminin...

L'homme, lui, est de père en fils, matelot, sinagot, ce qui n'est point donné à tout le monde. On a de la race ici, puisque l'on se laisse volontiers passer pour les descendants des Vénètes, ce qui n'est peut-être point inexact ; que les embarcations soient très proches parentes des navires, qui si longtemps narguèrent les légions de César, c'est moins certain sans que le contraire fut prouvé. Une vague ressemblance, en effet, avec les traits sommairement esquissés qu'en donnent les « Commentaires », permet au doute de subsister.

Quelle que soit leur origine, on ne peut dénier aux sinagots — car les bateaux et les hommes portent le même nom, tant ils ne font qu'un — une fière allure avec leur rugueuse coque noire et leurs voiles carrées rouges, qui tranchent si joliment avec la grisaille du ciel et l'émeraude des flots. Et le Golfe ne serait plus le Golfe sans eux, pour en animer les paysages, dont ils sont un des plus essentiels et des plus caractéristiques éléments.

SITUATION INQUIETANTE

Pourtant, leurs jours semblent comptés, avec le genre de vie particulariste qui donne à tout le peuple maritime du Golfe et particulièrement de l'arrière-Golfe, une originalité sociale si profonde. C'est toute l'histoire de la pêche en ces parages qu'il faudrait broser pour faire opportunément le point d'une situation qui, à échéance prochaine, s'avère inquiétante pour cette caste laborieuse, mais terriblement individualiste. De là au fond tout le mal, lequel ne pourra guère être traité que par de grands remèdes.

Que les sinagots soient du même type des navires qui résistèrent aux Romains, n'en tranchons pas. Mais il est sûr qu'ils n'ont pas évolué depuis très longtemps, et c'est là un handicap fort lourd pour la pratique de la pêche, devenue insignifiante dans le Golfe, depuis qu'en 1929 en disparurent subitement, comme le phénomène fut remor-

qué sur toutes les mers du monde, les herbiers qui formaient en quelque sorte les usines reproductrices du poisson.

Une seule ressource dès lors, pêcher au large quand le temps le permet. Car le sinagot se trouve irrémédiablement pris entre ces deux feux que sont ses dimensions réduites, lui interdisant de s'aventurer en haute mer, et le règlement qui défend le chalutage à moins de trois milles des côtes. Et pour n'avoir pas eu de résultat immédiat, la tournure des discussions qui se sont engagées en 1946, à la Conférence Internationale de Londres, autorisent à croire que sous peu, cette distance sera sensiblement relevée, peut-être portée à 25 ou 30 milles, tant a été reconnue dévastatrice l'opération au chalut.

Courir si loin, c'est pour le sinagot, une imprudence qu'il ne saurait se permettre lorsque le temps n'est pas absolument sûr, et il l'est rarement par ici, où le vent a si vite fait de se lever. Les patrons le savent d'ailleurs, qui ne tentent point ce risque, tant la chance aurait tôt fait de tourner à l'infortune ou à la catastrophe. Et c'est peut-être à quoi le quartier maritime de Vannes doit de connaître moins de deuils que ses voisins.

JOURS SOMBRES...

On conçoit cependant que dans des conditions aussi peu favorables, la prospérité se fosse attendre.

La crise de l'avant-guerre, provoquée par une diminution constante du poisson et une mévente généralisée, avait amené sur tout le littoral une misère pitoyable qui régressa pourtant jusqu'en 1945. Le métier, ces années dernières, sans être encore très brillant, était mieux rémunéré malgré une flotte plus nombreuse et un afflux de pêcheurs dû à la léthargie de la Marine marchande. Mais chacun avait sa place sous le ciel, sans concurrence, si nombreux étaient les besoins du ravitaillement. Pour un coût de vie moins élevé, le poisson était aussi cher qu'aujourd'hui, ce qui permit quelques années une situation particulière meilleure.

1946 ramena les jours sombres, le mauvais temps ayant contrarié les sorties pendant les deux tiers de l'été. Et c'est l'été qui nourrit toute l'année : en hiver le travail est nul, ou presque. Ce n'est pas que la bourrasque fasse tellement peur : malgré elle, « on essaie », comme on dit à Séné. On embarque donc, mais pas pour aller loin...

...ET TRISTES REALITES

Même si des vies humaines n'étaient pas en péril, le matériel est devenu si cher qu'il ne peut être inutilement exposé : tandis que par rapport aux prix de 1939, le coût du poisson est au coefficient 5, celui des engins de pêche est à 18. Indice tristement évocateur du pouvoir d'achat de nos populations maritimes !

Quant aux bateaux, s'ils venaient à se perdre, il ne peut même pas être question de les remplacer. Un sinagot, qui valait avant-guerre, de 8 à 10.000 francs, oscille aujourd'hui autour de 200.000 ! Sans parler du moteur pour lequel il faut compter 14.000 francs du cheval-vapeur. La puissance courante étant de dix chevaux, c'est encore avec les faux-frais un minimum de 150.000 francs à prévoir. Au total, de 350 à 400.000 francs, une fortune pour les Sinagots, qui vivent au jour le jour, font peu d'économies et le plus souvent, pas du tout, quand la femme n'a pas une activité rémunératrice propre, un petit commerce par exemple. Mais le cas est rare. Une dizaine peut-être se trouvent dans tout Séné. Aussi, le garçon qui se marie, soit-il très bien que son père ne pourra lui offrir un bateau en cadeau de noces comme le voulait une vieille coutume. Encore une qui se perd !

UNE EVOLUTION INELUCTABLE

Du moins la race des sinagots — on

parle des bateaux, non de ceux qui les montent, c'est une autre affaire — sera-t-elle préservée ? Car tout à une fin, même les navires les plus robustes. Construit en bois solide, entretenu avec soin, l'âge d'un sinagot peut atteindre 50 ans. En fait, il dépasse rarement la quarantaine.

Si l'on observe que la moyenne se place aujourd'hui autour de 15 ans, faut-il conclure que dans 40 ans les sinagots auront disparu ?

A en juger aux circonstances actuelles, on peut croire en effet que la plupart des bourses ne pourront tenir le coup, un coup qui s'avère très rude.

Certes, on demeurera marin et pêcheur. Mais, avant longtemps, contraint par la force des choses, à modifier les procédés.

A construire, comme il se fait maintenant, mais depuis peu, à Etel, à Quiberon, à Concarneau, des embarcations qui, plus grandes, tiennent mieux tête à la mer et permettent de l'affronter par tous temps, toutes saisons.

Or, un cholutier de 18 mètres ne va pas chercher moins de 4 millions. Pour trouver la somme nécessaire à couvrir une telle dépense, les Sinagots n'auront que la ressource de s'associer en copropriété. Leur individualisme marqué s'y est jusqu'ici constamment refusé. On compte sur les doigts de la main, d'une seule main, ceux qui pratiquent aujourd'hui ce mode social. Mais, demain, il aura cessé d'être l'exception. De même, la motorisation, vue d'un mauvais œil sera fatalement, par le jeu de la concurrence, généralisée.

Sur le plan pratique, ces modifications apporteront chez nos pêcheurs un progrès certain. Mais leur originalité y perdra, c'est la règle de toute évolution. Faudra-t-il donc songer à créer aussi une Société protectrice des Sinagots ?

MON CURÉ CHEZ LES PAUVRES : L'ABBÉ LE NEVÉ, RECTEUR DE SÉNÉ AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

De l'antiquité à l'époque la plus moderne, toute l'histoire du golfe est littéralement semée de traces religieuses. De quelque côté que l'on aborde sur ses rives, à l'Île-aux-Moines ou à Er-Lannik, à Govr'Inis ou au tumulus d'Arzon, toujours, tout de suite, une ombre plane, celle du christianisme ou de la religion druidique qui l'a précédé sur cette terre sacrée entre toutes.

Les épisodes de l'Histoire de l'Eglise particulières à cette contrée, beaucoup sont connus, d'autres peut-être moins. De passage à Séné, à bord des sinagots, j'y relèverai un témoignage particulièrement digne d'attention, si longtemps il demeura populaire, et encore n'est-il pas oublié : la vie admirable de l'abbé Pierre Le Névé, recteur de la paroisse au dix-huitième siècle, mort en odeur de sainteté.

ETUDE ET PIÉTÉ

Pierre Le Névé naquit le 24 novembre 1673, au village de Kno, en Trefléan, « de parents peu distingués selon le monde, mais qui l'étaient beaucoup par leur piété ». La main de Dieu était visiblement sur lui. Rien de puéril ne l'amusa. Goûter les mystères divins, s'en entretenir avec complaisance, témoigner l'empressement le plus vif à se les faire expliquer, apprendre par cœur les hymnes sacrées et les cantiques, s'en bien remplir, les chanter avec joie, et inviter ses disciples à les chanter avec lui, voilà quels furent les délassements de ce pieux enfant, dès l'âge tendre, dont la dissipation, les ris, les jeux, sont communément l'unique partage.

On ne s'étonne donc pas que sa jeunesse fut particulièrement studieuse, appliquant son esprit à la science, autant que son âme à la piété. Ses années

de séminaire furent débordantes de bonnes œuvres, gardant si peu de mesure dans son zèle, qu'il s'enflamma le sang, et voilà qu'au moment de passer les examens des Saints-Ordres, il avait les humeurs si irritées, couvrait son visage de pustules, que M. le grand Vicaire, le prit pour un homme adonné à la boisson, et il fallut attendre à l'abbé Le Névé, l'Ordination suivante pour que justice lui soit rendue : Dieu éprouve les siens.

CURÉ DE SAINT-PATERN

Après quelques années de prêdications, enthousiasmant les foules de sa parole, il est nommé curé de Saint-Patern de Vannes, toujours aussi actif, aussi charitable, mais surtout près des pauvres et des malheureux. Après qu'il fut mort, sa sœur a rapporté sa surprise, de voir, plus d'une fois disparaître ses vêtements, son linge, ses provisions. Et l'abbé de lui répondre :

— Ma sœur, les pauvres souffrent et vous avez de tout en abondance.

A son père qui lui avait transmis de l'argent à changer, il écrivait, le moment venu de retourner la somme :

— Consoltez-vous, je vous en ai fait un trésor dans le ciel, et une échelle pour y monter ; je l'y ai fait passer en votre nom par les mains des pauvres.

Ses malades, il les visitait toutes les semaines, faisant lui-même le lit et balayant la chambre. Selon les tempéraments auxquels il s'adressait, il savait user de patience et d'humilité, de fermeté et de courage. Un jour, il descendit en personne dans un lieu de débauche, pour en arracher une jeune fille qui se livrait aux plus vils excès.

Douze ans plus tard, la paroisse de Séné, alors plus considérable qu'aujourd'hui, et déjà elle est loin d'être sans importance, vient à vaquer.

Monseigneur Fagon, évêque de Vannes, y nomme l'abbé Le Névé. Tout le monde applaudit à ce choix, sauf l'intéressé, tant il se fait une haute idée de cette charge et qu'il s'en croit indigne, et pour l'obliger d'accepter, il lui fallut la crainte de résister à Dieu même.

UNE CURE QUI N'ÉTAIT PAS UNE SINECURE

Elle n'était pas une sinecure, la cure de Séné, chez un peuple composé presque uniquement de motelots et de pêcheurs, gens grossiers et ignorants — de ce temps-là... — dont la raideur et l'indocilité avaient plus d'une fois été un écueil pour ses prédécesseurs. Lui, très vite, conquit son monde, entrant dans tous les besoins, sensible à toutes les peines, soulageant tous les maux, se faisant comme Saint-Yves, l'avocat des pauvres, comme Saint-Louis, le juge des procès, apportant souvent la caution de la somme disputée.

Autant il était bon, autant énergique, ne ménageant pas ses ouailles du haut de la chaire : « Grand Dieu, s'exclamait-il, ils voudraient qu'on leur parlât avec plus de réserve, et ils Vous outragent sans ménagement. Je n'ai que l'enfer à leur montrer, et ce sera inmanquablement, s'ils Vous offensent toujours, leur partage. Mon Dieu, parlez Vous-même à ces cœurs de pierre... ». Là-dessus, voilà qu'éclate un orage affreux, et à l'effroi succède la grâce dans les âmes.

Ce zèle fut si visiblement fécondé qu'en peu de temps, rapporte la chronique, les mœurs publiques se réformèrent, de grands désordres furent abolis, le libertinage s'éloigna et Séné devint le modèle des paroisses voisines, à telle enseigne, « qu'on distinguait ses habitants à certain air de décence et de modestie qui les accompagnait en tout... »

Un parallèle à dresser avec Cucu-gran....

BENEFICES

Quand on eût fait faire des Salines

à Séné, elles produisirent bientôt une augmentation considérable des revenus du Chapitre de l'Eglise de Vannes, et du propre bénéfice de la paroisse. On en félicitait quelquefois le curé, comme d'un grand avantage, et c'en était un en effet, qui devait vraiment lui faire plaisir.

Mais dès que ses habitants n'en profitaient point, qu'ils en souffraient même quelque préjudice, il s'en attristait au contraire et s'en plaignait comme d'un vrai mal.

— Hé ! Où iront-ils, les pauvres gens, disait-il alors, où iront-ils faire paître leurs bestiaux, et qui leur donnera du fourrage ?

— Mais vous en profiterez, M. de Séné ! lui répondait-on.

— Oui, oui, j'en profite ! Beau profit vraiment : on donne à ceux qui possèdent, et on ôte à ceux qui ne possèdent pas.

Quand au lieu des sels, dont il devait percevoir la dime, le Chapitre lui proposa un abonnement où il y avait certainement à gagner pour lui, puisque jamais il n'aurait pu espérer, pendant sa vie, profiter sur le sel en essence à proportion de ce qu'on lui en offrait en argent, la crainte seule d'engager ses successeurs, de leur occasionner dans la suite quelque dommage, et aux pauvres par conséquent, lui fit rejeter cette avance quelque avantageuse qu'elle lui fût personnellement. Ce n'était point par le plus ou le moins de revenu, mais par le plus ou le moins d'actions héroïques qu'il estimait son Bénéfice.

Un jour, Monseigneur Fagon lui en demanda la juste valeur.

— Autant que votre Evêché, Monseigneur, répondit-il spirituellement. Il vaut le paradis ou l'enfer....

AUSTERITE

Toute sa vie, l'abbé Le Névé mena une existence des plus austères. Il ne dormait guère, même la nuit, la passant en prières ou assis sur une chaise de paille lorsque le sommeil l'accablait. Et on a cent fois remarqué que lors-

qu'on venait le chercher pour les malades, il paraissait à l'instant même tout habillé, et en état de porter aussitôt les secours nécessaires.

Ses repas, qu'il prenait ordinairement assez tard, demeurant souvent dans son confessionnal jusqu'à deux et trois heures de l'après-midi, et toujours à jeun, consistaient en une mauvaise soupe de choux ou de quelque autre légume grossier. Jamais ni viande, ni poisson, ni vin, malgré qu'il en avait, et qu'il était même jaloux qu'il fut si bon; mais c'était pour servir aux étrangers qui le venaient voir, et pour fortifier les malades à qui il en portait chaque jour.

Ainsi arriva-t-il aux portes de la mort. Epuisé de fatigues et de privations, il tomba malade une première fois en 1746, et ne se rétablit jamais complètement. A peine commençait-il à se sentir un peu mieux qu'il redoublait d'entrain et de courses d'une extrémité à l'autre de sa paroisse. Pendant sa messe, vers les derniers temps il défaillait plusieurs fois tant il était exténué. Une attaque de paralysie le retint définitivement à sa chambre et il se lamentait d'être inutile et à la charge de tous. Quatre mois il agonisa, exemple vivant de résignation et d'humilité. Le 20 novembre 1746 à onze heures du soir il rendoit le dernier soupir à la veille de ses 73 ans.

UN SAINT

De toutes parts on accourut à Séné, tant la sainte réputation du défunt était grande. La foule était si dense qu'après des peines infinies pour parvenir jusqu'au presbytère, une personne respec-

table assura qu'elle avait été forcée de demeurer trois quarts d'heure jusqu'au pied de l'escalier sans pouvoir gravir une marche. Tous voulaient des reliques, on lui coupa les cheveux, les sourcils, la soutane, jusqu'aux habits sacerdotaux dont il était revêtu.

Pour satisfaire à la dévotion publique, on dut le porter à l'église, toutes les portes demeurèrent ouvertes et du jeudi au mardi elle ne désespéra pas. C'était à qui se trouverait à ses funérailles, non pour l'assister de prières, mais pour implorer le secours des siennes.

A deux siècles de distance bientôt, la mémoire de l'abbé Le Névé n'est pas éteinte. Plus d'un foyer à Séné conserve pieusement l'image de ce « pasteur exemplaire, pieux et charitable, lumière du peuple, père des pauvres et des misérables », dit l'épithaphe gravé sur son tombeau.

Son souvenir le plus rare, c'est encore « l'abrégé de sa vie », d'auteur anonyme mais que l'on sait être un vicair de Saint-Patern qui le dédia « à Messieurs les Recteurs du Diocèse. »

C'est une petite plaquette de 60 pages imprimée « avec approbation et permission » en l'an de grâce 1751 « à Vannes chez la veuve de Guillaume Le Sieur Imprimeur de Monseigneur l'Evêque, du Clergé et du Collège près la Ratrière ». Sur la page de garde une image du vénérable curé « gravée par J. Bonleu à Vannes ».

De cet ouvrage rarissime, M. le Recteur de Séné possède un exemplaire. Je lui redis ici toute ma respectueuse gratitude de me l'avoir bienveillamment communiqué.

LA MER DANS LES BOIS LES BOIS DANS LA MER

Il y a une sorcellerie dans ce pays. Il faut avoir vécu près de ses bois pour le connaître dans sa plénitude. Sur la route, on était encore dans le vaste monde. Ici, le dehors est exclu ; un paysage clos qui vous enveloppe de ses lignes, de son intimité ; un paysage dont tous les aspects, mouvements, s'accordent pour composer une seule vie, toujours la même, et pourtant si changeante.

cette page divine qu'écrivait André Chevrillon dans « l'Enchantement Breton », sur le pays bigouden, c'est au Mor Bihan que je pense chaque fois que je la relis, et d'abord à la campagne d'Arradon, l'une des plus fines du golfe, comme une soierie imprimée de dessins et de coloris, où tout est douceur, harmonie, irréalité.

Arradon, pour beaucoup, c'est la mer, une mer sans plage, ou insigni-



Sur la route de Campenn à Reguédas : la mer dans les bois, les bois dans la mer.

« Quelle douceur, à l'aurore, de s'enfoncer à la voile avec un vieux marin qui se tait, dans cette solitude ! C'est comme si on se laissait glisser à nouveau dans le sommeil, un sommeil plus calme, plus limpide, avec le rêve simple d'un paysage à la fois étrange et familier, où les choses, sans qu'on se demande pourquoi, prennent des aspects d'éternité. »

LA MER ...

Tant il est vrai que la Bretagne est une — sans uniformité toutefois —

fionte, avec ses rudes galets, qui aux baigneurs font préférer la cale massive d'où l'on plonge tout de suite à perd-pied dans cette baie minuscule où toujours sont au repos quelques canots ou quelques yachts agités en un perpétuel mouvement de tête-à-queue, selon l'heure du flot, qu'il coule vers Vannes ou regagne la haute mer.

D'ici, on ne la voit pas. Seulement le golfe, ses îles, ses anses, ses bateaux, sinagots ou sabliers qui croisent sur la grande plaine limpide et bleue comme un lac.

On o dit de la terre d'Arradon qu'elle était la Riviera bretonne, tant ce mélange de douceur et d'élégance, lui donne, sans le chercher, un petit air de Côte d'Azur, avec ses villas cossues qui jalonnent la route du bourg à la pointe, et souvent s'isolent au bout de sentiers ombragés, se perdent même au fond d'une crique déserte, loin de tout passage, Roguédas aux murs roses devant une falaise abrupte, ou, à mi-chemin, près de Penbo'h, le château de Porcé, importé eût-on dit des bords de

vage tout en même temps, je la préfère dans Arradon à sa mer.

...ET LES BOIS

Pour la bien voir, pour la mieux sentir, ce n'est point par la grand'route goudronnée qu'il faut s'y rendre. Elle est banale, malgré que de ses hauteurs la vue plonge sur tout le site de Vannes encerclé des premières altitudes de Lanvaux. C'est le raidillon qu'il faut grimper, sitôt passé le Vincin, dont le



Un spectacle familier dans les parages d'Arradon, l'embarquement pour les pires à huîtres.

la Loire, avec ses tourelles et ses clochetons, dont un incendie criminel n'a laissé, comme un mauvais souvenir, qu'une carcasse noirâtre et pantelante, elle-même rasée depuis ces jours d'infortune.

Ou bien, de l'autre côté de « la Pointe », à Pen-Armel, dans une anse endormie face au moulin d'Irus, une farteresse en miniature, aux tourelles et créneaux inattendus en ce coin pacifique et reposant s'il en est.

Cette campagne, délicieuse et sau-

lit sinueux et argenté flâne d'un train de sénateur à travers une forêt de pins. Ici « l'enchantement breton » est à son comble. Chevrillon parlait de la mer dans les bois. C'est plutôt les bois dans la mer, mais toujours la « succession des saisons mirant dans l'eau verte, tantôt la pâle floraison des châtaigniers, et tantôt les torches de l'automne. Alternance de jours gris où tout fonde en des apparences de rêve, et des jours de soleil où l'eau n'est que splendeur et vie, sous le vert exalté des grands

arbrés. Retour du flot qui va tendre ou loin, d'une futaie jusqu'à l'autre, une longue, tremblante ligne d'eau, et puis du courant de baissée qui découvre le monde amphibie des herbiers. Pialement des courlis filant ou ras des grèves ; lentes fumées du matin et du soir, qui montent, là-bas, du petit haméau... »

LE ROYAUME DES OSTREICULTEURS

Malgré sa solitude, ce monde en effet n'est pas désert et s'il le peut paraître quelquefois, c'est que son activité n'est point bruyante, mais laborieuse son travail. Ces rivages vaseux que couvre et découvre le jusant, deux fois par jour, cette eau peu profonde où des chalands sans quille naviguent seuls à leur aise, ce flot assagi que vient tout juste lécher le courant, sans l'agacer, c'est le domaine de l'ostréiculture, le royaume des ostréiculteurs.

On en parle beaucoup, souvent, et finalement on en sait peu de chose. L'Administration Maritime qui y a la haute main, est elle-même presque aussi ignorante que le profane. Pas des réglemens bien sûr, elle est préposée à les faire respecter, et s'y entend. Mais

là se borne son rôle avec la délivrance des concessions qui lui sont demandées, et satisfaire tout le monde n'est point facile.

Tout le Mor Bihan, tous les estuaires de la côte sont peuplés de parcs ; le coin de Pénert en est saturé, les quartiers d'Auray et d'Arradon en approchent. Bientôt toute la place sera occupée, et si elle ne l'est pas encore, c'est sans doute que l'Administration de la Marine élève proportionnellement davantage les redevances pour une superficie plus vaste. La moyenne courante, c'est un demi-hectare, un hectare. Mais la seule exigence de la Marine, c'est l'exploitation effective pendant au moins dix ans de la concession par le concessionnaire lui-même. Pour le reste, libre à chacun d'opérer à sa guise, selon les méthodes qui lui plaisent.

Et les connaître, n'est pas facile : les règles scientifiques qui régissent l'art de l'ostréiculture — car elle n'est pas seulement un métier — sont en pleine évolution, véritable empirisme, l'observation et l'expérience modifiant constamment les résultats. L'individualisme ici est maître : chacun pour soi, et Dieu pour tous.

L'ÎLE AUX MOINES SUJET DE TAPISSERIE AU PETIT POINT

On dit : les femmes de l'île d'Arz. Mais les dames de l'île-aux-Moines. C'est toute la nuance qui caractérise cette commune où l'on se pique d'aristocratie.

Un seul métier ici, la mer, sous toutes ses formes, ostréiculture, pêche, navigation. Rarement d'ailleurs les trois à la fois. Ou bien l'on burlingue au loin, ou bien l'on bricole sur place entre deux embarquements, et les parcs à huîtres ne sont bien sûr pas la dernière occupation. Mais toujours c'est la mer qui, seule, fait vivre l'homme et la femme.

Car « les dames » de l'île-aux-Moines sont essentiellement « sans profession ». Les soins du ménage, l'entretien du jardin ou d'un bout de terre, cela ne compte pas. Quant à travailler manuellement, il n'en est même pas question.

Jamais on n'a vu, comme les bigoudennes au grand jour, les Iliennes exercer l'art de la dentelle et de la broderie où elles sont si expertes — encore qu'aujourd'hui le tricot plutôt prévaile — et il faut être antiquaire à Vannes pour savoir d'où viennent les tapisseries au petit point, dont la finesse est justement réputée. C'est derrière les rideaux qu'elles sortent aiguilles et métiers, sûres de n'être pas vues tant il est mis de fierté, ici, à ne pas gagner sa vie de ses dix doigts.

PARENTÉ HISPANIQUE

Ce trait de caractère si accusé, le tiennent-elles aussi de leurs ancêtres, les hidalgos espagnols ? On affirme en effet que la population de l'île dérive dans une large mesure d'une immigration hispanique. Il est du moins bien sûr que le type général y diffère sensiblement de celui, si caractéristique, de nos populations bretonnes. Les grands

yeux des Illoises et la grâce de leur allure ont quelque chose, sans doute, des belles promeneuses de l'Alaméda.

Une fois de plus, on a épilogué longuement sur les causes de cette origine, qui, selon les uns, proviendrait d'une tempête où sombra un navire espagnol, et les filles des sauveteurs auraient fait assez bonne entente avec les naufragés...

On sait d'autre part que sous la Ligue, des Espagnols vinrent construire un fort à Baden. Tandis que quelques-uns s'établissaient à Vannes, qui leur doit le nom de la Place Cabello (Place aux Chevaux), d'autres s'attardèrent-ils à l'île-aux-Moines où un cap porte effectivement le nom de « Pointe Spagnol » ? Mais peut-être aussi ce mélange des races celtique et ibérienne procède-t-il tout simplement de la communication fréquente de l'ancien cabotage breton avec le Portugal et l'Espagne. On s'est marié, là-bas et ici, et le sang castillan est venu de l'île-aux-Moines, en même temps et d'assez pure qualité que les vins de Xérès et de Malaga.

Les noms patronymiques abondent d'ailleurs en désinences ibériennes : Darsa, Roza, Orlenez, Peremnez... Une famille Plinto, ancienne et nombreuse, a même porté dignement le nom du seigneur du duc de Brogance qui rendit au Portugal son autonomie, en mettant la couronne sur la tête de Jean IV. Et il est curieux aussi de noter le nom d'une ancienne famille de l'île, les Pinto : ainsi s'appelait le pilote de Christophe Colomb.

DES MOINES OU PAS DE MOINES ?

Quel qu'en soit le lien, la parenté indiscutablement existe, au point d'avoir créé à l'île-aux-Moines, une race et un type à part, accentué surtout chez

les femmes que coiffe si joliment une mousseline blanche aux ailes relevées sur les épaules, donnant à celles qui les portent avec tant de charme, je ne sais quel air de modone.

Le costume pourtant n'y est point unique : à peu près le même qu'à Arz et à Rhuys, où toutefois, ai-je noté quelque part, on le considérait déjà au siècle dernier comme moins seyont qu'ici : la preuve, tout simplement, que la femme, plus que la coupe, fait l'élégance de la mode.



Les gracieux costumes des Itiennes, tout de broderies, dans la mousseline des coiffes et le velours des tabliers.

La terre de Rhuys n'est d'ailleurs pas étrangère à l'Île-aux-Moines, sinon à son histoire, à sa dénomination même.

Si l'Île-aux-Moines s'appelle ainsi, c'est dit-on, en souvenir des moines de l'abbaye de Redon à qui le roi Erispô en fit cadeau au neuvième siècle, mais il n'est pas sûr du tout qu'ils l'aient habitée, n'en tirant que les bénéfices, principalement redevances en légumes, fèves et haricots, dont les moines, astreints à une rigoureuse abstinence de viande, étaient gros mangeurs. Et de

là pourrait bien venir l'expression « foyots du golfe », dont il n'est pas rare aux gens de mer, par ici, de s'entendre traiter.

Car bien avant cette époque, l'Île-aux-Moines portait déjà son nom, **Enez-Manach** en breton, lequel ressemble singulièrement au latin **Insula Manachorum**. Point de discussion savante, d'autant qu'en fait d'étymologie, on a prétendu, non à tort, que les mots sont comme les cloches auxquelles on fait dire ce que l'on veut. Et pour remonter

plus loin dans le passé, il semble bien que les moines de Saint-Gildas s'établirent ici avec quelques colons, d'où le nom d'Enez-Manach, devenu par contraction Izenah, qui a finalement prévalu en breton et sous lequel on retrouve, en cherchant bien dans la chronique, quelques bribes d'histoire locale.

En tout état de cause, l'Île-aux-Moines porte aujourd'hui bien son nom, et ainsi en a voulu le recteur de la paroisse qui, en réparant son église, a fait une large et belle place aux saints lo-

caux, dont les statues, d'une facture artistique, ornent très à propos les murs du chœur : Saint Gildas, le Bienheureux Convoyon, qui au huitième siècle reçut l'île en présent d'Erispô, le Bienheureux Rogue, Lazariste ; et avant longtemps, Saint Goustan, patron des marins-pêcheurs détrônera Saint Clément...

Là ne se borne encore pas la richesse du sanctuaire, dont le chœur est entouré d'une boiserie ancienne provenant de la première basilique de Sainte-Anne d'Auray. C'est un des curés de l'île, qui lors des grands travaux de Sainte-Anne, en 1867, obtint cette relique de grande valeur en la troquant contre des pierres de taille provenant de la carrière d'Izenah. Et on en avait tant besoin, de bonne qualité, que jusqu'à Parcaré, en Saint-Nolff, on envoya les charrois en ramener.

Décidément, il avait bien raison cet écrivain qui assurait qu'à l'Île-aux-Moines, Monseigneur l'Evêque n'en voyait, pour diriger la paroisse, que des esprits distingués...

LA REINE DU MOR-BIHAN

On a dit que l'Île-aux-Moines, ou Izenah, comme vous voudrez, était la reine du Mor Bihan, et on a eu cent fois raison. Avec ses prés verts et ses landes fleuries, ses bosquets d'églantier et ses mimosas, elle apparaît comme une cloison dorée dans le golfe qu'elle barre de toute sa longueur, d'Arzon à Port-Blanc. En deçà, les grandes steppes vagues du Hézo et de Séné, au-delà, les remous des courants et les flots du large qui moutonnent avant de se coucher sur ses plages, comme un chien aux pieds.

A chacune de ses extrémités, une croix de granit se dresse, pour bénir au départ et au retour ceux qui s'en vont à tous les horizons du monde, pour adoucir l'amertume des longues séparations.

Une arête rigide, à peine coupée de deux ou trois vallons frais et verts, forme la pièce principale de l'armature : d'un côté, la côte rocheuse, escarpée, aride le plus souvent, battue par les

vents d'ouest et lavée par l'embrun, tombe brusquement sur la rivière de Vannes. De l'autre, les terres descendent en pente douce, étalant leurs riches cultures ou leurs grasses prairies, pour se terminer en falaises de grès couronnées de lierre ou d'ajoncs, en plages sablonneuses, en bas-fonds que recouvre la marée montante ; chênes, ormeaux, peupliers, pins, abrités des vents du large, croissent à l'envi, s'alignent sur les haies vives, le long des chemins ombreux, se groupent en bois minuscules et voient de si près qu'à distance, ils donnent l'illusion d'une forêt continue.

Pas de symétrie. Jetées dans un désordre pittoresque, séparées d'étroits chemins, des ruelles en escalier, des sentiers, voire des champs, les habitations, presque toujours soigneusement blanchies à la chaux et entourées de cours propres, étagent leurs constructions disparates sur les deux flancs abrupts du coteau sur lequel s'est bâti le bourg, au fond de la crique où accoste le vapeur.

Dans le village, voilà une troupe d'enfants, les marins de l'avenir, qui reviennent de la côte, tenant sous le bras de petits navires taillés au couteau dans des écorces de sapin. Quelques vieux loups de mer, la tête enfoncée dans un bonnet de laine et les épaules couvertes d'une vareuse rapiécée, fument leur pipe sur le pas des portes. Depuis combien de siècles se succèdent-ils, de père en fils, sur les îles dans les mêmes habitations ? Quoique modestes, n'ayant le plus souvent qu'un rez-de-chaussée, une trille de vigne en façade et de plantureux figuiers qui ombragent le puits de la cour, elles ont une haute allure que ne soupçonnent pas même toujours ceux qui y vivent, à qui suffit pour être heureux, une chaumière et un cœur.

SENTIMENTS

Pour exprimer ses sentiments, point besoin ici de parole, une promenade suffit. Au choix : le Bois d'Amour, le Bois des Soupirs et le Bois des Regrets,

tous trois dans le même secteur. Quelle ironie du hasard !

Mais les îliens se soucient peu des trésors qu'ils possèdent, de la nature, de la poésie, ou de leur passé lointain.

Le hameau de Kergonan possédait autrefois un des cromlechs les plus vastes et les mieux conservés de tout le Morbihan. Mais l'ensemble a été gravement déparé ; le cas ne serait pas unique, ces vestiges de la Préhistoire ont-ils été employés aux constructions du voisinage ? On ne s'étonne pas qu'elles soient solides...

Tout récemment, une erreur analogue a été renouvelée. Inhabitée à des températures excessives, et inconsciente du tort qu'elle se causait à elle-même en faisant de si larges brèches dans son capital, la population a mis à sac, pour se chauffer, le Bois des Soupirs, par lequel se profile la vue sur Berder, Larmor, Gavr'Inis. On a eu beau s'acharner, et on ne s'en est pas privé, l'ouvrage a été bien mal fait. On a coupé les arbres, et il faut voir comment, à croire que non seulement le charbon manquait, mais les scies ; les soupirs, eux, sont restés...

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS A IZENAH L'ANTIQUE

L'absence de palace et de casino a fait dédaigner l'île aux Moines d'une certaine clientèle mondaine qui n'apporte pas toujours, là où elle se déplace, le bon exemple. Elle est ainsi demeurée une station balnéaire familiale et modeste par excellence, ignorée du grand public, et les estivants qui s'y viennent reposer à la belle saison, parmi lesquels des vedettes de l'actualité ne sont pas rares, ont élu ce séjour précisément en raison de sa totale quiétude.

MŒURS ET COUTUMES

Ainsi, la vie moderne n'a-t-elle pas trop défiguré l'île aux Moines, que sa structure géographique contraint aussi à un certain isolement. Et, longtemps, elle a vécu repliée sur elle-même, nourrissant des croyances, des superstitions, des coutumes propres à toute la Bretagne sans doute, mais qui, ici, furent particulièrement persistantes, et je ne jurerais pas qu'il n'en reste absolument rien. Sous des dehors frustrés parfois, ce peuple de navigateurs cache une ardente sensibilité, une imagination féconde, et un culte sacré à tout ce qui touche la tradition.

De père en fils, on est marin, capitaine de marine marchande ou lieutenant ou long-cours dans les grandes familles, le cabotage et le bornage recrutent chez les moins fortunés. Les constructions navales, prospères autrefois, absorbaient la main-d'œuvre sédentaire. Mais, d'une manière ou de l'autre, c'est à l'Océan que tous les hommes étaient voués et fidèles, sans exclusion absolument aux mois creux, la culture d'un lapin de terre ou d'un champ appartenant à la maison. Mais ce soin, il incombait surtout aux femmes.

Elles, c'étaient, selon le mot fameux d'Anatole Le Braz, repris par Charles Géniaux, pour titre d'un roman, « Les

Patriciennes de la mer ». C'est dire toute leur dignité, toute l'aristocratie de la race hispanique dont elles descendent, malgré les générations qui les séparent de ces lointaines origines. C'est qu'elles y sont restées indéfectiblement attachées, à telle enseigne qu'aller prendre époux sur le Continent aurait été considéré comme un véritable reniement, un sacrilège. Et, aujourd'hui encore, on est d'accord pour estimer que c'est l'île elle-même qui fournit les meilleurs époux. De mère en fille c'est aux îliens que vont les préférences. Et comme ils ont raison ceux qui savent comprendre ce sentiment : toute leur vie, leurs compagnes leur resteront fidèles et jusque dans le trépas.

Souvent il est prématuré, comme sur toutes nos côtes où les nuits de tempête frappent également les foyers, jeunes ou vieux. Du moins les veuves ont-elles par ici une grande consolation, un culte de l'Au-Delà, dont le pays de Léon lui-même, si farouchement religieux pourtant, approche tout juste...

Il est étrange, ce culte, fait de complexes multiples qui consisteront aussi bien, selon les croyances les plus recueillées, à observer dans la minutie les rites des morts qu'à les préserver de l'Esprit du Mal.

DIABLERIES

La tradition lui a donné, à l'île aux Moines, un nom bien curieux, Pâtre Nor. Pâtre Nor, c'est le démon, toujours par monts et par vaux, sur la terre, pour perdre les âmes et les terroriser quand elles se montrent rebelles. Ses méfaits ne se comptent plus dans l'île, notamment à bord des bateaux dont il secouait les chaînes si fort, la nuit, qu'il en réveillait tout le monde. Heureux encore lorsqu'il n'avait pas été embarqué, par mégarde, avec l'équipage : à coup sûr

alors c'était la tempête par laquelle il comptait bien s'emparer des âmes plus occupées de vivre que de mourir.

Il avait plus d'un tour dans son sac, le Malin, pour arriver à son but et s'entendait fort à mettre à profit la passion qu'éprouvaient déjà les jeunes gens de l'île pour la Danse.

Un soir de bal, à la pointe Nioul, alors que l'orchestre battait son plein, un orchestre de deux chants simultanés et fondus provenant, l'un, des danseurs, l'autre, des assistants étendus en demi-cercle sur le gazon, mais sans bombarde ni biniou dont les Iliens n'apprécient

lieu de pieds, comme tout humain, le fringant cavalier avait des sabots de cheval.

— Malloz-ru ! c'est Pôtre Nor !

Les mots volèrent de bouche en bouche, comme des guêpes, cependant que, médusés, les assistants s'arrêtaient, un à un, de chanter. Mais, quand la danse cessa aussi, Messire Satan avait déjà filé à l'anglaise, sans faire de bruit, comme il était venu.

Le curé, ou prône dominical suivant, eut la partie belle pour ses remontrances...



Le bourg de l'île-aux-Moines, tout en ruelles et en sentiers, a conservé aujourd'hui encore son originalité d'antan. Mercl aux bâtisseurs de palais et de casino de n'avoir point ici fait couler le béton.

guère les sans criards, un soir de bal, un étranger venu on ne sait d'où ni comment animait fort la réunion et faisait tourner toutes les têtes des filles, tant elles trouvaient beau et galant ce garçon avec son teint de camélia et ses mains de gentilhomme. Et il est curieux de noter cette gaieté soudaine chez un peuple qui reste grave même dans ses plaisirs, sauf quand l'ivresse s'en mêle.

Au plus fort de la danse, alors que les couples endiablés tournaient follement, comme les ailes des moulins lorsque souffle fort le vent d'Ouest, il se trouva quelqu'un pour remarquer qu'au

Avec cela il y avait Bugul Noz, le Berger du Soir, un lutin pas méchant, mais qu'on n'aurait tout de même pas aimé rencontrer.

LE CULTE DE L'AU-DELA

Les femmes aussi faisaient dresser les cheveux sur la tête des enfants en nourrissant leurs imaginations de ces hantises. Tous les chemins, toutes les landes un peu désertes, elles les peuplaient de revenants. La seule idée d'entendre sonner derrière soi un pas inconnu, ce pas devait venir d'un autre monde ; de ren-

contrer brusquement un étranger vêtu bizarrement, ou d'une mode ancienne, ce ne pouvait être qu'un trépassé quémandant des prières.

Et ces macabres pressentiments n'étaient pas le seul apanage des femmes. Sans trop vouloir se l'avouer, les hommes partageaient la même foi, se souvenant des anciennes terreurs de leur enfance. Et les vieux loups de mer eux-mêmes, aguerris pourtant aux dangers, se signaient au souvenir de ces naufragés qui périrent après avoir toute une nuit appelé en vain au fond d'une baie où les pêcheurs, des gars très hardis, les entendaient en se bouchant les oreilles, parce qu'ils pensaient que c'étaient les âmes des naufragés suppliant le Seigneur de leur ouvrir les portes du Ciel.

Ce folklore, s'il est nuancé, ici, de teintes locales, n'est point particulier à l'île-aux-Moines. Avec des variantes plus ou moins profondes, des récits analogues ont été recueillis dans toute la Bretagne, et il est peu de littérateurs bretonnants qui ne s'en soient fait l'écho de temps à autre quand ils ne leur ont pas consacré toute leur vie.

C'est bien le cas de Luzel, dont les Veillées Bretonnes éclairent d'un jour très particulier la mentalité trégorroise. Sans doute diffère-t-elle sensiblement de par ici, mais peut-être davantage dans le mode d'expression que sur le fond du sujet, identique chez tous les hommes qui croient à un autre monde et qui y pensent.

UN JUGEMENT DE SALOMON

Quelle opinion faut-il donc observer des bruits surnaturels, des apparitions, des revenants ?

Sans prétendre imposer sa manière de voir, Luzel en donnait un jugement qui semble digne d'être rapporté tant il est prudent car on ne saurait être absolu et tranchant dans une matière si sérieuse et délicate.

Il est dans ce monde bien des choses que ne peuvent comprendre ni expliquer notre raison et toute notre science, et Dieu est grand ! Et puis encore, notre monde visible et tangible, celui qui tombe sous la perception de nos sens et dont la raison et la science de l'homme se rendent compte, plus ou moins bien, est comme enveloppé d'un autre monde, imperceptible et immatériel, où tout est mystère pour nous et dont nous avons parfois de vagues et passagères révélations. Celui qui croit indistinctement à toutes les « histoires de bonnes femmes », comme on dit, qu'il entend débiter de ci, de là, est un sot. Mais plus sot encore celui qui ne croit qu'à ce qu'il a vu et touché du doigt, qu'à ce qu'il comprend.

Salomon lui-même, dans toute sa sagesse, eût-il mieux tranché le débat, en attendant qu'un jour, à nous aussi, soient révélés en pleine lumière les grands mystères de l'Au-Delà ?

UNE TRANSITION : L'ILE D'ARZ

L'île d'Arz fait devant l'île-aux-Moines figure de cousine pauvre. La réputation de celle-ci n'a d'égale que l'ignorance de celle-là.

Dire que les touristes n'y viennent pas serait exagéré ; ils sont tout de même moins nombreux que chez le concurrent. Et il s'agit plutôt d'estivants, des semaines à demeure. Mais les visiteurs à proprement parler sont plus rares. Un curieux ou un oisif y débarque bien, sans doute, de loin en loin. Mais il n'est pas courant que son séjour se prolonge au-delà des quelques heures de battement que laisse le vapeur entre deux escales.

POINTS DE VUE

Autant l'île aux Moines a des vallons frais et verdoyants, autant le sol de l'île d'Arz est ras, plat comme une galette, exposé aux feux du soleil, sans ombre, que celle que procure le figulier du recteur et de chétifs bouquetaux de pins poussés on ne sait comment, sur le sable de la grève.

Autant l'une a des rochers abrupts sur sa côte, une nature parfois sauvage dans ses terres, autant l'autre, dont les sites cependant sont si proches, contraste de sa désespérante monotonie. On ne saurait oublier, il est vrai à une autre échelle, que la Pointe du Raz voisine avec celle de Penmarc'h.

De coquettes villas ici, qui sourient dans leurs atours parfumés de mimosa et de résine ; là, de rustiques maisons de pêcheurs bâties dans un paysage austère n'ayant pour toute flore qu'une herbe courte et drue dans les champs et une chevelure rousse de goémons pour parer des plages vaseuses.

À l'île d'Arz, on ne voit évidemment pas les choses sous cette optique, et de tels propos seraient aisément traités de tendancieux.

En descendant du vapeur, vous direz-t-on, vous ne trouverez peut-être pas

comme à l'île-aux-Moines, une charrette pour y prendre vos bagages, mais une voiture automobile qui, en quelques minutes, vous transportera à domicile à l'autre bout de l'île...

Si l'île-aux-Moines est le paradis du Golfe, l'île d'Arz se flatte d'en être le belvédère avec son merveilleux panorama qui découvre tout le fond du Mor Bihan, de Séné à Arradon.

Pas de Bois d'Amour ici, mais, près du petit port de Pen-Raz, un bosquet de cyprès qui offre un coin reposant aux baigneurs, près de plages de toute sécurité.

Et de vanter le bourg qui s'enorgueillit d'une vieille église du douzième siècle classée monument historique, et la charade de jeunes filles aux voix fraîches et pures qui y chante les offices religieux, aux grandes fêtes, dans l'admiration de toute l'assistance, et pas seulement des artistes qui prennent si fort les jolis « homes » aux petits murets pierreux, tout enguirlandés de rosiers grimpons et de treilles chargées de raisin, et les vignes solitaires baignées d'une luminosité qui diffère à toute heure du jour.

Ils ont raison, les gens de l'île d'Arz... et je n'ai pas tort. Plus qu'elle divise, l'île rapproche. Arz est plus austère, plus effacée que l'île aux Moines, mais cette différence même permet le contraste qui souligne la diversité dans l'unité. Pour être plus connus, les rivages parfumés d'Izenah, la côte champêtre d'Arradon ne sont pas, il s'en faut, tout le Golfe. Les quartiers moins fortunés de Séné, de Moustérian, de Noyal, auxquels s'apparente la transition de l'île d'Arz, concourent vigoureusement à cette prodigieuse harmonie où se fondent les deux aspects du Mor Bihan, ici plus viril, là plus efféminé, mais l'un complètement indispensable de l'autre ; Dieu fait bien ce qu'il fait.

Et si réelle que soit cette gravité, elle se tempère de grâce lorsque le flot

vient balloter les plates amarrées à la grève.

Pourtant, Arz n'est pas jalouse de sa cousine mieux lotie. Cousine ou sœur, on ne sait trop quel terme arrêter, tant les liens de parenté sont proches en effet.

LEGENDE

Si proches qu'autrefois Arz et Izenah ne formaient qu'une seule île, et sur leur séparation en deux tronçons, la tradition rapporte une très jolie légende, tout enluminée comme les gravures.

Au moment où le novice aperçut la demoiselle qui, comme lui, avait fait la moitié du chemin, tout à coup la mer se précipita entre eux, les sépara, et depuis ce temps-là il y a l'île d'Arz et l'île aux Moines. A preuve que de chaque côté les deux caps qui se regardent n'ont qu'un seul et même nom, chacun d'eux s'appelant la pointe de Brouel.

C'est bien un de leurs seuls points communs... Mais l'île d'Arz sait contre mauvaise fortune faire bon cœur, et accepte sans geindre cette différence de condition sociale.



Tout le partage de l'île d'Arz, des plages vaseuses et une chevelure de goémons pour les parer. Mais cette austérité se tempère de grâce, lorsque le flot vient balloter les plates amarrées à la grève...

d'un Livre d'Heures, d'une poésie naïve et sentimentale.

Aux deux extrémités de l'île, étaient d'un côté, un château, de l'autre un monastère. Un jeune seigneur aimait la fille du châtelain, et elle répondait à sa tendresse. Mais elle était fort riche ; lui, pauvre, fut éconduit et de tristesse, se fit moine. La veille du jour où il devait prononcer ses vœux, les deux jeunes gens résolurent de se dire un dernier et éternel adieu. C'était la nuit, l'affaire était délicate, et l'on n'ignore pas que le diable fait provision de bonnes intentions pour en pover l'enfer...

Et à tout prendre, il faut reconnaître qu'elle ne manque pas d'allure avec sa couronne de quatre petites îles qui font un diadème à la cinquième, Arz, la plus grande — tout est relatif : 269 hectares.

Vu de la mer, le bourg bâti sur un mamelon, ses maisons groupées autour de l'église, offre l'aspect d'une petite ville, et bien proprette. Ce que lui reconnaissait pour tout avantage un familier des lieux rapportant cette réflexion d'un marin du continent :

« Moi, j'aime pas l'île d'Arz, c'est tous des foyots depuis quelques couples

d'années. Mais pour dire qu'ils n'ont pas de belles crèches, ça, faut pas. C'est des maisons bien foutues avec des petits rideaux aux portes, comme dans les pays chauds, des vérandas. Seulement, y s'entendent pas toujours, question voisinage... »

Style direct et coloré qui caractérise bien le langage des gars de par ici ; c'est le cas de dire qu'on écrit comme on parle...

COUTUMES

Quant à cette réputation de chicane et de querelles, je ne sais où notre écrivain est allé la chercher. Car l'île, tout au contraire, était fameuse par la solidarité de ses habitants.

Lorsqu'un bâtiment arrivait de voyage, écrivait M. de Francheville, qui connaissait bien les mœurs de ce coin de terre, tous les enfants de l'île dont les pères étaient en mer se rendaient sur le port et là, l'équipage du navire qui venait de mouiller leur servait un repas, symbole touchant de l'appui paternel, que tout marin arzais doit accorder aux enfants dont la tempête peut faire, d'un moment à l'autre, des orphelins.

Comme leurs voisins d'Izenah, les Arzais naviguent pour la plupart, tandis que leurs femmes restées au foyer se livrent aux soins du ménage et aux travaux des champs. Et les matelots ici se distinguent par leur bravoure, leur énergie, leur décision dans le danger. Une soixantaine de navires, tant bricks et gabiettes que laugres et chasse-morées, composait leur petite escadre voici cent ans.

Eh bien ! ces mêmes Arzais, dont l'intrépidité ne se démentait jamais en face de l'ennemi ou au milieu des flots déchaînés, tremblaient à la pensée de rencontrer sur leur chemin « l'Ankou », ce spectre avant-coureur de la mort. Dans les nuits orageuses, ils s'éveillaient glacés d'épouvante croyant ouïr, du côté de l'Océan, une voix lamentable qui leur annonçait de prochains naufrages. Quiconque l'entendait pouvait se réparer à la mort ; les abîmes de la mer s'ouvriraient bientôt pour lui.

NOTORIETES

L'île n'a pas manqué de notoriétés. Dans les deux ou trois lignes qu'ils lui consacrent, tous les guides mentionnent les noms de l'abbé Mahé auteur de « l'Essai sur les antiquités du Morbihan » ; de M. Monnier, ancien professeur de philosophie, membre de l'Assemblée Constituante en 1848 ; enfin, de M. Rio, qui a écrit une histoire estimée sur l'Art Chrétien et celle de la Petite Chauannerie ou de la Prise d'Armes des écoliers de Vannes, en 1815.

Mais le plus illustre des Arzais est, sans jeu de mots, le moins connu.

Il y a bien longtemps, c'était peut-être pour fixer approximativement une époque, celle où la Compagnie des Indes couvrait de gloire la France d'Outre-Mer, une grotte située à l'extrémité méridionale de l'île d'Arz et qu'on nommait Ilis-Margo, était habitée par un être singulier venu on ne sait d'où. Il vivait d'aumônes, et prophète de malheur, comme ce Juif qui annonçait le sac de Jérusalem sous Titus, il ne cessait de répéter que les jours d'épreuves étaient proches et que l'orage allait, bientôt, éclater sur la France. Le solitaire, que les vieillards du pays au siècle dernier, se rappelaient avoir connu s'exaltait de plus en plus dans l'espèce de folie dont il était poursuivi. Pendant la nuit, sa voix, dominant le bruit des vagues, effrayait ceux qui passaient dans le voisinage de sa caverne.

— Malheur, criait-il, malheur à la France ! Malheur aux prêtres ! Malheur aux grands ! Malheur aux chrétiens !

Un jour d'hiver, pendant que des chasseurs épiaient des bécasses, au bord de la grève, les cris du sinistre prophète redoublèrent. La nuit était venue qu'on l'entendait encore ; le lendemain, on trouva le malheureux sans vie sur un rocher où il s'était brisé la tête. On oublia bientôt le lugubre mendiant ; mais lorsque les prêtres et les nobles durent quitter le pays, que les églises furent fermées et que le sang coula sur les échafauds, on se rappela ce qu'avait annoncé l'homme d'Ilis-Margo, et plusieurs, dans le peuple, crurent qu'il était vraiment un prophète...

GAVR'INIS, L'ÎLE DU MYSTÈRE

Comme si le défaut de toute communication avec le continent ne suffisait pas à rendre malaisé l'accès de Gavr'Inis, l'île est encore, à babord comme à tribord, entourée de courants dont la violence, sur les mers du monde, est rarement dépassée.

Pour y venir, il faut vraiment le vouloir, et ce n'est pas une mince expédition. Le plus simple est encore de frêter à Larmor-Baden une barque légère dont le fond plat pourra s'échouer, à défaut de cale, sur la grève de galets, entre deux rochers aux arêtes coupantes. Gare aux souliers fins... ils sortiraient d'ici en aussi piètre état que les tissus trop fragiles après avoir traversé la forêt vierge de ronces qui sépare la falaise des champs de pommes de terre étalés en pente douce sur le versant.

Et elles poussent ici presque aussi bien que les chênes dont les hautes ramures couvrent totalement le ciel de l'avenue qui mène au tumulus, contribuant encore à la solennité et au mystère qui planent sur ce haut lieu balayé du grand vent.

L'HISTOIRE

L'Histoire est muette sur l'île de Gavr'Inis jusqu'à la Révolution. Aucun chroniqueur ancien n'en fait mention. Son nom même n'est cité dans aucun cartulaire, aucun document manuscrit antérieur à 1789. C'est du moins ce qu'assure un vieux grimoire que j'ai eu sous les yeux.

Comme sa voisine, Er-Lannik, l'île appartenait alors à la famille de Gouvello de Keryval, dont le château de Kerlévenan, d'une étonnante pureté de lignes, est un des joyaux de la presqu'île de Rhuys, de l'autre côté du golfe.

La fortune des Gouvello ayant été

confisquée en 1793 par la Convention Nationale, l'île fut mise aux enchères devant la Municipalité de Sarzeau et adjugée à un maître de barque d'Arzon, Stéphane Lardent, qui, le 11 octobre de la même année, avait été chargé d'y faire une descente et de dresser un procès-verbal d'expertise et d'estimation pour servir de base à la vente nationale.

Il ressort de ce document que l'île en ce temps était inculte et déserte, couverte seulement de lande. Au dire du citoyen Stéphane, elle ne contenait que huit journaux de terre et sa valeur estimée 90 francs.

Ce procès-verbal, concluait en manière d'humour le docteur de Closmadeuc, qui, en 1885, présentait à la Polymathique un rapport sur des fauilles et découvertes récentes, prouve que le maître de barque Stéphane était peu fort en orthographe « procès-verbale de description de toutes les quatre parti de cette petites illet » et quelques autres perles... ; mais il s'entendait assez bien en affaires. Du rôle qui lui fut dévolu il profita manifestement, avec déjà l'arrière-pensée de se porter acquéreur, pour diminuer sensiblement la valeur et la contenance de cette terre. L'artifice lui réussit puisqu'il fut déclaré adjudicataire au prix dérisoire de 160 livres. Ainsi s'explique cette erreur de chiffre qui se retrouve sur un certain nombre de pièces ; en réalité, Gavr'Inis a une superficie supérieure à 30 journaux, soit une dizaine d'hectares.

Depuis que Stéphane vendit l'île en 1824 — on suppose cette fois pour un peu plus cher qu'il ne l'avait achetée — elle passa dans bien des mains.

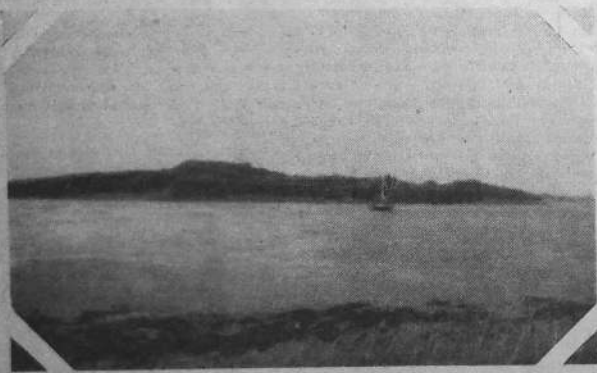
En 1829 commença le défrichement. Les hautes landes furent coupées et, bientôt, s'élevèrent des bâtiments d'exploitation où s'installa une famille de

paysans venue du Reno. Le terrain fut transformé en champs, en prairies, entourés de clôtures ; deux avenues furent plantées de chênes et d'ormeaux, un puits creusé.

Le tumulus lui-même, qui allait connaître une universelle renommée, était encombré de rochers sauvages et de lierres qui le rendaient tout juste accessible ; et sans doute personne n'y avait pénétré depuis que des marins réfractaires s'y étaient cochés sous l'Empire.

C'est M. Cauzique, alors propriétaire qui en dégorga l'entrée et découvrit

de grandes dalles de granit. En résumé, 29 menhirs supports, 10 tables de recouvrement et 11 dalles de pavage. Depuis l'entrée jusqu'au plafond de la chambre sur un parcours total de près de 16 mètres, les parois de pierre sont couvertes de sculptures et de signes gravés dont la variété et l'étrangeté échappent à toute description exacte. Ici, des cercles ou des demi-cercles s'emboîtent les uns dans les autres ; là des faisceaux de lignes s'épanouissent en flammes ou en gerbes fantastiques ; plus loin, une sorte de cartouche surmontée de trois rangs



Le tumulus de Gavrn'Inis, vu d'Er-Lannik, deux hauts-lieux de la préhistoire, balayés du grand vent...

l'allée dont il poursuivit le déblaiement jusqu'à son extrémité.

LA PREHISTOIRE

C'est le plus admirable monument mégalithique qui soit. Un feu à la main, lampe électrique ou bougie, c'est en baissant la tête qu'il faut s'engager dans la galerie.

De chaque côté, des blocs de pierre dressés et alignés supportent d'énormes tables également en pierre formant plafond. Sous les pieds, encore un pavage

de celtes en relief sur un fond de décoration sans nom. Dans l'allée, à droite, au bas d'un menhir, trois spirales figurant trois serpents dressés sur leur queue et au-dessous d'un autre support, voilà un signe gravé en creux, qui rappelle celui du dolmen des Marchands, de Locmariaquer.

Les ornementations de la chambre ne sont pas plus compréhensibles. Toujours des tourbillons de lignes ondulées, des zigzags, des combinaisons de courbes paraboliques serrées les unes contre les autres avec une profusion et un désordre

apparent à donner le vertige. A mesure qu'on avance, et suivant le mouvement et l'obliquité qu'on donne à la lumière, les tatouages lapidaires s'accroissent ou s'évanouissent en prenant des formes bizarres et grimaçantes qui multiplient les illusions. Il n'y a qu'un moyen sûr d'étudier, d'une façon complète et sans erreur, tous les détails du poème sculptural de Gavrn'Inis, c'est d'en visiter les mouillages qui ont été faits sur place en 1866 et qui sont actuellement dans une salle du musée de Saint-Germain-en-Laye.

Que signifient tous ces signes hiéroglyphes ? Bien des hypothèses ont été émises, aucune satisfaisante. C'est dans toute sa plénitude l'inconnu. De tous les savants, de tous les archéologues qui ont passé sous ces voûtes étranges, aucun n'en a percé l'énigme.

LA TRADITION

Là n'est pas la seule curiosité de Gavrn'Inis. Les ruines d'une antique chapelle, antérieure à l'époque ogivale ont permis de relier l'Histoire à la Tradition

Et celle-ci est significative, puisqu'elle veut que l'île ait été autrefois habitée par un couvent de « moines rouges » (meroch-ru). Longtemps, leur souvenir fut vivace dans les villoges des alentours, et il n'en est pas encore totalement disparu. Ce qui est curieux, c'est qu'un très ancien crucifix en cuivre et bronze

ait été retrouvé sous les murs de l'édifice, et tous les connaisseurs s'accordent à l'attribuer au onzième ou douzième siècle.

A cette époque précisément vivaient les religieux des Templiers. Et s'ils ont vraiment vécu à Gavrn'Inis, ce qui demanderait encore à être prouvé, il est vraisemblable que leur établissement y cessa lors de la condamnation et de la dissolution de l'Ordre, dans les premières années du quatorzième siècle. Arrestation, emprisonnement, confiscation, procès, exécution, tous ces actes qui ont consommé la ruine des Templiers se sont accomplis de 1307 à 1312, les grands exécuteurs étant Philippe Le Bel et le Pape Clément V.

Que s'est-il passé alors à Gavrn'Inis ? Le bouleversement de la chapelle dont les pierres étaient rongées par le feu, et ce crucifix mutilé, dépouillé de ses joyaux et jeté dans les ruines laissent soupçonner la catastrophe, la vengeance céleste qui anéantit en une nuit ce singulier monastère...

Depuis lors, l'île de Gavrn'Inis serait restée inculte et abandonnée pendant près de six cents ans. C'est l'hypothèse du docteur de Clamodeuc et souvent ses termes mêmes. Rien ne permet de la confirmer ni davantage de l'infirmier. Elle est vraisemblable, c'est tout ce qu'on en peut dire. Pour le reste, le secret de Dieu.

LES MÉCONNUES, AUSSI NOMBREUSES QUE LES JOURS DE L'AN

La tradition veut que les Iles du Mor Bihan soient aussi nombreuses que les jours de l'année : 365, pas une de moins, même une de plus les années bissextiles.

Pour burlesque qu'il semble, le détail n'est pas à négliger ; peut-être apporte-t-il même la clef de l'énigme. Des Iles, dignes de ce nom, bien que deux seulement soient assez grandes pour posséder leur administration communale respective, il n'en existe à dire vrai guère plus d'une quarantaine, et le chiffre est déjà respectable. Si maintenant il faut compter aussi tous les rochers, tous les récifs que découvre plus ou moins le jusant, alors, ma foi oui, on peut bien atteindre le total sans trop de peine, et il est possible qu'une grande marée d'équinoxe, tous les quatre ans, en fasse apparaître un de plus...

La ligne de démarcation peut être difficile à tracer, et quelquefois arbitraire. Mais je n'ai point l'intention de les retenir toutes ici, et j'en serais d'ailleurs bien en peine... Autant on a beaucoup écrit sur l'île aux Moines, déjà moins sur Arz, autant sont restées dans l'ombre de la littérature cette foule de méconnues, dont les Archives Départementales elles-mêmes ne connaissent pas tous les secrets.

L'énumération serait fastidieuse si chaque nom ne pouvait être suivi d'un trait historique, d'une anecdote, d'un point de repère dans le temps ou la légende ; mais le temps se fait plus vieux chaque jour, et la légende, emportée par des courants d'idées autrement violents que ceux d'Er-Gozek, se perd dans les récits comme les fleuves dans l'océan

UN METIER RARE

Une caractéristique très nette définirait les Iles qui sont habitées, et leur minorité décroît en raison même de ce

motif, le genre de vie très particulier de ceux qui y habitent, plus occupé encore lorsque l'île tout entière est propriété privée. Absolu qui n'appelle pas toujours un très vaste domaine...

C'était le cas du Réno, saccagé et pillé par les Allemands. Le comte de Lyrot, qui l'avait abandonnée pour d'autres cieux, à la guerre, revint, celle-ci terminée, constater les dégâts, puis s'en retourna en Amérique du Sud, où il jugea sans doute avoir mieux à faire.... L'île Longue aussi a été désertée, et le Grand Vézé.

Le nombre diminue. On ne compte plus guère désormais que Berder, anciennement à la duchesse d'Uzès, puis aux RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée où vit aujourd'hui une Communauté des Sœurs de Saint-François, qui donna asile, ces dernières années, à l'Institution Saint-Louis de Lorient, avec Berder, la Jument qui lui fait face, au grand manoir tout rose dans un bouquet de verdure ; Gav'Inis sur l'autre versant ; Irus, où la générale Brosset revient tous les ans passer l'été ; Ilur, près de Saint-Armel ; Dantem, vers Arzon ; Boëdec, devant Conleau. Je n'affirmerais pas que c'est tout, mais on ne doit pas être loin du terme.

Dire qu'on vit là comme des Robinsons serait exagéré, mais il faut, comme Robinson, suffire soi-même à beaucoup de choses. La nourriture d'abord ; ni les vaches de l'exploitation fermière, ni les parcs à huîtres qui cement les Iles comme un cordon de protection, ne peuvent satisfaire tous les besoins ; encore bien moins les champs de blé procurent-ils la récolte nécessaire au pain quotidien.

C'est donc sur le continent qu'il faut aller chercher la farine, et l'épicerie, et les engrais, et le charbon ; et à la ville se débattre avec toutes les administrations qui se font tirer l'oreille pour con-

sidérer les requêtes de cette étrange clientèle ; et puis après une journée de courses et de démarches rentrer le soir, fourbu, pour affronter de nouveau la mer, par tous les temps, par toute marée, par tous courants, à la nuit souvent, sans guide, sans phare, que les lointaines lumières des terriens ; et recommencer l'escapade la semaine suivante...

C'est un métier ingrat, vraiment, que d'être insulaire aujourd'hui, et il a beau avoir des consolations, procurer une paix souveraine après laquelle les malheureux citadins soupirent si souvent, on ne s'étonne pas qu'il se perde, comme d'un autre temps révolu avec ce qu'il falloit pour l'entretenir, et d'abord la fortune.

Aussi les Iles inhabitées sont-elles beaucoup plus nombreuses que celles qui ne sont pas solitaires. Quelques-unes, d'ailleurs le furent toujours.

Par toutes cependant.

ILUR

Ilur n'a qu'un hameau d'une poignée d'habitants. Il n'y a pas là de quoi constituer une paroisse, et l'île autrefois fut cependant paroisse, une très ancienne paroisse même. Son érection n'a pu avoir lieu que lorsqu'elle dénombrait une population assez considérable et une superficie relativement étendue.

Or, ces deux conditions n'ont pu se rencontrer que lorsque l'île faisait partie du continent. De là se tire la conclusion que l'érection d'Ilur en paroisse est nécessairement postérieure à la création du diocèse de Vannes, en l'an 465. C'est donc qu'au cinquième siècle, l'île était encore rattachée à la terre ferme.

Au onzième siècle, quand Sarzeau remplace Ilur au pays de Rhuy, la séparation est déjà consommée. Désormais, par les envahissements de la mer, cette antique paroisse ira toujours en diminuant jusqu'à sa suppression définitive.

Ilur, aujourd'hui, n'est plus qu'un îlot perdu entre Arz et la côte de Sarzeau. Mais, quand on l'examine attentivement à marée basse, on voit qu'il y

tient encore par une plaine vaseuse, tandis que d'Arz le sépare le lit assez profond de la rivière de Noyal.

On en pourrait d'ailleurs dire autant d'Iluric, de Godec, de Tascon, de Balian.

ER-LANNIK

Avec Gav' Inis, après elle, Er-Lannik (La Petite Lande) appelé aussi Inis-en-Teisser (Île du Tisserand) est la plus célèbre dans le monde des savants qui sont venus innombrables, lui rendre visite.

Mais Er Lannik est sensiblement plus petit : pas 500 mètres de pourtour, pas un hectare de superficie, perdu au milieu des courants et des récifs.

Inculte et complètement désert, il n'est guère en fait pour y accoster que les pêcheurs de Séné, venant de temps à autre ramasser des brassées de faougres.

A quelque 25 mètres d'une éminence naturelle composée de grosses roches, sur le versant qui fait face à la côte d'Arzon, se déploie le cromlech, vaste cercle de menhirs, une soixantaine, formant une circonférence de près de 200 mètres. L'intervalle entre chacun n'est pas toujours de 50 centimètres. Phénomène curieux, la moitié de ce cercle brisé n'est plus sur l'île, mais dans l'eau qui la recouvre à marée haute, ainsi qu'un autre cromlech tout semblable et adjacent au premier, donnant à l'ensemble la forme exacte d'un grand 8, dont le quart seulement est visible par mer haute. Et dans leur enceinte, une masse d'objets très anciens, des fragments de poteries, des silex, des meules de granit, des haches de pierre, attestant la présence autrefois en ces lieux de populations évoluées. Mais depuis quatre-vingts ans bientôt que chacun prélève à sa guise de ces débris, il n'en reste plus laurid aujourd'hui, et je crois bien que pour en voir, le plus simple est encore d'aller au Musée...

On rapporte qu'un particulier de Larmor-Baden ayant besoin de gros blocs

de granit pour endiguer un lois de mer, eut l'idée de se fournir ici à bon compte. Mais l'îlot entouré d'écueils et de courants très violents, l'entreprise dut être abandonnée. Sans doute à ces circonstances doit-on la conservation du monument qui a échappé jusqu'ici aux mutilations des hommes.

Celles du temps suffisaient : en 1926 sur l'initiative de M. Le Rouzic, de Carnac, les menhirs qui gisaient à terre, comme d'énormes pierres tombales cou-

Vézy, Boéd et Boëdic, Luern et Luernik...

Logoden occupe une place privilégiée dans la légende. A ce que prétendaient les bonnes femmes d'antan, existait ici une cache de fraudeurs... Une grotte qui ouvrait sous la mer et qui en aurait vu défilér, des ballots de tabac de luxe, des dentelles, de la soie de Chine et des fûts d'eau-de-vie !

On disait même qu'il y avait de l'or sous les squelettes d'une bande de partisans qui s'étaient entre-tués, du temps



Les menhirs d'Er-Lannik qui forment l'un des cromlechs les plus remarquables du monde, les plus difficiles d'accès aussi, perdue qu'est l'île entre les récifs et les courants.

vrant le sol d'un cimetière antique ont été relevés. Jusque là ils faisaient l'effet, couchés dans les hautes herbes, mais chacun à sa place, de soldats tombés à leur poste.

LOGODEN

Face à Arradon, les Logoden sont deux, la grande et la petite, Logoden et Logodenic.

Souvent ainsi dans le golfe, les îles vont-elles de pair : le grand et le petit

de l'Empire. L'écrivain Jean d'Agraves s'est fait l'écho de ces bruits dans un fort imaginaire roman consacré au golfe. Et il avançait même qu'un parquer du Logea avait fait des fouilles, tandis qu'on bâtissait ses murs et qu'on creusait son puits. Le bonhomme s'était enrichi assez vite... Dame ! des fois qu'il aurait mis la main sur le mogot.

Voici beau temps que les chasseurs même ne descendent plus à Logoden, depuis qu'ils ont tué les derniers lapins

qui y foisonnaient comme vermine. Parfois les campeurs en canoë y plantent bien encore leur tente, au fort de la belle saison. Mais comme l'eau du puits est saumâtre, ils ne restent guère à jouer les Robinsons sous les sapins..

SATELLITES

Mais, qui dira jamais le charme, le style, la grâce, même dans leur pauvreté,

des satellites minuscules dont seules les cartes marines ont retenu le nom : Creizic la rousse, Holavre qui tresse au-dessus des flots sa pyramide rocheuse et dénudée, Dervenn, qui évoque les chênes engloutis ; et la plus originale peut-être, Drennec avec sa douzaine de pins chétifs se reflétant dans la nappe d'argent du golfe, image d'un bouquet de palmiers nains dans un archipel exotique...

LA RIVIÈRE D'AURAY GRANDE ARTÈRE DE NAVIGATION

Le Mor Bihan a connu une brillante carrière navale, dont les Vénètes marquèrent vigoureusement l'origine, si imprécise soit-elle dans le temps. Depuis combien de siècles exerçaient-ils l'art de la navigation lorsque César décida en personne de réduire ces trop fiers rebelles à l'influence latine ? On n'en sait trop rien à dire vrai ; mais pour que l'Empire Romain prit ombrage de cette lointaine puissance, c'est qu'elle avait atteint à coup sûr une prépondérance marquée sur toutes les nations maritimes avec lesquelles elle entretenait des relations. De leur nombre, l'écrivain Georges G.-Toudouze citait comme une possibilité les peuples de l'Amérique que les Vénètes auraient, bien avant Christophe Colomb, découvert. C'est une hypothèse que rien ne permet ni de confirmer ni d'infirmer, non plus qu'il n'est interdit de voir dans cette suprématie sur les mers le motif profond de la campagne militaire qui devait aboutir à l'écrasement de la thalassocratie vénète.

Ce n'est lui retirer aucun de ses mérites de dire cependant que le pays se prêtait, par sa configuration géographique même, tout à la fois face à l'océan et à l'abri des flots, à la conquête de cette apogée, et sans doute à ces données de la nature les Bretons qui sur ce sol s'établirent quelques siècles plus tard, durent-ils d'avoir connu eux aussi une éminente fortune dans le commerce maritime.

CABOTAGE ET BORNAGE

Davantage encore que le port de Vannes, plus éloigné de la côte, le petit havre d'Auray fut au Moyen-Âge un centre actif de bornage et de cabotage.

D'une bonté et d'une sûreté reconnues, écrit Ogée dans son Dictionnaire de Bretagne, contenant assez d'eau

pour que les plus grands bâtiments pussent y charger et décharger de bord à quai sans beaucoup de frais, il offrait pour le commerce des facilités qui en firent de tout temps une espèce d'entrepôt pour tout le pays du milieu de la province qui se trouvait privé de port. Les Espagnols, appelés en Bretagne pendant les troubles de la Ligue, ayant eu l'occasion de fréquenter le Mor Bihan et y ayant reconnu une excellente rivière, jetèrent dès lors les fondements d'une correspondance qui se consolida au dix-septième siècle et fut la source des fortunes considérables qui s'y édifièrent. Il s'y établit des négociants qui firent, avec les ports de Bordeaux, Bayonne, St Sébastien, Bilbao et toute la côte d'Espagne, un commerce de change si lucratif qu'Ogée rapportait avoir vu des comptes de vente suivant lesquels un navire après avoir vendu sa cargaison de grains en Espagne revenait chargé de fer et rapportait en outre le quadruple de la mise dehors en piastres ; encore des notes apprennent-elles que l'on regardait ces gains comme diminués considérablement.

Auray atteignit ainsi, au terme du dix-septième siècle, le faite de sa prospérité, mais elle devait pâlir lorsque la Compagnie des Indes éleva Lorient au rang du grand port qui ravit aux satellites de moindre importance le plus clair de leur clientèle. Ainsi Vannes, Hennebont, Auray furent-ils frappés de coups mortels.

La plupart des familles riches d'Auray vinrent alors avec empressement s'établir dans la cité nouvelle, espérant y doubler en peu d'années leur fortune, et le Loch ne reçut plus dans ses eaux que de rares caboteurs chargés seulement de marchandises nécessaires à la consommation de la ville et d'un petit nombre de paroisses environnantes.

Avec l'établissement des chemins de fer et la création de grandes routes, Au-

ray sembla renaître à la vie. De fait, en été, sa grand' place et ses pittoresques ruelles qui descendent aux chemins de halage sont-elles le décor d'une animation très dense. On va et on vient beaucoup... mais on ne s'arrête guère que pour une brève halte dans l'un de ces hôtels réputés qui perpétue le nom de la vieille hôtellerie du Quai Saint-Goustan, où le 4 décembre 1776, descendait Benjamin Franklin, venant négocier « un traité de commerce et d'amitié avec la Cour de France. »

rechercher la possession. Montfort, finalement, après que la cité eût été prise et reprise, l'emporta dans cette célèbre bataille qui coûta un œil à Clisson, la liberté à du Guesclin, la vie à Charles de Blois, et de la Bretagne marqua la destinée.

C'est alors que s'amplifia cette prospérité maritime destinée à un tel bonheur, et le caractère de la population n'y fut point étranger, qui était renommé pour l'un des plus énergiques de Bretagne :



Paysage de la rivière d'Auray, vers son embouchure

UNE VIEILLE HISTOIRE

Ce fut l'un des derniers épisodes d'une longue, vieille et glorieuse histoire. Sans pouvoir justifier d'une antiquité aussi reculée que Vannes ou Locmariaquer, Auray a entouré son berceau d'un reflet merveilleux en se donnant pour fondateur le roi Artus. Pas moins. Même si Le Baud s'est trompé en couvrant de sa grave autorité cette thèse, laissons-en la foi aux Alréens, ils ont déjà tant perdu d'illusions !

Depuis qu'en 1201 Arthur I^{er} fortifia la ville d'un château qui lui conférait une allure stratégique, les prétendants à la Couronne ducal ne cessèrent d'an-

« tête d'Auray, tête de diable » assurait un vieux diction.

La Révolution hâta son déclin naissant, et, déclare sans phrases Adrien de Courson, « fit d'une ville naguère riche, peuplée et florissante, un séjour de misère et de tristesse. »

JUGEMENT TÊMÉRAIRE

Il ne faut rien exagérer, et Courson lui-même reconnaissait son jugement téméraire en désignant plus loin Auray comme « l'une des villes les plus gracieusement pittoresques qui se puisse imaginer, assise qu'elle est au pied du

plateau où coule la rivière du Loch navigable à marée pleine aux navires de trois cents tonneaux. »

Las ! Auray souffre aujourd'hui des mêmes maux que Vannes, et ce qui était vérité voici cinquante ans est bien proche aujourd'hui de devenir mensonge. Les gluants paquets de vase qui s'amoncellent sur les rives du Loch en rendent la navigation de plus en plus difficile, et ils se font étrangement rares les navires marchands qui viennent accoster au pont de pierres après avoir longé cette voie d'eau triomphale entourée de collines boisées dans la verdure desquel-

les se cachent les villas et les propriétés de maîtres.

Elle n'est pas totalement désertée toutefois, et si les trois-mâts de jadis ne la hantent plus guère, la remontent souvent aujourd'hui les chalands des ostréiculteurs et de légers voiliers de plaisance dont une gracieuse flottille a jeté l'ancre devant son embouchure, à Larmor-Baden, premier centre de yachting du golfe.

Hier, la « Marine en bois », aujourd'hui le tourisme nautique : il y a peut-être contraste mais pas contradiction. De l'une à l'autre, c'est la tradition du Mor Bihan qui se perpétue.

« AMITIÉS PARTICULIÈRES » QUELQUES CULTES DE L'UNE A L'AUTRE PAROISSE

Il est peu de paroisse en Bretagne qui s'observe envers l'un ou l'autre saint du paradis un culte de prédilection, sans porter toutefois ombrage aux devoirs religieux plus généraux. L'Eglise elle-même, d'ailleurs, patronne souvent ces dévotions particulières — nos Pardons en font foi — imposées par un souvenir, une coutume, une protection dans le péril.

Tout en nuances et en impondérables en raison même de sa nature, le sujet s'avère particulièrement délicat pour qui n'est point théologien, et c'est sans aucune prétention, et très sommairement, que je l'aborde, guidé encore par des auteurs avertis, tels l'abbé Nicol et le chanoine Le Mené qui, l'un et l'autre, tinrent une place importante, au siècle dernier, dans la vie intellectuelle du diocèse.

Les rivages du Mor Bihan n'ont pas échappé à la règle générale. Peut-être, ici ou là, existe-t-il une exception qui la confirme, mais elle est loin d'être rare la pratique propre à telle île, à telle chapelle, et souvent inattendue.

À SENE

Souveni, la prière que l'on y vient faire vise un but précis.

Ainsi, en Séné, existe-t-il un petit oratoire placé sous le vocable d'un saint qui, dit-on, fait marier dans l'année les filles qui le viennent invoquer. La première chose qui frappe la vue, en entrant dans l'édifice, c'est la statue de Saint Ufrier, dont l'un des pieds est criblé d'épingles : ce sont les jeunes filles de la paroisse qui, impatientes de trouver un époux, transforment ainsi en pelote la statue du saint. Celle qui parvient à y planter solidement son épingle peut compter qu'un amoureux la viendra bientôt demander à sa famille. Mais

nette espérance pour la pauvre enfant dont l'épingle s'est détachée : Saint Ufrier renvoie certainement son mariage à plus tard !

A L'ILE-AUX-MOINES

L'église de l'Île-aux-Moines a beau être placée sous le patronage de Saint Michel, c'est plutôt à Saint Vincent-Ferrier que vont les dévotions. Il fut aussi grand sur la terre que le vainqueur de Lucifer dans le ciel, une grande lumière dans l'Eglise et un grand génie dans le monde. Et surprenant avec cela : en un temps où les voyages offraient peu de commodités, il trouva le moyen de parcourir l'Europe, enthousiasmant les peuples, accueilli par les princes, reçu dans les cours où il servit d'intermédiaire et de conseil à plus d'un souverain.

Ce qui n'explique tout de même pas l'origine de son culte à Izenah et elle est curieuse en effet.

A Vannes, demeurait en 1780 M^{lle} Jeanne Touzé de Grande-Isle, femme d'une grande piété et qui portait une dévotion particulière au saint, protecteur de la cité, hier comme aujourd'hui. Elle avait aussi peu à peu acquis le privilège de présider aux préparatifs spéciaux de toutes les cérémonies destinées à honorer la mémoire du saint, à l'ornementation de ses chapelles et de son tombeau, consacrant à l'objet de sa vénération des sommes considérables.

Ce culte s'explique facilement, et, sans vouloir le rattacher à des motifs exceptionnels, ni percer les secrets d'une âme, on peut croire que cette estimable personne qui avait épousé un capitaine d'infanterie nommé Legris, avait efficacement recommandé dans quelque péril de guerre son mari au patron des Vannetais. En 1747, en effet, un garde-

française de ce nom plaça la première échelle à l'assaut de Berg-op-Zoom, où Lowendal, sous les ordres de Maurice de Saxe, trouva son bâton de maréchal.

Or, il existait dans la crypte du tombeau de St Vincent Ferrier, sous le chœur de la cathédrale de Vannes, une image peinte de l'illustre Dominicain. En 1770, des travaux assez importants furent effectués dans l'église : le nouveau chœur, notamment, fut élevé et le Chapitre décida que le tombeau, pour être mieux placé, serait retiré de l'obscur caveau où il se trouvait. On en retira

presque à Vannes une pieuse concurrence.

Aujourd'hui encore il est si vivace, qu'elle fut reçue en grande solennité lorsqu'en 1945 elle revint à l'Île-aux-Moines, après un exil de quelques années devenu prudent à la promulgation de l'ordonnance allemande sur les trésors artistiques. Mais la statue a retrouvé dans l'église la place d'honneur qu'elle tient aussi dans le cœur de tous les îliens, et quand ils partent en campagne, sur les vastes mers du globe, c'est fréquemment à Saint Vincent Fer-



Il est peu de paroisses en Bretagne qui n'observent envers l'un ou l'autre saint du Paradis un culte de prédilection. Et ces dévotions, ces « amitiés paroissiales » ont le plus souvent pour cadre une modeste chapelle, au bordure d'un chemin creux...

donc la statue, et comme celle-ci parut dans un trop grand état de vétusté pour être exposée au grand jour dans la chapelle dite alors de Saint-René, où fut placé le nouveau tombeau, M^{me} Le-gris demanda cette relique précieuse pour en faire don à l'église Saint-Michel de l'Île-aux-Moines, où elle possédait la terre de Kergantelec.

C'est ainsi que la trêve d'Izenah hérita de cette statue, et si avec les événements elle connut quelques avatars, son culte du moins ne s'est jamais démenti dans la plus belle île du Golfe, faisant

rien que se recommandent les navigateurs de l'île.

A L'ÎLE D'ARZ

Ce qui n'exclut d'ailleurs pas la prière à la Vierge, particulièrement vénérée chez tous les gens de mer. Ainsi, à Arz, au moment du départ des jeunes matelots pour le service, leurs mères avaient coutume de les conduire à l'église afin d'y prier ensemble à l'autel de la Vierge. Là, après avoir supplié l'Étoile de la Mer de veiller sur leurs fils, ces pauvres

femmes suspendaient au cou de leur enfant un petit sachet rempli de poussière ramassée sur les marches des autels. Au milieu des mers, dans les régions les plus lointaines, ce sachet béni leur était une consolation et un souvenir. Lorsque le mal du pays menaçait de les envahir, ils jetaient les yeux sur la précieuse relique et se rappelant que la-bas leur mère, agenouillée, comme au jour de leur départ, devant l'autel de Notre-Dame lui demandait de toute l'ardeur de la foi le retour d'enfants bien-aimés, ils reprenaient courage, se transportant, par la pensée, dans la chère petite église où bientôt ils iraient déposer joyeux et reconnaissants, le gage de tant de foi et d'espérance.

On raconte que l'ancienne Compagnie des Indes, voyant que la nostalgie décimait les équipages de ses vaisseaux, composés en grande partie de marins bretons, fit embarquer un joueur de binou sur chacun d'eux, et que les chants et les danses du pays adoucissent singulièrement les douleurs d'un long exil. On conçoit facilement l'impression que ces airs de la patrie devaient faire naître dans l'âme du matelot bas-breton, à six mille lieues de son pays. Mais combien plus profondément le marin arzois ne devait-il pas se sentir ému lorsque, touchant à ses derniers moments, il obtenait de l'oumônier de son vaisseau la promesse d'être enterré avec la sainte poussière recueillie par sa mère et trempée de ses larmes !

A ARZON

Il existait autrefois dans l'anse du Croisty, sur la commune d'Arzon, une chapelle sur les murs de laquelle les marins venaient inscrire leur nom en signe de confiance : de manière visible, ils tenaient à conserver sous les yeux de Notre-Dame les marques de leur fidélité.

Lorsqu'un navire du pays, sortant de Port-Navalo, arrivait en vue de la chapelle, à la voix du capitaine tous les marins se signaient et tombant à genoux récitait une prière pendant que

le pavillon s'abaissait trois fois pour saluer la maison de Dieu. Puis ils continuaient sans crainte leur voyage, ayant confié leur vie à la Vierge pour les ramener à leurs modestes foyers.

Car sous sa rude écorce, le marin breton cache une âme religieuse. Parfois endormie, jamais éteinte, sa foi se réveille toujours au moment du danger à l'heure où il comprend que s'il est le maître de son navire, il ne l'est qu'après Dieu. Alors ils sont sublimes, les matelots morbihannais. Le capitaine rassemble son équipage, et calmes, en face de la mort, ils promettent, s'ils reviennent au pays, d'accomplir un pèlerinage.

Où se rendront-ils ? A quel saint se vouent-ils ? Neuf fois sur dix, la réponse est la même : Sainte-Anne d'Auray. Et les nombreux ex-voto qui tapissent les murs de la basilique, drapeaux pris à l'ennemi, il en est des anglais et des espagnols notamment, de peintures reproduisant la tempête, sont d'irréfusable preuve de cette dévotion, attestée aussi sur le grand livre des Miracles par les dépositions des témoins.

Et les Arzonnais précisément y figurent en très honorable rang.

C'est le 16 avril 1628, le capitaine Jean Le Net, sieur de Motenno, venu en corps de chemise et pieds nus pour raconter un fait qui, au dix-septième siècle bouleversait l'art de la navigation

— Mon navire, dit-il, avait été surpris par une violente tempête, je fis le vœu, si j'en réchappais, de venir ici dans le costume que vous me voyez. Sainte-Anne m'a entendu, et, chose difficile à croire, mais que j'affirme sous serment, mon bateau, chassant devant la tempête, a passé sans accident de personne et sans avarie, des côtes de Terre-Neuve tout droit jusqu'à la rivière de Vannes, dans mon propre pays, et cela en l'espace de treize jours alors qu'il faut tout un mois, par le temps le plus favorable, pour cette longue traversée. A mon avis il n'y a pas de doute, c'est la main de Sainte-Anne qui m'a conduit.

UN VŒU CÉLÈBRE

Comme elle protégea encore les Arzonnais dont le vœu est parmi les plus célèbres dans toutes les annales de Sainte-Anne-d'Auray.

En 1673 pendant la guerre de Hollande, la paroisse était venue aux fêtes de la Pentecôte, recommander à « la bonne grand' mère » les 42 Arzonnais partis pour la guerre sur un vaisseau du Roi. Quelques jours après, le 7 juin, ce navire se trouva engagé dans un terrible combat. Une grande partie de l'équipage périt ; mais pas un Arzonnais ne fut touché.

Et depuis 1673, la paroisse revient, chaque année, en procession, le lundi de

la Pentecôte, rendre grâce à Sainte Anne. On y porte sur un brancard un petit bateau gréé à la manière des anciennes frégates ; deux marins tiennent le tableau commémoratif de l'ex-voto ; et tout le peuple chante la naïve et vieille complainte, œuvre du recteur, tout à la fois expression de la reconnaissance populaire et récit de la protection de Sainte Anne :

**La merveille est toute sûre
Que pas un homme d'Arzon
Ne reçut la moindre injure
De mousquet ni de canon.**

Une tradition si vivante et ininterrompue depuis près de trois siècles, il est peu de tels témoignages, même en Bretagne, de gratitude et de foi.

DES ORIGINALITÉS QUI SE PERDENT, DES MÉTIERS QUI SE MEURENT

La pêche évolue, elle n'est plus un mode de nourriture pour une population côtière abondante ; elle est devenue, en tant que richesse d'exportation, un mode de gains ou même titre qu'une mine ou qu'une monoculture. Aussi tend-elle de plus en plus à se grouper autour de quelques centres qui se sont créés un outillage perfectionné de manutention et d'expédition du poisson, Lorient par exemple, citait Jean Brunhes dans sa monumentale Géographie humaine de la France, dont ces lignes sont extraites. Et d'ajouter aussitôt en explication :

« Un port de pêche type prend une physiologie toute spéciale. Il ne doit plus simplement posséder des quais d'accostage, ce qui était déjà un progrès sur l'ancienne grève d'échouage, il lui faut des halles de vente, des magasins de mareyeurs, des voies ferrées d'évacuation, une Bourse au poisson et toute une clientèle assurée et étalée sur un vaste arrière-pays ; il importe qu'il ait aussi une série d'installations industrielles : usines de conserves, ateliers de saurissage, fabriques utilisant les résidus de poissons, fabriques de caisses, de glace, de filets, cales de radoub pour chalutiers, etc... Un port de pêche devient un organisme extrêmement complexe. De là le besoin de transformer toute l'économie de la pêche. Il faut concentrer dans quelques ports rares, mais bien outillés, l'équipement de cette industrie. C'en est fini du régime des petits ports dispersés au long de tout le littoral ; ils continueront à vivre mais sous la dépendance de quelques grands centres assurant l'écoulement, la conserve et le marché ».

LENTEMENT, MAIS SUREMENT...

Cette prophétie de Jean Brunhes, elle est aujourd'hui en pleine voie de réalisation, quand elle n'est pas déjà tout à fait consommée.

Toutes les côtes de Bretagne étaient jalonnées de castes isolées menant en marge de la population terrienne d'en-tour une existence à part, tant dans leur mode de vie, que dans leurs occupations, dans leurs spécialités. A Saint-Malo et à Paimpol où pourtant l'on n'avait rien de sauvage — ce sont aussi, par contre-coup, des exemples moins caractéristiques, — on armait pour la pêche en Islande, « la grande pêche » comme on disait. Mais les trois mats qui partent encore à Terre-Neuve, sont chaque année moins nombreux.

Sur les rivages du Léon, à Guisnény, à Kerlouan, jusqu'à l'embouchure des « Abers », les Patens sont essentiellement goémonniers. Ils le demeurent, mais à grand'peine luttent contre une concurrence et une adversité qui s'annonceraient singulièrement âpres, si les conditions économiques et les échanges internationaux venaient par un hasard inattendu à se normaliser. Alors ce serait de la main-d'œuvre toute prête pour l'arsenal de Brest, car avec cela les naufragés, dont les épaves sont encore considérées, comme une manne du ciel, se font rares et les douaniers de moins en moins tolérants. Même les mœurs évoluent et les mariages consanguins souffrent des exceptions, sauf dans certaines îles très isolées, Molène, Quessant, Sein ; en Morbihan, encore Groix et Houat où les originalités s'émeussent moins qu'ailleurs.

Car sur chaque presqu'île, chaque ancienne île, chaque « fin de terre » où la séparation du continent est moins accusée, elles disparaissent peu à peu, imperceptiblement sur le coup, régression lente mais sûre de tout ce qui tranchait, hommes et métiers, sur la banalité du monde.

EN MOR BIHAN AUSSI

Le Mor Bihan n'échappe pas à cette uniformisation commune. Partout elle

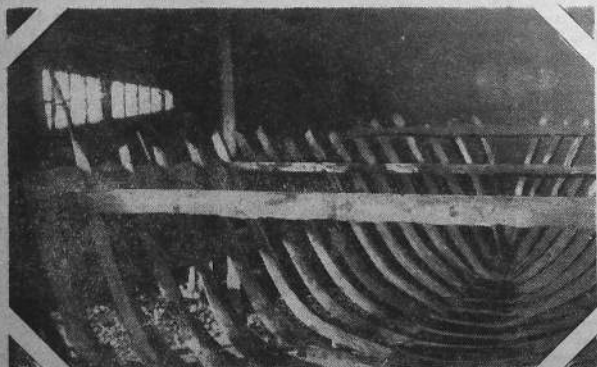
n'est pas accomplie, mais presque partout elle est ébauchée.

Les « Forbans » du Bono appartiennent désormais à l'Histoire et il n'y a pas cinquante ans, on en dénombrait 80 familles sur cette commune de Plougoumelen, qui en avait l'exclusive, comme Séné celle des Sinagots. Eux, ils ont la vie dure, mais pour combien de temps encore ? De lourdes menaces pèsent sur leur avenir proche, on l'a vu, et l'Inscription Maritime n'est pas seule à nourrir quelques craintes à leur endroit. Déjà les Paludiers ont disparu, non seulement de Séné qui comptait

destes, mais encore notables d'où sortent thoniers et sardiniers, bateaux de jouge déjà forte, dont les ateliers du quai Saint-Goustan à Auray, offrent une formule artisanale qui n'est point sans importance.

Alors que le petit apprenti, de réparation et de construction, se fait rare, il n'est plus personne à vouloir s'établir dans cette branche aujourd'hui, puisque ceux qui s'y trouvent craignent fort de devoir, à brève échéance, l'abandonner.

C'est du moins ce qui m'a été dit au Bono qui, depuis une centaine d'années, comptait les principaux chantiers du



La cale, la quille, les barrots de cette vedette ont déjà été posés. Sera-t-elle vraiment la dernière à sortir du petit chantier naval du Bono ?

d'importants marais salants, aux siècles derniers, mais de toute la presqu'île de Rhuys qui ajoutaient encore au charme attachant de cette terre amphibie. Et si au pays de Guérande, l'industrie saline demeure, combien de ses accessoires folkloriques ?

Une autre activité qui bientôt ne sera plus, c'est celle de la construction navale, de la petite construction navale s'entend. Les chantiers de Saint-Nazaire ou de Lorient ne sont bien sûr pas en péril, ni même les entreprises plus mo-

destes, car il y a belle lurette que l'Île-aux-Moines et Port-Navalo ont perdu les leurs.

DES HANDICAPS TROP LOURDS

Toute une série d'handicaps contrarie aujourd'hui la construction de faibles unités, les sinagots, les sabliers, les petits voiliers, les vedettes pour les porcs

On ne parle pas des ennuis passés, même proches. Pendant la guerre, le marasme fut complet, et les comités d'organisation peu sécurables : on me l'a dit, je ne m'en porte pas garant

même si je crois volontiers que l'on n'avait pas tort. On m'a laissé entendre que s'ils avaient été un obstacle sérieux, on se serait assis dessus : de bois, il y avait assez de stocks, même s'ils étaient clandestins, pour pouvoir traiter sans bon d'achat. Sur les clous, le goudron, la peinture, il y aurait eu aussi, paraît-il, moyen de « s'arranger ». Mais pas une commande ne fournit même l'occasion d'enfreindre les règlements.

Aujourd'hui, la situation rejoint celle d'avant-guerre : du travail par intermittences ; surtout du chômage.

La question des prix, ici comme dans tous les secteurs de la production, joue un rôle capital. Le coefficient des matériaux est par rapport à 1939, de l'ordre de 18. Le kilo de clous qui se payait 6 francs vaut 110 francs aujourd'hui, ce qui n'engage pas demain. Le mètre cube de bois qui coûtait 650 francs, est maintenant à 8.000 frs. Encore l'avait-on au bout du fil téléphonique, rendu à domicile, sans se déranger. Aujourd'hui il faut courir la campagne, se déplacer vingt fois et assurer soi-même le transport. Au total, ce qui est théoriquement à 8.000, se trouve pratiquement porté à 10. ou 12.000, sans compter sa peine.

La répercussion sur le prix de revient est inévitable, mathématique. Ce qui pouvait atteindre 12 à 13.000, 15.000 au maximum, avant-guerre, se chiffre désormais à 160.000 au bas mot. C'est l'un des prix les moins forts dans les 8 à 10 mètres : il s'applique notamment aux vedettes des ostréiculteurs, et tous possèdent les embarcations qui leur sont nécessaires. Comme il faut vendre un certain nombre de douzaines d'unités pour gagner cette somme, et que beaucoup ne peuvent en disposer, ceux qui volontiers auraient procédé au remplacement de leurs bateaux se conten-

tent de les retaper, leur rendant avec quelques planches, quelques coups de pinceau une nouvelle virilité. Personne ne s'y trompe, eux non plus, mais le plus urgent a été paré.

Aux sinagots, on applique le même principe, et aux chalands.

SON DERNIER BATEAU

Pendant ce temps, le petit entrepreneur de construction navale vivote tant bien que mal, mal plutôt que mieux. Lui aussi fait face à la situation par des mesures provisoires. Au Bono, M. Ezan, réputé cependant pour la finesse de sa coupe, s'est adjoint une salle de danse à l'étage de son chantier ; mais un concurrent est venu qui a installé du plus moderne, et la jeunesse même déserte son établissement.

Pour ça, ma foi tant pis. On n'est pas en même temps maître de danse et charpentier de marine. M. Ezan l'est, avec compétence, avec art. Vous le croirez sans peine quand vous l'aurez vu œuvrer sur le canot qu'il construit actuellement et dont il a déjà posé, avec la carène, la cale, la quille, les barrots.

Pendant qu'il y travaille, ses enfants ses gorgons comme il dit, qui jouent pieds nus dans le raidillon face au port, le regardent avec admiration, aussi attentifs que des infirmières près du chirurgien.

M. Ezan, lui, était triste. Il croit que ce bateau, c'est le dernier qui sortira de chez lui.

Depuis que ces lignes ont été écrites, le territoire du Bono, détaché en octobre 1947 de la commune de Plougoumelen à laquelle il appartenait, a reçu son autonomie administrative. Plus anecdotique l'importance de son agglomération, 1.550 habitants, s'était reconnue une personnalité marquée qui légitimait une existence propre à l'intérieur de la communauté morbihannaise.

AU FIL DE L'EAU : QUELQUES MOTS DES COURANTS MARINS

Les marins comparent le golfe à une casserole percée, dont l'eau fuit avec d'autant plus de force que le trou est plus petit. Ainsi par l'étroit goulet que forment les deux pointes de Port-Navalo et de Locmariaquer, la mer pénètre-t-elle avec violence dans ce vaste bassin intérieur de cent kilomètres carrés, pour en recouvrir périodiquement, deux fois par jour, toutes les vasières, jusqu'aux plus lointaines, d'Auray, de Séné, du Vincin.

Et chemin faisant, pour y parvenir, le flot se fera aussi rapide à chaque étranglement de terres, entre deux îles, plus resserrées, Gavv'Inis et la Jument par exemple où ce courant dangereux atteint jusqu'à la vitesse de douze nœuds par grande marée. On conçoit dès lors, combien la navigation peut être difficile pour les marins qui se hasardent dans ces parages sans en connaître parfaitement les secrets.

DES ROUTES IMPRATICABLES

Il serait absolument vain à un navire à voile de vouloir se rendre par jusant de Port-Navalo à Vannes en suivant le fil de l'eau. La grande route de mer est alors plus sûrement fermée que par une barricade. En serrant le rivage d'assez près, le voyage n'est cependant plus impossible, car le courant entraîne à proximité de la terre, un contre-courant qui permet le passage. Mais il n'est ouvert qu'aux initiés. Et ceux-là seuls peuvent vraiment se flatter de connaître le golfe.

Demandez donc au romancier Georges G.-Toudouze, ce qu'il en pense. Il vous contera sa mésaventure, un jour qu'il s'était mis en tête, ayant une sérieuse panne de moteur, de vouloir monter à la voile de Port-Navalo à Auray.

Il avait, écrit-il dans une délicieuse page de souvenirs d'où l'à-propos, s'est

le propre de Toudouze, n'est jamais absent, non plus que la réflexion sérieuse et pratique, il avait pour lui grand'large, toute sa voile dehors et était très bien parti, à belle allure. Mais deux minutes trop tard, à cause du renversement de courant, et le nez en plein dedans, il demeura par le travers de la tourelle noire et blanche du Grégan, exactement une heure et 38 minutes, sans avancer d'un pouce, ni reculer d'un millimètre. Sa voile gonflée à bloc et le courant de jusant s'équilibraient rigoureusement.

Lui voulait passer, le Mor Bihan s'amusait à ne pas vouloir qu'il passe. Ainsi jouèrent-ils tête à tête comme deux biques pendant une heure et demie, jusqu'à ce que, lassé d'être une manière de rocher, il eut l'idée de prendre la tangente, d'aller tirer un bord très large vers Matenna, revenir par derrière Gavv'Inis et se faulxer d'un courant dans l'autre.

Dès lors il flottait comme un bouchon. Ainsi font les sinagots quand ils veulent sortir de chez eux ou y rentrer malgré une marée défavorable. Car ce va-et-vient des eaux du Mor Bihan est un miraculeux engin de transport, bien mieux que les rivières d'eau douce, qui marchent toujours dans le même sens. Au lieu que celles des côtes bretonnes marchent deux fois par jour dans les deux sens, aller et retour.

LE ROLE GEOGRAPHIQUE DES COURANTS

C'est peut-être ce qui désorienta le plus César en ce pays auquel il ne comprit ni la nature, ni la mentalité, cet effarant décalage d'eaux vives dont sa Méditerranée ne lui avait donné aucune notion. Et une fois de plus nous voici reportés à l'antiquité, à la topographie marine d'autrefois où ces courants ont sans nul doute joué un rôle capital.

Un courant en effet dont la vitesse est de 3,5 centimètres par seconde commence à agir sur l'argile et quelque ferme qu'elle soit, l'enlève ; une rapidité de 6 centimètres emporte le sable fin ; de 8 centimètres, le sable aussi gros que la graine de lin ; de 12 centimètres, du gravier fin ; de 25 centimètres, elle roule, dans l'espace d'une seconde, des cailloux de un centimètre de diamètre.

Or les courants, à certains endroits sont ici autrement considérables.

pointe de Pen-Ber rencontrerait le point le plus profond, 3,2 mètres.

L'examen de cette carte démontre que, entre Gavv'Inis et Er-Lannik, comme entre celle-ci et Pen-Ber, se décharge à chaque marée cette vaste quantité d'eau qui entoure à l'est l'Île-aux-Moines, l'Île d'Arz, Toscon et s'étend jusque vers le rivage des communes de Séné, du Hézo, d'Arradon, de Saint-Armel, de Sarzeau...

En conséquence, il existe, aux envi-



Emporté par le courant, un sinagot traverse à grande allure la passe de la Jument, devant l'île Berder.

Un coup d'œil sur la carte hydrographique du golfe permet de constater entre Er-Lannik et La Jument une plature rocheuse qui ne montre pas à basse mer une profondeur dépassant 2,6 et 2,7 mètres, formant un petit chenal. Non loin de la pointe de Pen-Ber, entre la terre ferme et le bloc de Coreck-er-Goff (la Roche du Forgeron).

Ce petit chenal serait coupé par une ligne tirée de Coreck-er-Goff à la Jument ; une autre ligne, dirigée sur la

rons du point occupé par l'îlot d'Er-Lannik un courant des plus violents, portant à supposer que les deux cercles de blocs mégalithiques qui se montrent, en partie sur le sol, en partie immergés, auraient pu être, à leur érection, établis sur l'île alors plus étendue qu'aujourd'hui, et à l'entrée d'une chaussée ou langue de terre, naturelle et rocheuse, la reliant au continent à la pointe de Pen-Ber ; et que la plature offrirait encore les vestiges de cette

langue de sol rongée et détruite par la force des courants marins.

Ce phénomène ne serait pas sans précédent, même au Mor Bihan. Du grand au petit Logoden on passe maintenant à pied sec par une courte chaussée découverte à marée basse. Mais anciennement, on la traversait encore à demi marée.

De même, il n'y a pas un siècle, on pouvait encore, en partant du rivage qui regarde Er-Lanhik alors appelé « Le Vieux-Motenna », aller à l'île par basse mer sans perdre pied. A chaque nouvelle et pleine lune, quand le temps était favorable au reflux, il y avait à peine dans la passe un mètre d'eau de profondeur. Le trajet se faisait en ligne directe. A droite on laissait Careck-er-Goff et l'on arrivait à l'île en traversant une enceinte de grosses pierres, dont quelques-unes à moitié debout.

UNE MESAVENTURE

Careck-er-Goff avait sa légende, alors fort connue. M. de Limur à qui j'emprunte ces lignes dans le Bulletin de la Société Polymathique l'avait entendue

raconter en 1832 par un passager de Loctmariaquer, nommé Louëix-Cri. Mais sans doute est-elle, comme beaucoup d'autres, bien oubliée.

Donc, un vieux pêcheur que connaissait Louëix Cri avait eu l'heureuse fortune de découvrir, au bas fond du rocher, un creux admirablement disposé pour un séjour de congros ou de homards. Ce fut pour notre homme une bonne aubaine ; à toutes les grandes marées, on pouvait le voir à son poste favori, assuré qu'il était d'avance d'y trouver un poisson de choix à capturer.

Mais un jour, jour de honte et de malheur ! un congros de première force qu'il venait avec sa faouine de blesser, se retourna contre son agresseur, légèrement vêtu et se vengea par de cruelles morsures à l'arrière-train. Depuis cette aventure tragique et si blessante pour son honneur, on ne revit plus le pauvre vieux qui longtemps porta avec son nom le souvenir de son infortune.

Et le passager ajoutait à voix basse que pour éviter une bourrasque de mauvaise humeur il ne fallait pas, devant le bonhomme, parler du Vieux-Motenna.

LA TRAITE DES NÈGRES, A L'ENSEIGNE DE NANTES

Pas plus que Saint-Malo n'a l'exclusive des Corsaires — on le verra plus loin — Nantes ne possède le monopole des Négriers. Le port de Vannes qui au dix-huitième siècle connut, avec une certaine activité commerciale, une importance notable, s'illustra aussi, quoique moins brillamment que sur la Loire, dans ce trafic qui n'attendit pas deux cents ans pour apparaître singulièrement vil et honteux. Et on préfère encore que Vannes soit demeuré sans éclat que d'avoir acquit la fortune à ce prix. On dit que l'argent n'a pas d'odeur. C'est plutôt que ceux qui en possèdent d'origine douteuse préférèrent ne pas le sentir.

DES « DURS », LES DU BODAN

Le premier navire négrier ayant eu la ville comme port d'attache, fut la « Concorde de Vannes », petit bateau qui jougeait 98 tonneaux. Construit en 1730 par le maître charpentier Priou à Redon, il effectua de décembre 1731 à mai 1744, six voyages aux Antilles, les deux derniers sous le commandement de François du Bodan qui, fait prisonnier par les Anglais, demeura plus de quatre ans captif jusqu'à la signature de la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748.

Sitôt rentré en France c'est pour faire construire à Bayonne un navire destiné à remplacer « la Concorde » confisquée. Baptisé « Duc de Rohan », le nouveau bateau chargé par allèges sous l'île Boëdic, partit pour la côte de Guinée et l'Amérique le 4 mai 1750, et ne revint désarmé que dix-huit mois plus tard. Les archives départementales ne donnent pas d'autres renseignements sur les voyages du « Duc de Rohan ». Il est probable qu'au cours de la guerre

de Sept ans, il ne sortit pas du golfe afin d'éviter le sort de son prédécesseur.

La guerre terminée, il quitta Vannes définitivement car ses armateurs le vendirent au sieur Rateau, négociant à La Rochelle, qui l'affecta aussi à la traite sous le nom de « Diamant de La Rochelle ».

Mais les du Bodan, nullement refroidis par leurs mésaventures, continuèrent une dizaine d'années encore leur trafic à bord de deux autres navires vannetais, « le Duc de Condé » et « La Sirène ».

LES MESAVENTURES DE « LA MARGUERITE »

Un autre négociant de la ville, cependant, Ignace Advise des Ruisseaux, arma de son côté « La Marguerite » construit aux chantiers Danet de Redon : sa naissance dans une ville si calme ne la prédestinait évidemment pas à une carrière si mouvementée.

Le 14 octobre 1749, le navire sous le commandement de Nicolas Gervaiseau, originaire d'Arzal, un vieux cheval de retour de la traite, quitta Conleau où il était mouillé. Huit jours plus tard, alors qu'il croise devant les côtes marocaines, il est aperçu par un chébec algérien qui le prend en chasse et le canonne aussitôt à portée. Pour affirmer sa nationalité, le capitaine Gervaiseau fait hisser le pavillon français en l'assurant de deux coups de canon. Le chébec n'en continue pas moins sa route et son attaque. Bientôt rejoint, le brigantin se défend de son mieux. Quand les deux navires sont bord à bord, un combat de mousqueterie s'engage, au cours duquel le second capitaine et

le premier lieutenant sont grièvement blessés. Finalement la « Marguerite » doit se rendre.

Les Barbaresques, au nombre de cent trente envahissent immédiatement le navire, poignardent le tonnelier qu'ils jettent à la mer, détériorent les papiers du bord, pillent la cargaison, bref commettent toutes sortes de dégâts. Après quoi, ils réintègrent leur chébec non sans avoir laissé des hommes armés sur la « Marguerite » et emmené comme otages à leur bord le second lieutenant et le novice Vincent Advise des Ruisseaux, fils de l'armateur ; puis les deux navires font route ensemble, l'un sous la surveillance de l'autre, vers la rade d'Alger.

Sitôt à terre, Gervaiseau porta plainte devant le Consul de France. L'attaque du chébec constituait une grave atteinte au droit des gens : La France n'était pas en guerre avec la Régence. Mais les corsaires algériens ne s'embarrassaient pas de telles subtilités. Cependant, à la suite de ses véhémentes protestations et après de nombreuses démarches, Gervaiseau finit par obtenir la liberté de sortir du port pour le navire et l'équipage, et même une indemnité de 300 séquins pour les dommages causés. Le plus extraordinaire, c'est qu'il toucha réellement cette somme.

Le 3 décembre il met à la voile pour Marseille, ne pouvant songer à poursuivre son voyage vers la Guinée, avant qu'il ait été réparé le navire, complétée sa cargaison, remplacé le tonnelier, l'un des hommes les plus précieux à bord, un véritable spécialiste quand il s'agissait d'assurer la conservation pendant des semaines, de l'eau douce nécessaire à une foule d'hommes.

Une autre malchance l'attendait. Au moment de doubler le cap de Creux, il fut assailli par une violente tempête qui le mit en péril et l'obligea, l'équipage consulté, à jeter par-dessus bord tout ce qu'il y avait sur le pont, jusqu'à la cuisine pour nègres qui s'y trouvait démontée, et c'est le 12 janvier 1750 seulement, après une navigation des

plus tourmentées et des plus périlleuses, qu'il arrive en vue du Château d'If.

DEBOIRES AVEC LES ANGLAIS

Le 23 juin, après expertise, réparations, réapprovisionnement, il appareille pour la côte de Guinée dont il découvre la terre le 24 août. Il mouille à Manne, mais n'y trouve pas à traiter non plus qu'au cap Monté. Il fait alors route sur les îles Bananes. Peine perdue. Le nombre des navires négriers est là si considérable qu'il ne peut à cause de la concurrence, acheter que quatre Noirs. Dépit, il met à nouveau à la voile pour gagner les îles du Plantin.

Enfin, avec du temps et de la patience, il parvient sur différents points du littoral à rassembler 60 Noirs. Heureux du résultat, il revient aux îles Bananes terminer sa cargaison de captifs, et s'approvisionner en eau pour la traversée de l'Atlantique. Alors qu'il s'y tenait à l'ancre, arrive en rade un négrier anglais de fort tonnage, puissamment armé qui, à peine mouillé, tire sur le brigantin vannetais un coup de canon, dont le boulet passe entre les mâts. Gervaiseau étonné demande la raison de cet acte d'hostilité.

« Pour vous obliger à partir, lui est-il répondu, car si dans vingt-quatre heures vous n'avez pas disparu, vous serez coulé bas ». C'est déjà, toute la politesse britannique de Fachoda.

Les hostilités n'étaient alors pas déclarées entre la France et l'Angleterre, mais en tous lieux et en toutes circonstances, la raison du plus fort est toujours la meilleure quand l'intérêt est en jeu. Gervaiseau ne pouvait songer à résister. Ayant besoin d'eau, il obtint seulement de l'Anglais à force de sollicitations, un délai de trois jours, mais défense expresse lui fut faite de traiter dans certains parages qu'on lui désigna, en ajoutant qu'il serait coulé sans rémission s'il ne se conformait pas à cet ordre.

Après avoir tenu conseil avec ses officiers, Gervaiseau, le délai expiré,

repart pour Cerbera, faisant route de façon à passer entre la terre et les îles Bananes. Nouveau coup de canon. De plus en plus étonné, Gervaiseau fait à nouveau demander des explications par son second lieutenant envoyé à bord de l'anglais. Celui-ci lui enjoint de passer au large des îles Bananes pour descendre la côte. Il fait semblant de se soumettre, mais la nuit venue, change de direction et va mouiller devant une villa appelée « la Jamaïque », où son adversaire à cause de son grand tirant d'eau ne pouvait l'atteindre, et y séjourne jusqu'en mars.

... ET LES NEGRES

Alors avec quatre-vingt dix captifs à fond de cale, ses provisions en eau faites, Gervaiseau se dispose à partir pour les Antilles... Il n'a plus que quelques comptes à régler avec un mulâtre de la région, gros commerçant en bois d'ébène.

Il s'embarque donc sur un canot de la « Marguerite » avec le second lieutenant et quatre bons rameurs, remonte la rivière et se rend à la case du mulâtre. Mais pendant l'absence de Gervaiseau, son youyou est capturé par dix nombreux Noirs malgré la vive résistance du second lieutenant et des quatre matelots restés le garder. Faits prisonniers, ceux-ci sont dépouillés de leurs vêtements, enchaînés, puis le lendemain matin conduits dans les terres et avec eux, le capitaine lui-même.

Tandis que ces événements se déroulaient sur la rivière, tous les Noirs du pays se rassemblent pour essayer de s'emparer du navire toujours au mouillage sur la côte. Cachant leur coutelas, ils s'embarquent sur des pirogues et se dirigent vers la « Marguerite » emmenant quelques captifs pour faire croire qu'ils viennent traiter. Le capitaine en second, sans méfiance, les laisse approcher et même monter à bord pour discuter les prix. Mais à peine sur le pont, les Noirs poignardent les hommes de l'équipage, récupèrent les 90 captifs à bord et avant de s'en aller,

mettent le feu au navire qui est entièrement consumé par l'incendie. Seuls échappèrent à la mort, quoique blessés, le second et quatre hommes.

Quand ce fut fini, Gervaiseau et les cinq hommes du canot qui n'étaient plus à rebouter, furent relâchés ; ils réussirent, sans trop de difficultés, à regagner la côte, où ils retrouvèrent leurs camarades échappés au massacre, et la « Marguerite » à l'état d'épave...

L'attaque s'était produite le 18 mars. Il est certain qu'elle avait été combinée par les Anglais furieux que Gervaiseau se soit joué d'eux et exécutée par les Noirs à leur instigation. Naturellement les Anglais ne firent rien pour aider les rescapés qui cependant n'étaient plus dangereux sur le terrain commercial.

LES DERNIERS NÉGRIERS DU PORT DE VANNES

Par bonheur se trouvait dans les parages, sur le point de partir pour les Antilles, un négrier nantais, « La Bréhémère » dont le capitaine consentit à prendre à son bord Gervaiseau et les débris de son équipage — dix hommes sur vingt-quatre — et sept captifs qu'il était parvenu à récupérer. Puis il mit à la voile pour la Martinique où il arriva le 26 mai 1751. A Fort-de-France, Gervaiseau réussit à vendre ses sept Noirs 5343 livres, employées au paiement du transport aux Antilles et du retour en France des survivants de l'équipage de la « Marguerite » partie de Vannes pour la Guinée avec les plus belles espérances, deux ans auparavant.

Mais les vicissitudes de son voyage, la mort de plus de la moitié de son équipage, la destruction de son navire, enfin l'échec complet de l'entreprise qu'il dirigeait, ne découragèrent pas le capitaine Gervaiseau. Il avait l'âme bien trempée et le caractère audacieux et obstiné du marin breton. Il voulait sans doute aussi réparer au plus vite l'insuccès de son expédition et raffermir sa réputation compromise. Moins d'un an après, il déclare à l'Amirauté de Van-

nes « avoir acheté à Nantes des sieurs Grant et Michel, un navire nommé le « Wouaren » et à présent « La Ressource ».

Il aura plus de chance avec ce navire et désormais voyagera entre Vannes, l'Afrique Occidentale et les Antilles, sauf pendant la guerre de Sept ans. Il naviguera ainsi jusqu'à sa mort survenue à son bord le 20 avril 1764.

Le second capitaine Brunet, l'ancien second lieutenant de la « Marguerite » assurera le commandement jusqu'aux Antilles, puis des Antilles à Vannes, mais le navire accomplissait à son dernier voyage, et à son retour la « Ressource » fut définitivement désarmée à Conleau.

Tel finit le dernier navire négrier du port de Vannes.

« L'HERMINE » ET LA « VILLE-HÉLIO » CORSAIRES DU PORT DE VANNES

Les guerres du dix-huitième siècle furent essentiellement commerciales et maritimes. Depuis qu'en 1651 le Parlement Britannique vota l'Acte de Navigation tendant à réserver, au profit de sa seule Marine, le monopole des transports, l'Angleterre et la France s'engagèrent dans une lutte sans merci, pour l'hégémonie sur mer et outre-mer. Les conflits continentaux ne furent, même d'envergure, que des actions secondaires devant cette nouvelle guerre de Cent Ans.

Pour de multiples raisons, la France pratiqua contre la vieille Albion, surtout, la guerre de course: le défaut de moyens de transmissions rendait la tâche des corsaires relativement facile, à peu près certains qu'ils étaient, lorsqu'une attaque venait à manquer, d'échapper à l'adversaire, alors qu'en pareil cas aujourd'hui, ils auraient tôt fait d'être repérés et d'avoir toute une escadre ennemie à leurs trousses.

De plus, ils évitaient à l'Etat l'entretien de l'importante flotte nécessaire pour mener utilement ce genre d'opérations. Le budget de la Marine était alors fort réduit, et comme la France possédait peu de navires marchands et ses ennemis beaucoup, Pontchartrain, successeur au Ministère de Colbert et de Seignelay, jugea plus pratique de ruiner leur commerce, sans bourse délier, abandonnant pertes et profits aux sujets que tentait l'aventure. Car elle n'était pas sans rapporter, compensant les malheureux coups du sort, de substantiels bénéfices.

Ainsi la guerre de course était-elle devenue une véritable institution d'Etat, qui prit rapidement une extension très notable.

LA FORTUNE DES CORSAIRES EN BRETAGNE

La Bretagne surtout y participa.

La position géographique de la péninsule armoricaine qui s'avance profondément dans l'Océan et contrôle l'entrée de la Manche et du canal de Bristol en était un motif naturel; et psychologique, les qualités propres à ses populations côtières, car le succès dépendait moins de la supériorité en armement et en matériel que du sens marin du capitaine et de l'ardeur de l'équipage. C'est ainsi que de 1688 à 1693 seulement, les Malouins prirent aux Anglais 160 navires de guerre et 1.384 bâtiments de commerce.

Certes il s'en faut que les corsaires vannetais aient rivalisé avec ceux de Nantes ou du Port-Louis et encore bien moins de Saint-Malo, dont les exploits faisaient craindre sur toutes les mers le pavillon « à l'hermine passante sur franc-quartier d'écàrlate ».

Cela tient peut-être en partie à l'humour moins aventureuse des armateurs vannetais, mais surtout au manque de capitaux. Nantes au contraire en regorgeait, grâce à son extraordinaire prospérité provenant du commerce du sucre et des esclaves avec les Antilles. Les armateurs du combinat Port-Louis-Lorient, siège de la Compagnie des Indes, financés par le Gouvernement et soutenus par la Compagnie obtenaient assez facilement du Ministère des prêts de navires de la Marine.

La situation financière des Malouins était meilleure encore. Les grands corsaires du Roi Soleil avaient fait aux marins de Saint-Malo une telle réputation, d'ailleurs très justifiée, de hardiesse et de réussite, que les armateurs de cette ville trouvaient très facilement

une aide considérable près de la cour royale et des membres de la haute bourgeoisie parisienne.

... ET A VANNES

A Vannes de tels appuis manquaient. Il fallait trouver des fonds sur place. Or pour avoir des chances de mener la guerre de course avec succès, de très gros capitaux étaient nécessaires : armer un navire coûtait très cher.

D'abord construire le bâtiment, car il ne suffisait pas, selon une opinion répandue mais erronée, d'embarquer quelques canons sur un navire marchand pour le transformer en navire de guerre et surtout de course. L'arme décisive, c'était la vitesse, donc une structure et une coupe spéciales, sacrifiant tout à ce souci.

Avec cela, l'équipage ne se contentait pas d'hypothétiques parts de prise. Le métier dangereux appelait une paye élevée, et comme les hommes étaient nombreux, les soldes se montaient à de fortes sommes. Les armateurs en effet étaient obligés de s'arracher aux enchères les meilleurs marins qui se vendaient au plus offrant. Le marchandage atteignait des proportions telles que les armateurs finirent par s'engager à ne plus dépasser un maximum. D'ailleurs un règlement du 29 novembre 1693 vint interdire de donner plus de soixante livres aux mousses ayant navigué, et plus de trente sols de dentier à Dieu.

Sans compter les poudres, les mousquets, les vivres... Au bout du compte, un tel armement exigeait une lourde dépense. De plus, il n'était pas rare qu'un corsaire se fasse arraisonner par une frégate ennemie ; alors c'était une catastrophe, tout au moins une sensible perte financière ; aussi les armateurs s'efforçaient-ils de diminuer les risques en les répartissant sur plusieurs bâtiments. Mais l'appui des gros capitalistes devenait dès lors indispensable.

Malgré le manque d'argent, Vannes, sans devenir un port de corsaires important, réussit à armer deux navires sous le règne de Louis XV. Il est

d'ailleurs probable que le port précédemment, en avait vu d'autres, mais il n'existe rien à leur sujet aux Archives départementales.

L'ODYSSÉE DE « L'HERMINE »

Par contre, divers papiers au dossier de l'Amirauté permettent, par recoupements, de reconstituer l'histoire et l'odyssée de « l'Hermine », le premier de ces Corsaires dont le nom soit parvenu jusqu'à nous.

« L'Hermine » était un bateau de petite taille, jaugeant quatre-vingt-quinze tonneaux seulement, qu'arma Barthélémy Colas, un négociant versé dans les questions maritimes. Celui-ci lui affecta pour défense et équipage huit canons et 70 hommes commandés par un capitaine originaire de l'île d'Arz, Nouël de Lagrée, assisté de 18 officiers et officiers marinières.

Excellent marin, Nouël de Lagrée n'avait jamais pratiqué la guerre de course, ce qui lui valut quelques ennuis.

Peu de jours après son départ de Conleau, le 30 juin 1744, il arraisonna dans les eaux finistériennes, un navire sur lest absolument désert. Malgré quelques hésitations, car d'après certains détails du grément il lui semblait bien que ce n'était pas là un Anglais, Lagrée se décida à amener sa prise à Vannes. Mais au moment où celle-ci allait être vendue, un armateur de Port-Louis fit opposition et prétendit que ce navire était le « Saint-Vincent » et lui appartenait. L'enquête prouva le bien-fondé de ses droits. L'équipage apeuré, avait déserté le bord au moment où « l'Hermine » l'avait semoncé.

Main-levée fut ordonnée par le conseil des prises sans dommages intérêts. Pour Colas ce fut un désastre et « l'Hermine » désarmée ne quitta plus son mouillage de Conleau. C'est là que l'imagina, après cette peu flatteuse odyssée, l'écrivain Emile Biette qui a fait revivre cette vieille silhouette vannetaise dans un roman où le rêve se mêle étrangement, et parfois un peu

confusément, à la réalité. Mais il a contribué à sortir de l'ombre administrative où il était relégué cet épisode mal connu du port de Vannes.

... ET CELLE DE « LA VILLE-HÉLIO »

Malgré cet exemple médiocrement encourageant, un second corsaire fut armé à Vannes en 1757, un an après la reprise des hostilités avec l'Angleterre. Il s'appelait « La Ville Hélio » du nom d'un ancien commissaire de la Marine à l'Amirauté de Vannes. Sans être brillante, sa campagne ne fut pas aussi désastreuse que celle de l'« Hermine ».

Au début de 1758, la « Ville Hélio » aborda et prit un vaisseau hollandais « l'Elisabeth » de Rotterdam. La prise cette fois était bonne, et la cargaison vendue à Vigo rapporta 40 586 livres. Cependant la campagne se solda finalement par un déficit, les frais ayant été considérables, à commencer par ceux de procédure, de gardiennage et d'arrêt déduits du produit brut.

Puis on prélevait un dixième pour l'Amiral de France. En outre, à dater de Colbert, le gouvernement retenait six deniers par livre au profit de la caisse des Invalides de la Marine. C'est

le premier essai connu d'une caisse de retraite pour la vieillesse, et encore en vigueur. Une part était, de plus, attribuée à l'église ou au couvent où était célébrée la messe d'action de grâces du retour. Restait un bénéfice net dont un tiers seulement allait à l'armateur. Un second tiers revenait à l'avitailleur (celui qui a fourni les vivres et les munitions), le reste enfin partagé entre le capitaine, les officiers et les mateLOTS selon une proportion prétable.

La croisière de la « Ville Hélio » fut le dernier essai pour faire de Vannes un port corsaire. Notons cependant que les cargaisons des navires ennemis pris par des corsaires, en particulier par des Malouins, ou, pendant la guerre d'Indépendance d'Amérique, par des navires de Boston, qui étaient amenés à Lorient ou à Port-Louis, n'étaient pas vendues sur place, mais mises en adjudication à Vannes, qui resta le siège de l'Amirauté pendant tout l'Ancien Régime.

C'est même sans doute à cette seule prérogative que le port dut de conserver une relative importance jusqu'à la Révolution, sans réaliser toutefois, ni avant, ni après, les grands desseins conçus envers l'immense royaume militaire qu'aurait pu être le Mor Bihon.

UN GRAND DESSEIN DE FERDINAND DE LESSEPS

En 1865, le Conseil Général du Morbihan était saisi d'un rapport présenté par M. de Limur tendant à utiliser aux fins de défense nationale la position stratégique du golfe. Sans valoir celle de Brest, elle présente pourtant avec elle une certaine analogie : presque la même superficie, surtout une identique fermeture par un étroit goulet, plus encore ici que là, 800 mètres contre 2 kilomètres, et par voie de conséquence les mêmes facilités de protéger l'accès des positions fortes éventuellement installées dans un repaire aussi sûr dont chaque île était susceptible de devenir un bastion.

A décharge, des courants particulièrement violents, et à proximité des terres, de grands bancs de vase rendant détectueux la navigation et les mouvements de navires. Sans doute à ces facteurs défavorables le Mar Bihan doit-il de n'avoir point connu la fortune illustre que d'aucuns lui ménageaient, et voici en quels termes, ceux mêmes de M. de Limur.

DES POSITIONS NEGLIGÉES

Si les grands ports semblent toujours devoir attirer l'attention du Gouvernement, il est cependant d'autres points de notre territoire que la nature semble avoir préparés tout exprès et que l'on néglige ; des positions militaires, commerciales, presque sans égales, dont on oublie de profiter : une baie à l'abri de toute insulte de l'ennemi, quelque formidables que puissent être ses moyens d'attaque ; voilà cette petite mer intérieure que l'on appelle le Mar Bihan.

Alors que l'ancienne administration dotait la France de ses grands ports, sources de nos richesses, la Compagnie des Indes fut sur le point de prendre Conleau et la baie de Kerlédan pour y établir ses chantiers, ses magasins, puis la baie de La Trinité. Et, si enfin

elle se décida pour l'embouchure du Blavet, si la ville de Lorient fut bâtie sur ce point plutôt que sur tel autre, c'est que M. Dondel du Faouëdic, à qui ce terrain appartenait, en fit gratuitement l'abandon pour la construction des aménagements.

Notre pauvre petit port, constatait avec mélancolie M. de Limur, est menacé d'une ruine complète, il s'obstrue tous les jours, et la jetée qu'on lui fait espérer est son dernier moyen de salut... Mais point un chemin, comme il en fut question d'abord : car, en même temps qu'il serait plus onéreux pour l'Etat, il serait loin de remplir le même but. Les grains, principale ressource commerciale du pays, sont transportés par allèges jusqu'à Conleau, lieu de chargement, et paient, par sac, dix centimes de transport par terre, et à l'aide de chorrette, ce ne serait plus dix centimes qu'il faudrait, mais bien vingt-cinq à trente au moins. Cette somme énorme, en surchargeant le fret, déjà si minime, rendrait le commerce du Mar Bihan inabordable, les capitaines iraient alors prendre ou porter ailleurs leur cargaison.

« Si vous avez une jetée, (dira peut-être quel ingénieur peu bienveillant), cela donnera-t-il un commerce plus florissant ? Ayez de grands établissements industriels, des fabriques, des ateliers, vous verrez venir les navires ; alors, les grands travaux auront leur raison de se faire ; mais pour quelques chétifs caboteurs, entreprendre quoi que ce soit serait une véritable dilapidation de la fortune publique. »

Quand on veut faire naître l'industrie, consolider un état florissant dans une contrée, il ne faut pas attendre que ces bons résultats soient toujours obtenus pour agir, mais souvent préparer les voies, et la fortune publique arrive tout naturellement par le chemin qu'on lui a tracé.

... MAIS DE PREMIER ORDRE

« Le Mar Bihan, dira-t-on encore, est semé d'écueils, sillonné de courants dangereux, nul ne peut le parcourir sans être un pilote habile, et, si, au siècle dernier, la Compagnie des Indes a préféré l'embouchure du Blavet, vous le devez bien aussi à votre archipel, dédale inextricable. » Cette remarque de l'ingénieur aurait bien pu avoir quelque valeur au siècle passé, mais aujourd'hui la vapeur a tout modifié, levé ce qui autrefois eût été une difficulté. C'est justement cet archipel, ces courants, qui font du Mar

point de vue de la sécurité, en cas de guerre. En effet, ils peuvent être détruits par la moindre batterie flottante, et ce ne sont pas quelques fortins vers Saint-Nazaire et Paimbœuf qui peuvent être un obstacle sérieux.

Et encore plus confidentiel : des officiers supérieurs des armes spéciales ont pris connaissance de ces projets, et sont d'avis qu'il est possible de tirer un grand parti de la position du Mar Bihan.

Une des grandes intelligences de nos temps modernes, un de ces hommes qui a fait ce que les Romains n'osèrent en-



Vue de Gavrinis, la grande baie d'Arzon à Larmor-Baden où Ferdinand de Lesseps avait songé établir « le port le plus complet du monde ». Emergeant au centre, l'îlot d'Er-Lannik.

Bihan une position militaire et commerciale de premier ordre.

J'ai pu dire — et on imagine fort bien l'orateur baissant le ton, comme pour confier un secret — que la position d'Indret, de ses ateliers si importants auxquels la France a consacré des millions puis des millions, où se fabriquent les machines à vapeur de nos grands vaisseaux, (car dans les ports maritimes on ne fait que réparer), préoccupe, dans les hautes régions, au

treprendre, M. de Lesseps, frappé des ressources que peut présenter le golfe méditerranéen, une entreprise qui, si elle se réalise, fera de notre petite mer le port le plus complet du monde.

En ce moment même, il s'occupe activement, près du conseil supérieur des Ponts-et-Chaussées, chargé des travaux de l'isthme de Suez, d'accélérer une solution pratique dans ce but.

Qu'un jour une grande guerre maritime vienne épouvanter le monde (ce

qu'à Dieu ne plaise), et comme nous l'avons déjà vu, mettre à deux doigts de leur perte des Etats florissants, nos grands ports seront tous dans le plus grand danger. Les arsenaux de Cherbourg, en face de notre vieille rivale, l'Angleterre, ne sont protégés que par une jetée qui, bien qu'elle ait coûté des millions, peut être ruinée en quelques heures, les feux qui la protégeaient éteints. Kinburn, mise à merci en une matinée par une seule batterie flottante, la Dévastation, en est un exemple ; il n'est pas humainement possible d'empêcher une flotte cuirassée d'entrer, de brûler la ville, de détruire à tout jamais peut-être, le jour où elle le voudra bien, notre marine dans la Manche.

Brest est dans le même cas : je tiens d'officiers supérieurs de la Marine que sa rade, la Penfeld et son port, avec le système actuel, peuvent être forcés, démolis sans retour. J'en dirai autant de Lorient ; ce n'est pas la citadelle de Port-Louis qui peut être un obstacle, cela était bon au temps des vaisseaux de bois et sans la vapeur, alors que les canons n'avaient qu'une portée restreinte, un petit calibre, loin de nos obusiers de 80 ou de nos canons rayés de 50 qui détruisent à des kilomètres.

TROIS LIGNES DE FORTIFICATIONS

Les marines les plus puissantes de l'Europe réunies n'ont pas osé attaquer Cronstadt où la Russie avait caché ses arsenaux et ses navires. Pourquoi ? Parce que, comme le Mor Bihan, elle est semée d'îlots qui se protègent et sous le canon desquels il faut passer, où les feux se croisent, où la passe est étroite, difficile, sinueuse. Jetez les yeux sur les cartes des deux baies, et l'avantage sera bien encore pour lui.

Méaban, sentinelle avancée, un chenal profond et vis-à-vis Port-Navalo, point inexpugnable qui croise ses feux avec la pointe de Kerpenhir ; un peu plus en arrière, l'Île-Longue, le Gré-

gan et le Petit-Vézit sont la clef de cette passe, et tout navire qui aurait eu la chance de passer devant Port-Navalo et la pointe du Mouton serait canonné en enfilade par ces trois points réunis. Je lui suppose encore assez de fortune pour les avoir doublés, il trouverait encore Gavrilinis, Er-Gazek et l'Île de Berder. Pour passer sous tous ces points, il serait obligé de les ranger à peine à quelques centaines de mètres, et, à un tir aussi rapproché, il n'est pas possible à un bâtiment quelque blindé qu'il soit, de pouvoir aller plus loin.

Quel est le port qui peut présenter à franchir trois grandes lignes de fortifications se défendant mutuellement ?

Et M. de Limur de terminer son exposé en lisant un extrait du rapport de M. le Préfet de la Loire-Inférieure.

« Endiguement de la Basse-Loire. — Les travaux d'endiguement entre Nantes et l'Île Thérèse sont terminés depuis l'année dernière. Ils ont coûté 4 millions. Ils ont fonctionné pendant les longues crues d'hiver. Le mouvement des sables a été considérable ; la longueur des hauts fonds n'a pas diminué, mais la profondeur du chenal sur ces hauts fonds n'a pas augmenté comme on l'espérait ; toutefois, ce n'est pas dire qu'il faille désespérer d'une amélioration si désirable à tous les points de vue. »

REGRETS SUPERFLUS

Quatre vingts ans se sont écoulés depuis l'élaboration de ce projet, et la sympathie que lui accorda le Conseil Général ne l'empêcha pas de demeurer dans les archives de l'Assemblée Départementale. Il n'est d'ailleurs point le seul à y dormir.

Des vues qui y étaient exprimées, l'avenir en a réalisé quelques-unes, et au-delà de toute prévision. Ce n'est point « une grande guerre maritime », mais deux qu'a connues la France, pour son malheur. Et si Cherbourg est sorti à peu près indemne de la dernière ba-

taille, Brest et Lorient, comme le craignait M. de Limur, ne sont plus que ruines pantelantes. Sans doute la catastrophe n'est-elle point survenue par les voies que l'on pouvait croire, le résultat n'en est pas moins identique, en fin de compte, et navrant.

Peut-être les rivages du Mor Bihan auraient-ils subi le même sort pitoyable

si lui avaient été accordées pour tout de bon les distinctions généreuses que l'on nourrissait à son endroit ? On se console comme on peut de n'avoir point connu ce brillant avenir, mais téméraire.

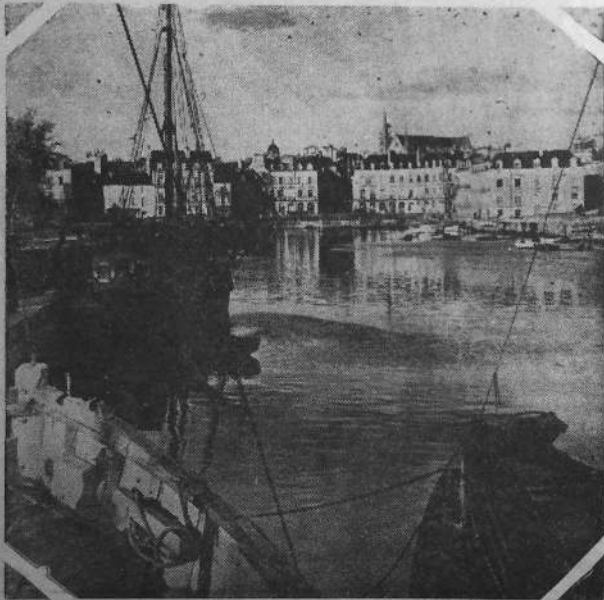
Et il n'est pas certain qu'il y ait là matière à regrets : « Pour vivre heureux, vivons cachés ». N'est-ce point au fond la meilleure formule ?

« VANNES, PORT ENVASÉ »

Vannes, port envasé : voilà tout ce qu'en retiennent les géographies élémentaires qui, d'une ligne, caractérisent la note dominante des principaux centres urbains.

les séances sont rares où elle n'est portée à l'ordre du jour.

Car l'envasement du port de Vannes ne date pas d'hier ; et en dépit des travaux périodiquement effectués avant-



Un joli spectacle et point si banal : le Port de Vannes... à marée haute.

Le jugement est sommaire et peu flatteur, mais pas inexact. Les Vannetais le savent bien qui suivent avec un tel intérêt les débats du Conseil Municipal chaque fois qu'il agite la question, et

guerre, il gagne un peu plus chaque année. Les usagers du port s'émeuvent, à juste raison, d'une situation qui menace de tourner à la catastrophe, et accablent de leurs doléances le « corps de

ville ». Mais les paroles ne sont pas les actes, et en dépit des bonnes volontés, et des crédits votés pour les dragages, au moins les plus pressés, les choses demeurent au point mort, chaque jour un peu plus graves qu'elles ne l'étaient la veille.

Une solution pourrait-elle être apportée à ce problème ? Tout compte fait, il ne manque que l'outillage pour commencer des travaux depuis longtemps décidés et sur lesquels tout le monde est d'accord. Mais les services des Ponts-et-Chaussées consultés, puisque l'affaire est de leur ressort, assurent que ce matériel, devenu désuet, est très rare, et le seul qui pourrait convenir, immobilisé dans je ne sais plus quel havre lointain.

C'est en 1945 qu'un Conseiller Municipal déclarait avec un bel effet oratoire : « Si rien n'est entrepris d'urgence, le port de Vannes aura perdu sa raison d'être. » Le mot a produit grande impression. Je crains surtout que l'avenir ne lui fasse sa fortune.

RAISON D'ÊTRE

La raison d'être du port de Vannes, quelle est-elle donc ?

Avant cette guerre, quoique sans grande animation, il n'était pas complètement mort. Des fructueuses relations commerciales d'antan, il avait gardé un contact suivi avec l'Angleterre, approvisionneuse de houille, et les pays scandinaves dont quelques bâtiments venaient décharger ici des bois du Nord. Ainsi, le voilier suédois « L'Isolda » était-il devenu un familier des eaux vannètes. De loin en loin aussi, un cargo, battant pavillon d'une nation orientale, venait s'amarrer au Pont-Noir, relâchant un jour ou deux avant de remonter sur Brest.

Bien sûr n'y avait-il pas matière à concurrencer les ports voisins, mais l'activité, pour réduite, n'était pas absolument nulle : en 1938, 41 navires étrangers ont apporté à Vannes près de 10.000 tonnes de fret : 21 anglais, amenant surtout du charbon de Cardiff,

les autres de Hollande, d'Allemagne, de Scandinavie, et des Pays Baltes. Et cette même année 1938, 123 caboteurs français, ayant leurs attaches principalement à Saint-Nazaire, Nantes, Bordeaux, Baulogue, déchargeaient sur les quais de la Rabine, environ 12.000 tonnes de marchandises, vin, sel, blé, matériaux de construction, carburants.

Après six ans de guerre, ce Négoce n'est plus que l'ombre de lui-même. Seuls hantent désormais le port de petits yachts immatriculés au Quartier de Vannes, les sabliers de Belle-Isle, aux lourdes carènes noires, et parfois en été quelques sardinières de Quiberon, qui, tout enrubbannés de filets bleus, poussent jusqu'à Vannes débarquer leur pêche vendue sur le quai même d'accostage aux cris de « La fraîche ! La fraîche ! ». La scène, teintée de cette couleur locale si vive à Douarnenez ou Comarnau, amuse fort les touristes attardés dans leur flânerie.

LA FLOTTE VANNETAISE EN PERIL

La ville leur doit beaucoup ; ce sont eux désormais qui constituent la plus importante clientèle de la Compagnie Vannetaise de Navigation.

Créée au début du siècle pour relier à Vannes, non seulement les îles, mais les localités riveraines du golfe sur la côte de Rhuy et de Locmariaquer, la concurrence de la route, après 1918, lui porta un coup très rude : de Camiac à Saint-Gildas, le moindre bourg est régulièrement desservi par des cars dont les réseaux couvrent le pays comme d'une gigantesque toile d'araignée. Même à l'île aux Moines on se rend désormais par route... du moins jusqu'à Port-Blanc, un minuscule embarcadere tapi dans les rochers, face au Bois d'Amour, où une vedette vient accoster en quelques minutes.

Simultanément à cette extension du service routier, le développement du tourisme allait permettre à la Compagnie de Navigation de regagner ici ce qu'elle avait là perdu ; l'affluence des

étrangers, chaque année plus nombreux devait même exiger d'elle un réel effort pour satisfaire tous les besoins, et sa flottille est aujourd'hui pratiquement la seule qui soit à demeure attachée au port de Vannes. Si en hiver son service se borne au courrier des îles, à la belle saison les horaires prévoient quotidiennement plusieurs liaisons jusqu'à Port-Navalo par toute une série de petites stations balnéaires, Conleau, Arradon, Baden : l'embarquement pour Cythère offrait sûrement moins de charme que l'on n'en saurait trouver à bord du vapeur qui par ce labyrinthe de presqu'îles et d'archipels emporte les passagers émerveillés et ravis d'un voyage comme il n'en existe que dans les contes de fées.

Une croisière de deux heures... pendant qu'il en est encore temps, c'était le conseil du premier chapitre. Oui, et pas seulement parce que les terres immergées du golfe pourraient un jour, comme la ville d'Ys, être englouties par les flots. Un danger plus immédiat menace la navigation du « Gavri Inis », de l'« Er-Lannik », de l'« Er-Gazek », le dernier venu à Vannes, tout embaumé encore des parfums du Médoc, dont il portait le nom.

Ce danger qui menace les ultimes vestiges du trafic maritime du port, c'est l'impossibilité de pouvoir, hors des heures de pleine mer, y entrer ou en sortir.

Les vases qui l'encombrent de plus en plus, limons de la Loire et de la Vilaine, davantage que les égoûts, charriés par les courants jusqu'au fin fond du port, en rendent l'accès impossible au jusant. Même les rives du Pont-Vert où le chenal d'eau est déjà un peu plus creux, ont été envahies et les départs sont désormais fonction de la marée, quitte à ne larguer les amarres que l'après-midi bien avancé. Ayant voulu passer outre parce qu'il devait transporter une Société tenue à un horaire fixe, le « Gavri Inis », un jour, vint à casser son hélice et ce fut toute une histoire pour réaliser cette sortie. Maintenant, il n'y a plus de danger qu'il

risque une nouvelle avarie et on attend sagement que l'eau soit assez haute pour démarrer. Mais la vase se faisant toujours plus abondante, c'est tout le service maritime du golfe, et en été le trafic touristique qui, aujourd'hui, sérieusement handicapés, demain peuvent se trouver totalement désorganisés. Par là une appréciable source de profits menace d'abandonner l'économie de la région vannetaise. La situation est grave, en vérité, et s'ils ne sont pas désintéressés, les cris d'alarme poussés à ce propos ne sont pas sans fondement. Mais qui les entendra, capable de surfer en temps utile à ce péril ?

VANNES, PORT D'AVENIR ?...

Le plus grave tort du port de Vannes est peut-être de profiler ce péril en un temps où des besoins autrement considérables et urgents appellent l'attention des Pouvoirs Publics. Sans mésestimer aucun sentiment, on peut penser en effet que cette situation ne tracasse guère les ministères parisiens. Des sujets de préoccupation plus urgents, plus impérieux, les retiennent. Et ils n'ignorent pas, à tout dire, qu'il n'y a en fin de compte pas grand'chose à en tirer, que même en y consacrant des millions, jamais on n'en fera un grand port moderne, port de pêche, port de commerce, ou escale maritime, qui pourrait contribuer au relèvement de l'Économie Française, méritant le sacrifice de lourds capitaux.

Faute de liaisons suffisantes avec l'arrière-pays, qui, d'ailleurs, serait incapable d'alimenter des docks en produits agricoles ou industriels, le port de Vannes, malgré qu'il soit assez reculé dans les terres et offre par là une appréciable position, ne peut prétendre à une activité commerciale notable.

Le transport des voyageurs ? On garde mal son sérieux à poser cette interrogation. Et il apparaît superflu de citer les motifs qui excluent cette hypothèse, éloignement de Paris, — et Brest qui aurait pu devenir tête de ligne transatlantique, à l'extrême avan-

cée du continent, en a terriblement souffert ; concurrence de grands ports, Cherbourg, Le Havre, Bordeaux, équipés en conséquence et possédant, de longue date, leur clientèle ; difficultés enfin de manœuvrer dans l'arrière-golfe trop peu profond pour les paquebots. En tous points l'hypothèse relève de la fantaisie.

Un port de pêche du moins serait-il viable ? Le poisson, marchandise essentiellement périssable, doit, pour une expédition rapide, pouvoir être très vite débarqué : contrairement aux ports de commerce parfois situés sur des fleuves, le port de pêche, lui, nécessite des docks en bordure directe de la mer. De plus, la proximité de Lorient, puissant rival, interdit de ce côté tout espoir.

Une circonstance unique, pourtant, s'offrit lorsque par suite des bombardements massifs qui, en 1943, martyrisèrent le grand centre morbihannais, les pêcheurs de Kéroman durent, comme toute la population, évacuer la ville. Mais, Etel et Quiberon, plus proches de leurs attaches et aménagés de longue date, donnèrent momentanément asile à ces réfugiés de la mer pour qui Vannes n'était pas une tentation. Aujourd'hui Kéroman a regroupé les siens ; Quiberon poursuit une existence sans histoires ; Etel s'affirme en plein essor.

La place est entièrement occupée : la pêche ne saurait être pour Vannes d'aucun appoint.

ET DEMAIN ?

Tout avenir lui étant ainsi bouché, la décadence de son port s'accroît à vive allure depuis qu'elle fut amorcée avec l'établissement sur l'estuaire du Blavet de la Compagnie des Indes.

Jusqu'à la fin du dix-huitième siècle Vannes endigua encore sans trop de préjudice le succès de Lorient. Mais la Révolution lui porta un coup fatal, déserter que furent ses quais pendant près de trente ans. Avec une énergie bien

bretonne, les Vannetais combattirent sous tous les régimes, l'Empire, la Restauration, la République, pour obtenir de l'État les aménagements indispensables à un regain de prospérité. De nombreux projets furent élaborés en ce sens, les réalisations hélas ! plus maigres et sans effet. Le sort en était jeté, vérifié par le présent ; c'est d'un arrêt de mort lente qu'il s'agit, et aucune grâce ne semble susceptible de pouvoir s'y opposer.

Se voyant engagés dans une impasse, les Pouvoirs Publics ont envisagé une solution radicale, le comblement du port sur lequel on aurait édifié la gare routière qui fait évidemment défaut à la ville. Mais rien n'empêcherait, si cet emplacement-là était indispensable, de le reculer un peu, devant la Rabine par exemple.

Car, non seulement coûteuse, cette dépense serait de surcroît inutile. Ou bien on reporte l'entrée du port au Pont-Vert ou à la Pointe des Emirés, mais, dans vingt ans, les nouvelles installations, édifiées à grands frais, seront tout aussi impraticables que celles qui existent aujourd'hui. Ou bien purement et simplement on supprime le port, et c'est le tourisme de tout le Mor Bihan qui est frappé d'un coup mortel, en même temps que sont injustement rayées de l'histoire de Vannes de belles pages et qu'est à tout jamais défigurée sa physionomie à laquelle, dès sa naissance, fut attaché l'élément marin.

À l'examen du dossier, ces inconvénients ont apparu, compensés d'aucun avantage positif réel. Entre ingénieurs, experts, urbanistes, des discussions se sont éternisées, permettant en tout cas de gagner du temps.

Ne serait-ce que pour raison financière, le danger d'une telle folie qui déparerait gravement l'esthétique urbaine semble conjuré ; au moins un sursis de longue durée est-il accordé.

Peut-être pendant ce temps, aura-t-on trouvé quelque palliatif local qui permettra à Vannes de retrouver sinon

de belles saisons, de belles journées ? Et puis, même les choses devraient-elles rester dans leur état, le port de Vannes, à haute mer, est un joli spectacle, avec sa place géométrique en demi-cercle, percée au fond de la vieille porte Saint-Vincent-Ferrier qu'entourent des édifices de même architecture. Cela n'est point si banal et mérite un détour. N'est-

ce point le voyageur anglais Arthur Young qui, visitant nos rues, écrivait en 1788 : « Vannes n'est pas une ville sans importance ; sa plus grande beauté consiste dans son port. »

On aimerait savoir s'il l'avait aussi vu à marée basse ?

ROUTE STRATÉGIQUE ET CHEMINS CREUX DE LA PRESQU'ÎLE DE RHYUS

Louis XIV disait à ses courtisans : « Voulez-vous un lieu de délices et de repos ? Allez habiter l'île de Rhuy. »

Comme courtoisie, on ne fait pas mieux... Et pourtant, le Roi-Soleil n'avait pas tout à fait tort. Sous l'Ancien Régime, la presqu'île de Rhuy — et non l'île, malgré l'appellation antique — avait une importance sociale beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui, et qui survécut quelque temps à son âge. Au siècle dernier, un cercle d'intellectuels d'assez forte influence sur leurs concitoyens semblait bien être dans la tradition des hommes de loi qui donnaient un certain relief à la Cour Royale de Sarzeau et que se chargea d'immortaliser Le Sage, fils de l'un des leurs. Sinon très rose tous les jours, peut-être, il ne semble pas que la vie devait être désagréable en ce lieu qui n'était point, tout autorisé à le penser, une de ces terres d'exil où le Gouvernement, déjà, s'entendait à expédier ses sujets trop turbulents ou trop malins.

LE PRIVILEGE DE RHYUS

Tout ne s'est pas éteint avec le passé. Un peu partout il en reste des traces nombreuses et de premier choix qui avec une situation privilégiée, à cheval sur les deux mers qui baignent les rivages de Rhuy, un climat extraordinairement doux et régulier, des jardins embaumés et fleuris qui, sur la Méditerranée bretonne, répliquent à ceux de Cannes, concourent à en faire une résidence d'une rare qualité, et pour ceux qui n'ont pas le temps de s'y arrêter, une visite assurée d'un souvenir durable.

Un guide que j'ai sous les yeux conseille de combiner l'excursion de Rhuy et celle du Golfe. Tel n'est point du tout mon avis, car le procédé peut permettre de passer partout, en fait de ne

rien voir, de ne rien retenir, de ne rien goûter.

Pour connaître Rhuy, la grand' route de Vannes à Port-Navalo, n'est pas la meilleure. C'est la route du tourisme, des automobiles qui y passent, à regret d'ailleurs tant elle est sinueuse.

Je préfère, quant à moi, les chemins de contrebandier, qui longent la côte, empruntant de ci de là l'ancienne voie romaine, ou bien ceux qui s'enfoncent au cœur du pays, après Noyal, où le Mar Bihan vient se perdre dans la roue depuis longtemps immobilisée d'un vieux moulin à eau. Sa toiture éventrée lui a fait rejoindre ses concurrents d'autrefois, les moulins à vent, dont les carcasses rondes et vides où s'engouffrent le vent, le soleil et la pluie jalonnent des vallons oustères comme ceux de Lanvaux, des cultures de primeurs, des vestiges de marais salants et, sur les coteaux orientés au midi, de petits vignobles célèbres, mais d'un déclin avancé. La voilà, la poésie de Rhuy, le voilà son privilège, d'être un des rares coins de Bretagne, où s'allient dans une harmonieuse unité toute la diversité du pays, la terre et la mer, grande et petite, le ciel et les eaux, la brise et le crachin, le manoir et la ferme, le parc et le pré, la lande et le bois, la plage de sable fin et la crique caillouteuse, la pureté des lignes et la nuance des couleurs. Tout ici est contraste, tout est synthèse, mais tout est gracieux.

SARZEAU, CAPITALE

La capitale de cette région charmante c'est Sarzeau. Petite ville aujourd'hui, importante naguère, c'est le sort de beaucoup d'autres. Dire qu'il ne reste rien de cette prospérité révolue, serait peut-être hasardeux.

C'est plutôt à la campagne qu'il faudrait chercher des vestiges du temps

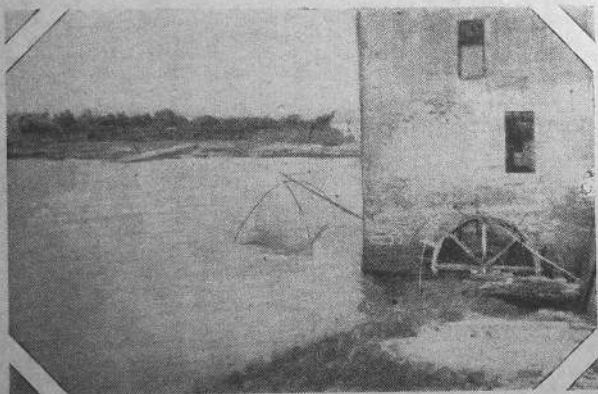
passé, et pour moi j'en vois beaucoup dans les châteaux qui ont fleuri cette terre, comme roses, un rosier au mois de mai. Il en reste encore, Kerlévéan, Kerthomas, Kergerget, Le Pâtis, Truscot, Keralier, autant de noms qui affirment la présence d'une vieille société fidèle au pays, même dans ses jours moins glorieux. Plus nombreuses encore les gentilhommières qui ont troqué d'usage ; mais souvent un blason sur le porche d'entrée, ou une architecture qui n'est point courante dans l'habitat rural en révèlent, comme une marque de fabrique, l'origine.

saluée par les sinogots du Golfe que le courant ramène chez eux.

Mais leurs murs patinés et couverts de lierre et de chèvrefeuille donnent des signes d'usure de plus en plus fréquents. Alors on les remplace par des constructions criantes, aussi laides que confortables...

ECONOMIE

« Anciennement, écrivait Ogée dans son Dictionnaire historique et géographique de Bretagne, anciennement, on regardait la presqu'île de Rhys com-



A Noyal, le Mor Bihan vient se perdre dans la roue depuis longtemps immobilisée d'un vieux moulin.

Dans le bourg même, on trouverait encore d'augustes demeures patriarcales, résidences sans doute des greffiers et des notaires dont Sarzeau fut à dix lieues alentour le pays de prédilection. Le style de ces vieilles bâtisses bien françaises, distinguées comme de vieilles demoiselles d'un autre âge et qui s'entêtent à ne point vouloir entrer dans les mœurs de celui où elles vivent, s'alliant fort bien avec l'extérieur lourd et froid de l'église à grosse tour carrée, toute semblable à celle de Saint-Gildas

me un second paradis terrestre ; un sol fertile y produisait en abondance des grains de toutes espèces, des vins, du lin, des pâturages excellents, des fruits et enfin tout ce que les plus riches contrées peuvent fournir à la vie de l'homme. Le sel, le bois, les laines, le miel, le poisson, le gibier s'y trouvaient en quantité.

« La nature du sol n'est pas changée et on en retirerait les mêmes avantages si on employait les mêmes moyens qu'autrefois. L'Agriculture n'y est pas

fort active par le défaut de monde ; de sorte que les terres, quoique très bonnes, n'y sont pas cultivées. Les vignes commencent à y être mieux soignées que ci-devant. Les marais à sel sont bien entretenus, mais le commerce de cette denrée se perd totalement et les habitants seront obligés d'abandonner leurs oâlets parce qu'ils ne trouvent point d'acheteurs.

« Le seul commerce est celui des grains du pays. Les vins en faisaient autrefois une branche considérable, mais les vexations des Fermiers à l'égard des

marchands, enlevant tous les profits, ont ôté cette ressource aux habitants. »

Que ne s'unissaient-ils donc en Syndicats pour protester contre la rapacité du Fisc ? Pourquoi ? Ogée livre son opinion dans ses dernières lignes :

« Le peuple de Sarzeau est bon et doux contre l'ordinaire des peuples situés sur la mer ; mais s'il n'a pas le défaut de ces derniers, il n'en a point aussi les qualités estimables et utiles : il manque d'industrie dans la situation la plus avantageuse pour le commerce, soit intérieur, soit extérieur ; il vit dans l'indigence et le repos. »

CHICANES ET COUTUMES DE RHUYS A PORT-NAVALO

Pour un peuple aussi apothique, le peuple de Sarzeau m'a semblé bien querelleur à la lecture de certains documents que le hasard de recherches m'a mis sous les yeux. Des siècles et des siècles on chicana ici, avec une âpreté aussi marquée que devant les tribunaux correctionnels de Normandie.

CHICANES

La commune de Sarzeau possède dans ses archives les pièces relatives à un procès singulier qui se poursuivit au dix-huitième siècle devant plusieurs juridictions.

Un sieur de La Pérannièrre avait obtenu deux arrêts du Conseil royal lui octroyant à titre d'affrètement la concession de plusieurs lois de mer en bordure du Golfe. Les habitants se récriaient. La communauté de Sarzeau, les trois paroisses de Rhuys, l'abbaye de Saint-Gildas et les particuliers riverains s'empressèrent d'y faire opposition.

Le projet de M. de La Pérannièrre était de clore tous ces lois de mer au moyen de digues et de mettre le terrain en culture. On allait de ce fait entraver la navigation sur la côte, enlever aux riverains les ressources de la pêche, anéantir du même coup la récolte du goémon si utile à l'engrais. Tous ces griefs étaient exposés dans les récits des plaignants. En outre, ils établissaient que ces lois et relais, loin d'être des atterrissements, avaient été primitivement des terres de culture, et portant des propriétés privées. La mer avance toujours, disaient les témoins entendus, et chaque année elle enlève aux propriétaires des terrains pour lesquels ils continuent à payer des rentes au Domaine : comme quoi le fisc ne connaît point d'opinion politique, que son rôle, de faire rentrer des gros sous

dans les caisses de l'Etat... Le procès se traîna ainsi jusqu'en 1789, et ce furent les événements révolutionnaires qui mirent d'accord les plaideurs... à peu près comme le juge de Racine.

Ce procès serait à rapprocher du différend curieux qui opposa deux communautés, l'abbaye de St-Gildas-de-Rhuys, et celle de St-Georges-de-Rennes, sur une question analogue. En vertu d'une charte ancienne du onzième siècle, le sol de l'Île d'Arz leur avait été concédé par moitié. Or, toujours vers cette même époque de 1770, une des abbayes reprochait à l'autre de lui avoir dérobé 80 journaux de terre. Il est probable que la différence incriminée s'expliquait tout simplement par un envahissement de la mer...

UNE PÉPINIÈRE DE MARINS

Sur cette route stratégique du tourisme et de l'Histoire qui mène de Vannes à Port-Navalo, Arzon est la dernière commune. Port-Navalo n'étant qu'une agglomération, un lieu dit sans administration propre.

Mais il n'est pas dénué de personnalité, ni de renommée aujourd'hui qu'une station balnéaire s'y affirme en plein essor par une situation absolument unique, à la fois sur la mer et sur le Golfe. Et le commerce en tira longtemps parti par un cabotage intense qui remonterait même à César. Son nom en tout cas est significatif : dans « Navalo » il y a évidemment naval, qui signifiait, assure M. de la Sauvagère, un havre où l'on construisait les vaisseaux et où on les réparait du temps des Romains qui auraient fort prisé son arsenal.

Ce qui est sûr, c'est que le pays a de tout temps été une pépinière de marins, aussi bien à Port-Navalo qu'à Arzon ou au Croisty dont la véritable ap-

pellation est CROES-TY, la maison de la Croix.

Sur cette rive du Golfe, en effet, Saint Gildas, que nous retrouverons bientôt car nous ne saurions, comme la route, brûler d'aussi intéressantes étapes, avait érigé une croix à l'emplacement de laquelle avait été bâtie une chapelle depuis longtemps disparue. Celle qui la remplace attire aux pieds de la Vierge les matelots en partance, les mères et les épouses qui tremblent pour eux.

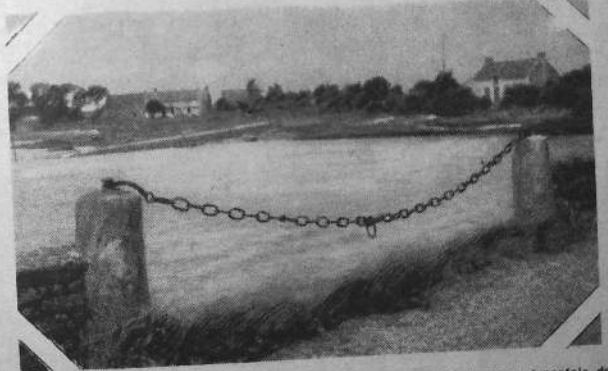
La légende ne pouvait manquer de fleurir au pied de ce sanctuaire. Au

pressé de quitter ce singulier rivage. Depuis lors, quand le ciel est clair, et la mer tranquille, on entend sous les eaux de joyeux tintements...

AU PERIL DES FLOTS

Mais les jours de tempête, ce sont des grondements sourds, ceux de l'ouragan qui toujours menace ces terres au péril des flots qui les environnent.

Ainsi, à la fin du dix-neuvième siècle, la topographie d'Arzon faillit-elle être bouleversée. La petite langue de



Quelque part, sur la grand'route de Rhuys qui, sans cesse, côtoie la mer, et parfois de très près.

temps jadis, les Anglais, ennemis jurés des Bretons qui le leur rendaient bien, descendirent sur ces côtes, et n'ayant pas trouvé de trésor dans le pauvre oratoire, voulurent au moins emporter la cloche. Elle était bien petite, et le navire, lui, était grand.

Mais à l'humble métal s'ajoutait le poids du larcin. Car, à peine le vaisseau quitta-t-il la terre, qu'il s'enfonçait, s'enfonçait, au point de bientôt s'engloutir dans les flots. Effrayés, les ravisseurs jetèrent à l'eau la cloche merveilleuse, et le navire allégé s'em-

terra sablonneuse qui, près du village du Net, relie Arzon au continent de Rhuys fut bien près d'être enlevée par la mer si la tempête avait duré quelques heures de plus, et les Atzonnais, à leur grande surprise, seraient devenus insulaires à leur réveil.

Alors la nouvelle ouverture, bien vite augmentée par l'établissement d'un courant d'entrée et de sortie pour le moins aussi rapide que celui de Port-Navalo, aurait eu pour résultat d'élever, dans tout le Golfe, l'eau à un niveau moyen très supérieur à celui que

l'on peut observer dans le port de Van- nes, et par suite d'inonder de vastes surfaces aujourd'hui à sec. Et toutes ces conséquences se seraient produites sans que le sol se fut le moindrement enfoncé, eût subi la plus légère oscil- lation.

Ainsi, quel que soit le sujet qu'on

aborde dans ces parages, et même le mode de l'aborder, de front ou par la bande, toujours on en revient aux points de départ, la formation géologique, l'ef- fet des courants, et par eux, la Préhis- toire mystérieuse qui plane sur toute la contrée. Sans cesse on tourne en rond, comme Dante, lorsqu'il nous promène d'un cercle à l'autre de son enfer.

AU PAYS DE SUSCINIO POURTANT NON EXEMPT DE SOUCIS

Malgré qu'il ne soit plus qu'un fantôme dans l'immatériel ro- yaume des ombres, qu'une carcasse de pierres branlantes dans le domaine des arts, si lamentable qu'il se présente, émergeant de prairies ras- ses en bordure de l'océan, comme une épave de luxe échouée sur un écueil en pleine mer, le château de Suscinio de- meure un symbole, le souvenir atta- chant d'une époque lointaine où, en dépit de ses remous, il faisait, paraît- il, bon vivre. Son nom même est une évocation : « Souci n'y ot », quel pro- gramme !

De savants archéologues ont assuré cette étymologie fantaisiste, et leurs doctes preuves semblent, à l'examen, si convaincantes, qu'ils pourraient bien avoir raison. N'empêche qu'elle ne plaît, cette dérivation de mots, ne se- rait-ce que parce qu'elle s'accorde avec le ton de ces fastueuses époques, trou- blées quelquefois — lesquelles ne le furent point ? — mais dont, plus que l'agitation, l'écho des festivités et des munificences nous est parvenu.

BEAUX ET MAUVAIS JOURS

Les beaux jours de Suscinio, ce sont essentiellement ceux de la vie facile, des virils plaisirs de la chasse à courre, de la monotonie aussi des longues se- maines hivernales, distraite de loin en loin par le passage errant de trouba- dours, gais comme la flamme bleue dansant sous le manteau de la chemi- née armoriée.

Des inquiétudes et des angoisses, Suscinio pourtant ne manqua pas : son histoire n'est qu'une longue nomencla- ture de sièges et de prises d'assaut, de batailles et de garnisons passées au fil de l'épée ; et puis, alors que la guerre s'est tournée vers d'autres théâtres,

comme le vent change d'orientation, des grands de ce monde qui s'y viennent réfugier ; dans ce cliquetis d'armes mo- mentanément apaisé, des vies familia- les qui s'écoulaient, comme toute vie fa- miliolle, semées de joies et de deuils, et à la faveur de ces trêves, des répara- tions et des aménagements au corps de logis. Mais de ce temps, la Recons- truction, laissée à l'entière initiative du résident, était plus active...

Soyons juste. Ce n'est pas l'Adminis- tration qui s'oppose à la restauration de Suscinio : le désastre est beaucoup trop étendu pour qu'il en soit jamais ques- tion. Après avoir passé par toutes les grandes familles qui illustrèrent l'his- toire de la Bretagne et de la France, les Montfort et les Blois, les Pierre de Craon, les Jean de Laval, les Claude de Lorraine, les Catherine de Médicis, Sus- cinio, prapriété de la Couronne, fut ca- talogué par erreur bien d'émigré et ven- du nationalement, en 1798, à un for- rain de Lorient, Pascal Lange, celui-là même qui acquit à Sarzeau le Couvent des Trinitaires, revendu en 1847 aux Pères de Picpus, et dont le plus grave défaut était encore le vandalisme. Au prix de trois francs la charretée, il ven- dit à tout venant les pierres de taille des fenêtres, des portes, des escaliers, ne laissant du château que cette ruine pan- telante achetée en 1853 par M. de Francheville, dont M. Dumoulin de Pailart est aujourd'hui l'héritier.

Pour n'être plus aux mains d'un ra- turier ni d'un pirate, Suscinio demeure pourtant condamné, sans grâce possi- ble. Louis-Philippe, alors même que la décomposition du squelette était moins avancée, dut renoncer devant la som- me demandée pour une remise en état, quatre millions-or, à en faire la résiden- ce du prince de Joinville.

La seule œuvre de Suscinio, c'est,

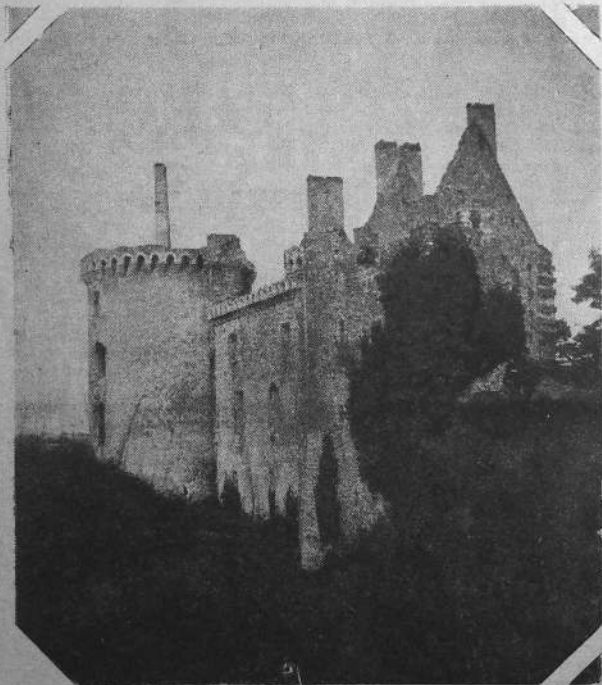
désormais, la patine du temps, la poésie des vents et des flots.

SOUVENIRS DE CHOUANNERIE

D'une vie militaire si mouvementée, Suscinio ne pouvait mourir qu'à la guer-

ritime et paysanne, davantage encore que celle de Sarzeau même, fidèle au parti de Cadoudal, qui n'en était plus à une expédition près dans ce pays sur lequel il savait pouvoir compter.

En 1791, le 13 janvier, 1.500 matelots s'en vont en force défendre à



Un fantôme dans l'immatériel royaume des ombres, une carcasse de pierres branlantes dans le domaine des arts, voilà Suscinio aujourd'hui.

re : la Révolution, en effet, fut le dernier épisode de son existence.

La Révolution, ou plutôt la Chouannerie. Car toute la presqu'île fut foncièrement chouanne, la population ma-

Vannes, Monseigneur Amelot, l'évêque légitimiste et réfractaire à la Constitution Civile du Clergé. Le 2 juillet 1795, une forte troupe de Chouans traverse Sarzeau et au Logeo s'embarque pour

rejoindre à Quiberon l'armée des Emigrés. Huit jours plus tard, une flottille qui avait appareillé à Port-Haliguen, débarque dans la baie de Penvis au Beglan. Tinténac, Cadoudal et Mercier-La-Vendée appartiennent au détachement qui s'empare du château de Suscinio, en chassant la petite garnison de Bleus qui le tenaient. Une colonne poussera même jusqu'à Sarzeau, occupé quelques jours par les troupes royalistes...

Autant de menus événements dédaignés de l'Histoire — la grande — mais dont le souvenir demeure assuré par la tradition locale avec d'autant plus de pérennité que l'avenir ne démentit pas ces sentiments si profonds, si tenaces, de toute une population.

...ET DE LA « PETITE EGLISE »

Sentiments religieux surtout, de gens si attachés à leurs traditions et à leur foi défendues les armes à la main, qu'ils refusèrent, plus catholiques que le Pape, de reconnaître le nouvel état de choses créé par le Concordat.

Il faut dire que lorsque fut promulguée la Constitution Civile, aucun prêtre de la presqu'île n'accepta de prêter le serment requis par la loi. Ayant soutenu leurs anciens pasteurs au péril de leur vie et de leur liberté, nombre de catholiques entendirent les conserver à la tête de leurs paroisses, et plutôt que recourir au ministère du clergé concordataire, préférèrent continuer à célébrer le culte chez l'habitant. Telle est l'origine de cette secte connue sous le nom de Petite Eglise et qui, dans certaines contrées de l'Ouest de la France, notamment en Bressuirais, n'est pas encore totalement éteinte.

Rentré d'émigration pour reprendre son ancien poste, l'abbé de Keronyant, curé de Sarzeau avant 1790, se le vit refuser par Mgr de Pancemont, le nouvel évêque de Vannes nommé par l'Empereur. L'abbé de Keronyant se retira à Pournevas, un petit village sur les rives du Golfe, dans une maison toujours debout, où sa présence provoqua la résistance au Concordat. Et après qu'il eût quitté le pays, un de ses anciens vicaires qui y était demeuré même aux plus sombres jours, l'abbé Le Seven, devint le porte-étendard de la Petite Eglise. Il habitait au village de Vaudre, près de Kéralier, une maison que l'on montre encore. Les offices se célébraient au Logeo dans une chambre transformée en chapelle, et du quartier de Brillac on y venait surtout assister. Toutes les personnes un peu âgées de ce secteur se souviennent avoir connu les derniers membres du Schisme, qui dura jusque vers 1860. Après la mort de l'abbé Le Seven, en 1815, les partisans de la Petite Eglise durent avoir recours à un prêtre de l'île aux Moines, l'abbé Le Calvé, qui s'était retiré au village d'Er-Roic.

En tout dernier lieu, ils allaient même jusqu'à Plougoumelen, de l'autre côté du Golfe, où survécurent assez longtemps aux autres prêtres schismatiques l'abbé Le Leuch, dernier de la secte, dont le village de Cazer, où il s'était retiré, était devenu la métropole.

J'écris ces souvenirs, au fil de la plume, comme ils m'ont été rapportés ; ils ne sont plus en effet que souvenirs. La Petite Eglise est morte en Mor Bihan, avec les derniers témoins, les derniers acteurs de la Chouannerie, entêtés dans leur foi, qui était sans doute de bonne foi. Mais le jugement ne saurait être d'ici-bas.

UNE ABBAYE ORIGINALE SAINT-GILDAS-DE-RHUYS

Il y avait probablement peu d'années qu'un prince du nom de Guérech avait abordé dans la région occidentale de la Vénétie, lorsque sur une petite île de son littoral, prit terre l'un des plus jeunes disciples de saint Hiltut.

Gildas, c'était le nom du moine exilé, vint par l'ordre de Dieu chercher asile dans la pieuse Armorique, vers l'an 527. Établi d'abord en face de la côte de Rhuy, dans l'île d'Houat, le saint y comptait passer sa vie dans la plus profonde obscurité. Mais les pêcheurs du littoral firent connaître aux habitants du continent le trésor caché dans leur île, et malgré la répugnance du solitaire, il lui fallut se résoudre à quitter sa retraite pour porter la parole de Dieu à des populations affamées de l'entendre. Étant donc descendu dans l'une de ces petites criques qui font face à l'océan il obtint bientôt de Voroch, comte de Vannes, un château que ce prince possédait sur le bord de la mer, et le transforma en monastère.

Sa position géographique, en bordure de l'océan, le destinait au pillage, et les Normands ne s'en privèrent pas. Vers l'an 1000, la fréquence de leurs ravages en avait expulsé tous les moines. Les murs étaient presque tous renversés et il s'était élevé des arbres qui bouchaient les portes et les fenêtres de la maison qui ne servait plus de refuge qu'aux bêtes fauves de la vaste forêt qui couvrait la presqu'île, « et aux plus venimeux reptiles dont le canton abondait ».

C'est seulement au commencement du onzième siècle qu'à la prière de Gaofroy, Comte de Rennes, Gauzlin, abbé de Fleury, chargea l'un de ses moines, nommé Félix, de relever de ses ruines le monastère de Saint-Gildas. Grâce à l'appui de la duchesse Havoise et surtout au concours de Judicaël, évêque

de Vannes, Félix, qui était un homme infatigable, s'acquitta de sa tâche avec tant de zèle et d'intelligence qu'en peu d'années il rendit prospère cette maison dont il se vit confier le gouvernement jusqu'à sa mort en 1038.

UNE RUÉE ÉPOQUE

En ce temps-là, les mœurs des habitants de Rhuy n'étaient pas, et j'en trouve les échos suivants chez Adrien de Courson, douces et pacifiques. Les Normands y avaient laissé des habitudes de pillage à main armée, et certains historiens de Saint-Gildas parlent même d'un lorrain rhuysien, affilié à une troupe de bandits qui, à la porte même de l'église, fendit un jour, d'un coup de hache, la tête du pieux ermite Ehvann.

Le même hagiographe citait un trait analogue, au sujet de Saint Goustan, cette fois. Saint Félix, né en Cornouaille, vivait dans la solitude de l'île d'Ouessant avant d'aller se placer, à Fleury, sous la discipline de Saint Abbon. Or, le jeune ermite, par ses vertus, exerçait un tel ascendant autour de lui qu'il réussit à ramener à Dieu l'un de ses compatriotes Goustan, lequel, pour satisfaire des passions effrénées, s'était fait pirate en compagnie des Normands. Redevenu chrétien, Goustan ne voulut point quitter son bienfaiteur ; il le suivit à Fleury, puis à Saint-Gildas, où, en qualité de frère lai, il édifia le pays par une angélique piété. Le renom de sainteté de l'ancien forban se répandit au loin et fit naître, après sa mort, un débat qui peint au vif les mœurs de cette rude époque.

Goustan, envoyé à Beauvoir, en Anjou, pour les affaires de sa communauté, y était mort pendant la nuit dans un couvent des moines de Maillezais, en Bas-Poitou. A cette nouvelle, toute

la population de la ville accourut à la lueur des flambeaux pour prier près du corps du saint breton. Alors, les moines de Saint-Philibert, jaloux d'une telle affluence, envahirent violemment Maillezais, et s'appropriant la dépouille de Saint Goustan, ils la transportèrent dans leur église où ils ne l'enterrèrent qu'au bout de trois jours, après avoir recueilli une très grosse somme de la piété des fidèles.

Les religieux de Maillezais, moins nombreux ou plus pacifiques que leurs rivaux, n'opposèrent pas violence à violence ; mais, Vital, successeur de Saint Félix à Rhuy, réclama avec énergie le trésor qu'à si juste titre devait posséder son abbaye. Et grâce à l'intervention d'Isambert, évêque de Poitiers, les moines de Saint-Philibert durent remettre à l'abbé de Saint-Gildas la précieuse relique. C'est sans doute à la suite de cet événement qu'une église placée sous le patronage de Saint Goustan, fut construite dans la presqu'île, et qu'une autre s'éleva, sous le même vocable, dans la ville d'Auray.

PORTRAIT FLATTEUR

Au douzième siècle, le monastère de Rhuy eut pour abbé, non pas un saint de la famille des Félix ou des Goustan, mais un dialecticien amoureux de son génie.

Contemporain de Saint Bernard, le plus humble des grands hommes, Abélard semble n'avoir songé, comme certains littérateurs modernes, qu'à s'élever au-dessus du commun des mortels, au milieu de ses tristesses et des angoisses de sa vie. Enclin, comme Rousseau, à toutes sortes d'inquiétudes, croyant voir toujours autour de lui des ennemis acharnés à sa perte, Abélard en était venu, dans son désespoir, à former le projet « d'aller vivre en chrétien dans les pays idolâtres. » Cette aspiration à « la vie sauvage », conduisit le philosophe dans la presqu'île de Rhuy, qui, pour un bel esprit tellement raffiné devait être en effet une terre barbare. Peu de temps suffit pour convaincre Abélard qu'il ne parviendrait

pas à réformer les moines de son abbaye dont il traçait le portrait suivant, peu flatteur :

« Il y avait dans la petite Bretagne, au diocèse de Vannes, une certaine abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuy, dont l'abbé venait de mourir. J'y fus appelé par l'élection des Frères, agréé par le duc de Bretagne et autorisé par mon abbé. Je cherchai donc dans l'Occident un abri contre l'inimitié de la France, comme Saint Jérôme avait cherché, dans l'Orient, un refuge contre Rome, car Dieu sait que je n'eusse jamais pris un tel parti si je n'avais dû me soustraire à l'oppression qu'on faisait peser sur moi. Et en effet, la Bretagne est une terre barbare, habitée par une nation grossière et sauvage, dont la langue m'est inconnue, et les moines de Saint-Gildas mènent ouvertement la vie la plus honteuse et la plus déréglée. »

Voilà, s'il faut en croire Abélard, quelle civilisation et quelles mœurs régnaient dans la presqu'île lorsqu'il y arriva. Pour comble d'ennuis, le seigneur le plus puissant du pays, profitant de l'inconduite des moines, s'était emparé d'une partie des domaines de la communauté qu'il forçait à lui payer tribut à la manière des Juifs.

« Comme le pays tout entier, ajouta Abélard, vit en dehors de toute loi, je ne pouvais attendre de secours de qui que ce fût, moi dont les mœurs différaient tellement de celles des habitants de la contrée. »

On peut juger, d'après cela, comment Adrien de Courson, des angaises qui dut éprouver un homme à imagination si vive et à caractère si faible. Au dehors, il redoutait les satellites du seigneur féodal ; au dedans, les frères lui dressaient, croyait-il, de perpétuelles embûches. Seul, dans sa cellule, au bruit des vagues qui se brisaient sur les rochers, il se livrait à la plus amère tristesse en songeant à la vanité de toutes ses entreprises.

Bienfût, l'infortuné put croire sa vie en péril. « Si je m'éloignais du monastère, j'aurais à craindre que des ennemis n'attentassent à ma vie ; si je rentrais au couvent, j'aurais à redouter

de la part de ceux qui m'appelaient leur père, toutes les machinations de la perfidie et de la haine. Oh ! que de fois n'ont-ils pas tenté de me faire périr par le poison ! Comme je prenais des précautions contre eux, en ce qui concerne le boire et le manger, ils essayèrent de se débarrasser de moi en versant pendant le sacrifice de la messe, du poison dans mon calice. Un jour que je m'étais rendu à Nantes pour y faire visite au comte alors malade, un valet, qui me servait dans la maison de mon frère, reçut la mission d'empoisonner mes aliments... et l'un des moines qui m'accompagnaient ayant, sans rien savoir, mangé de l'un de ces plats, tomba mort et le criminel serviteur confessa sa faute en prenant la fuite... »

Pour échapper à ces odieuses machinations, Abélard quitta la maison conventuelle et se retira avec un petit nombre de Frères dans des cellules isolées. Il fit plus, fulminant l'excommunication contre les coupables. Ceux-ci jurèrent en présence du légat et de plusieurs évêques de sortir du monastère et de ne plus inquiéter leur abbé. Mais les religieux demeurés dans le couvent se montrèrent pires que leurs confrères expulsés.

« Au lieu de recourir au poison, dit Abélard, on parla cette fois de me couper la gorge, et c'est à grand-peine que je m'évadai sous la conduite d'un seigneur. »

LA PART DU FEU

Abélard ne revint plus à Saint-Gildas; mais il n'en conserva pas moins son rang et son titre d'abbé, comme

l'atteste ce passage de la chronique de Rhuy, à la date de 1141 : « Pierre Abélard, abbé de Saint-Gildas de Rhuy, meurt. Ordination de l'abbé Guillaume. »

Sans doute ne faut-il pas prendre à la lettre tout ce qu'il racontait des déportements de ses moines. Mais, pour rester tout à fait dans la vérité, il est juste de rappeler que la Bretagne, sous Conan III, traversait l'une de ces périodes de crise qui se présentent parfois dans l'Histoire et où l'on dirait que la société va périr. Nous-mêmes en savons quelque chose.

« Les méfaits des Bretons, écrivait Conan ou Souverain Pontife, se sont tellement accumulés, qu'il ne m'est plus possible d'exercer, comme il conviendrait, ma mission de gardien des églises. A vous donc, Très Saint Père, de faire justice des malfaiteurs... »

A des époques pareilles, ce ne sont pas des philosophes, mais des hommes d'affirmation, des saints de la trempe du grand abbé de Clairvaux, qui ont le pouvoir de se faire écouter et de réformer les mœurs.

L'abbaye de Saint-Gildas de Rhuy, évidemment, en avait quelque besoin. Son commendataire, Michel Ferrand, s'en chargea en 1649 en y introduisant la règle de la Congrégation de Saint Maur.

Aujourd'hui ce sont des Religieuses de la Charité de Saint-Louis qui occupent le couvent des anciens moines de Saint-Gildas et d'Abélard. Mais les temps ont changé, les mœurs aussi, et les Sœurs d'aujourd'hui, tout dévouement, toute charité, ressemblent comme le jour à la nuit aux Frères d'autrefois...

LA PART DE SAINT GILDAS DANS LA LÉGENDE DORÉE

Tout Saint, canonisé par le Saint-Siège ou par la tradition, possède en Bretagne sa légende.

Saint Budoc a celle de son auge de pierre dans laquelle il a miraculeusement navigué d'Irlande à Porspoder ; Saint Sulloc, celle des ânes qu'il métamorphosa en pierres pour punir les maraudeurs qui les envoyaient brouter dans les récoltes du monastère, sur les bords de la Rance ; Saint Hervé a celle du loup qu'il domestiqua parce qu'il avait mangé son âne, et l'obligea de travailler à sa place.

Merveilleux prodiges qui rivalisent avec les dons de guérison ou de protection attribuée à de très nombreux Saints qui ne se font d'ailleurs pas concurrence, puisque chacun à sa spécialité. En Morbihan seulement on pourrait citer le cas de Saint Cornély, à Carnac pour les bestiaux ; de Saint Mériadec à Stival, près de Pontivy pour la surdité ; de Saint Morvan à Cléguérec pour le rachitisme, et combien et combien d'autres !

Les vertus de Saint Gildas sont toutes spirituelles. Mais il n'en est pas moins grand au ciel, et ici-bas illustre, témoin le chapitre volumineux que la Légende Dorée lui a réservé et qu'a pieusement recueilli, au début de ce siècle, le chanoine Nicol, érudit de toute l'histoire de « sa » Presqu'île.

LA NAVIGATION DE ST-GILDAS

Un jour que le Saint était dans son monastère, le diable lui dépêcha quatre démons accoutrés en moines se disant religieux de Saint Philbert, lequel, assuraient-ils, était nouvellement décédé ; et comme on attendait le Saint pour l'inhumer, ils le suppliaient de s'embarquer hâtivement dans le vaisseau qui les avait amenés.

Saint Gildas, après de sommaires préparatifs, se rendit à leurs vœux. Les ancres levées, les voiles tendues, le navire gagna la haute mer, de sorte que sur l'heure de Primes ils se trouvèrent avoir perdu terre de vue de toutes parts. Alors Saint Gildas dit :

— Or ça, Frères, que l'un de nous tienne le gouvernail et les autres récitent les Primes, et pour plus attentivement nous en acquitter, laissons la voile du grand mât.

Ces faux frères lui répliquèrent :

— Si vous retardez tant soit peu notre course, vous n'arriverez pas à temps au monastère.

— N'importe, répondit Saint Gildas, ne manquons pas pour cela nos devoirs à Dieu.

Alors l'un d'eux, se mettant brusquement en colère :

— Ah ! que tu nous romps la tête avec tes Primes ! En français moderne, il lui aurait sans doute dit qu'il lui cassait les pieds !...

Voyant qu'il ne gagnait rien, Saint Gildas commença le « Deus in adiutorium », s'étant jeté à genoux, et tout à l'instant, la barque, son attirail et les quatre moines disparurent, et le Saint se trouva seul sur les vagues de la mer. Se voyant en ce danger, il se recommanda au ciel et acheva ses Primes ; puis ayant ôté son manteau, s'y assit et en attacha le bout à son bourdon pour cueillir le vent, s'en servant comme de voile, et cingla en cette sorte jusqu'à la côte d'Hybernie et arriva à la retraite de Saint Philbert qui se portait fort bien, et lui ayant raconté toute l'histoire de son voyage, ils en rendirent grâce à Dieu.

Arthur de la Borderie allègue à ce sujet que le prétendu mort était non pas Saint Philbert, mais Saint Finnian, moi-

ne d'Irlande, disciple de Saint Gildas. Et d'ajouter que les quatre démons devaient être des bandits envoyés par certaines personnalités à qui le Saint moine avait reproché leur conduite. Cette version ou l'autre, la conclusion demeure la même, et le sauvetage miraculeux.

LA RESURRECTION DE SAINTE TRIPHINE

Grâce à l'intervention de Saint Gildas, Guérech, comte de Vannes, avait accordé la main de sa fille Triphine à Comorre, comte de Comouaille, qui tuait ses femmes, redoutant d'avoir un fils qui, lui avait-on prédit, devait le tuer. Lorsque Triphine eut des raisons de craindre le même sort, elle prit la fuite.

Son cruel mari l'ayant poursuivie tout furieux, l'atteignit dans un bois situé près de Vannes, dit la tradition locale, et l'égorgea.

Dans sa douleur, Guérech alla trouver Saint Gildas pour le supplier de lui rendre sa fille. Le Saint le consola et se rendit dans la salle du château où le corps de la victime avait été transporté. S'étant agenouillé, il fit à Dieu une touchante prière et s'approchant de la morte :

— Triphine, au nom de Jésus-Christ, je te le commande, lève-toi.

Et la morte se leva, pleine de vie.

Quelque temps après, Saint Gildas fut le parrain de l'enfant du miracle auquel il donna son nom en y ajoutant celui de Trémeur.

Sainte Triphine entra dans un monastère où elle vécut et mourut saintement. Le petit Trémeur fut élevé au monastère de Rhuy où il se forma à la piété et à la science. Il avait une dizaine d'années lorsque se promenant un jour dans la campagne il fut rencontré par son père qui le tua.

La liturgie vannetaise fait mention de Saint Trémeur et l'honore comme un martyr.

LA CLOCHE DE SAINT GILDAS

Notre Saint, dit la légende, avait fait au marteau une cloche, mélange d'argent et de cuivre, dont les sons étaient harmonieux et doux. Saint Cadoc, l'entendant sonner, en fut dans le ravissement.

— Voici une maîtresse chanteuse que sa place attend, ce me semble, dans notre chapelle, dit-il.

Ce à quoi Saint Gildas lui répliqua qu'il la lui donnerait volontiers s'il ne la destinait au Pape, et qu'il allait justement à Rome la lui offrir.

Le Pape n'admira pas moins que les Bretons la cloche du moine d'Irlande ; mais quand il voulut la faire sonner, chose étrange, elle demeura muette. Et sur la demande du Saint Père, Gildas d'expliquer la requête de Cadoc et son refus.

— Vous avez eu tort, mon fils, lui dit Sa Sainteté. Je connais les Bretons ; ils ont la tête dure, mais le cœur tendre. Rapportez de ma part cette cloche à Cadoc ; qu'elle soit pour les Bretons un préservatif contre le malheur, et qu'en l'entendant chanter ils se rappellent qu'ils ont un père à Rome comme ils en ont un dans les cieux.

Et du moment que la cloche fut de nouveau dans les mains de Saint Cadoc, elle retrouva sa voix plus belle que jamais.

N'y a-t-il pas un gracieux symbole dans cette légende, s'il est vrai que les âmes bretonnes ne vibrent que dans « l'air du pays ».

LA LÉGENDE DU SERPENT

Sur le territoire de Penvins, à l'autre extrémité de la presqu'île, un serpent monstrueux dont le repaire existe encore

— on l'appelle Toul er Serpent, le Trou du Serpent — remplissait de terreur tous les environs. La légende affirme qu'il fallait parfois lui donner un enfant à manger. Vint le tour d'un filleul de Saint Gildas, Grand émoi des

parents qui allèrent trouver le parrain, puissant près de Dieu.

rocher on montre encore l'empreinte d'un pied du cheval de Saint Gildas.

UN SUJET D'ETONNEMENT

Le Saint arrive à cheval, portant son filleul dans ses bras, comme s'il était prêt à satisfaire la voracité du monstre. Mais au lieu de lui livrer l'enfant, il jette dans sa gueule béante un peloton de laine rempli d'aiguilles. Le glouton est pris, et Gildas, le tirant par un fil retourne près de son monastère. Là, d'un rocher qu'on voit encore, entre le Grand-Mont et l'Abbaye, il lance son cheval et d'un bond saute dans l'île de Houat. Dans le trajet, il a eu soin de lâcher le fil, et le serpent est noyé au milieu des flots. A preuve que sur le

Voilà ce que dit la légende du grand Saint de la presqu'île de Rhuy, et vous trouverez encore, s'il vous plaît, de bons vieux pour vous raconter ces merveilleux exploits. Néanmoins, le culte qui lui est rendu n'est pas en harmonie avec l'importance de sa mission et l'on s'étonne que les Rhuysiens ne cherchent pas à le remettre en honneur pour faire réfléchir sur la terre où il a vécu les pèlerins qui attireraient autrefois de si nombreuses foules près de son tombeau.

SOUVENIR D'ALAIN-RENÉ LE SAGE, LE BIEN NOMMÉ

Alain-René Le Sage, l'immortel auteur de « Gil Blas » et de « Turcaret » a bien pu décéder voici deux siècles, à Boulogne-sur-Mer où l'un de ses fils était chanoine — le hasard de l'existence, sans doute — il n'en demeure pas moins Breton, et on aimerait que la presqu'île de Rhuis rappelle le souvenir de l'un des plus illustres parmi les siens, un peu mieux qu'elle ne le fit jusqu'ici.

Il est vrai qu'à Sarzeau on ne se met guère en peine de politesses de ce genre. Le Connétable de Richemont aurait bien eu droit à quelques égards, lui aussi qui n'est tout de même pas le premier venu du pays. Mais on a laissé dégrader le château de Suscinio, sa résidence préférée, aussi bien qu'à Sarzeau même sa maison natale, abattue par la pioche des démolisseurs pour construire à sa place une bâtisse moderne, sans âme, sans le charme inhérent à toutes les vieilles demeures, comme si ceux qui les avaient habitées autrefois y avaient laissé quelque chose de leurs temps, celui où il faisait encore bon vivre. Et je veux ici le souligner en passant ; la légende peut bien contredire l'Histoire, celle-ci n'en demeure pas moins authentique : Richemont n'est point natif de Suscinio, mais de Sarzeau même, de Sarzeau-ville, aussi sûrement que Le Sage lui-même.

VANNES A SAUVÉ L'HONNEUR...

Et pour que la Morbihan ne soit pas tout entier convaincu d'ingratitude, il a fallu que ce soit Vannes qui honore leur mémoire, à l'un et à l'autre. Pour Richemont la ville a fait les choses avec éclat, sur la Place de l'Hôtel de Ville ; avec plus de modestie pour Le Sage, mais très gentiment. Sur la promenade de la Rabine on lui a dressé un buste

auquel une jeune fille symbolisant la presqu'île de Rhuis offroit une branche de genêt, gracieux et rustique hommage à son talent. Evidemment, son costume ne rappelait que de loin celui des Sarzeautines que connut le héros dans son enfance. De son temps elles jetaient sur leurs épaules un châle modeste et ne se contentaient pas d'un simple cotillon tombant sur leurs pieds nus. L'art le veut ainsi désormais : il simplifie tout. Les ailes de la coiffe qui volaient avec grâce sur les chevelures ont disparu, sans doute, a-t-on fait malicieusement remarquer, la pauvre enfant aura-t-elle reçu une averse en allant par la lande cueillir des fleurs à son compatriote...

L'intention n'en subsistait pas moins excellente, et la critique n'empêchait point le geste. Elle est d'ailleurs devenue inutile depuis que la Sarzeautine fut, sous l'occupation allemande, envoyée à la fonte des métaux non ferreux. Destin immérité, certes, mais avec le buste de Le Sage l'essentiel fut préservé, et demeure.

...MAIS PAS SARZEAU

Sarzeau ne fut point préoccupé de tels soucis puisqu'on n'y avait rien fait, rigoureusement rien pour la mémoire du grand satirique breton.

C'est à la Polymathique de Vannes que sa maison natale doit la plaque apposée sur le mur, et le vent du large commença à la ternir. Bientôt elle fera vraiment corps avec la façade...

C'est à croire que l'on s'est acharné ici à effacer tout ce qui aurait rappelé un souvenir que les anciens pourtant auraient voulu conserver.

Lorsque fut aménagé un cimetière nouveau à la sortie du bourg, et qu'y furent transportées les tombes qui en-

touraient l'église autrefois comme il se trouve encore dans tant de paroisses bretonnes, une, une seule fut respectée, celle de la famille Le Sage, par déférence sans aucun doute pour le plus illustre de ses membres. Et longtemps elle demeura sur la place publique.

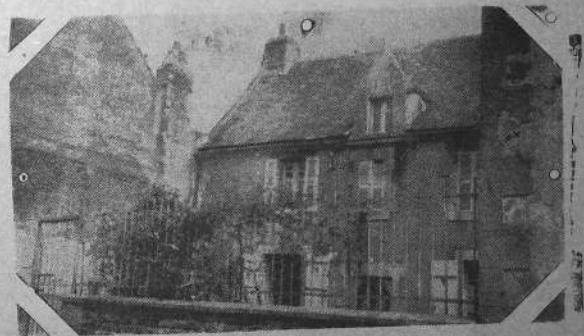
Son origine, par malheur, ne fut point toujours respectée. Des villageois attendant un car, des vieilles femmes fatiguées, des marchands de poisson avec leurs paniers, s'y asseyoient, à défaut de mieux et de plus confortable. Mais longtemps aussi personne ne trouva à redire à ces pratiques familiaires...

mieux fait de laisser cette malheureuse pierre où elle était, quitte si l'on tenait à rétablir l'ordre, à l'entourer d'un jardinet, d'un grillage, et à ne pas se faire prendre pour des ingrats.

RESSENTIMENTS

Pourquoi cette attitude étrange, hostile peut-être ? Est-ce en représailles des flèches que lança Le Sage contre toute la société de juges, de notaires, d'avocats, de procureurs que groupait la Cour Royale de Rhuis ?

Pour cela, Gil Blas ne s'est pas gêné d'ironiser sur leur compte, presque avec



La maison natale d'Alain-René Le Sage, à Sarzeau

Et puis un jour, on ne sait pourquoi puisque cet état de choses était passé dans les mœurs, d'aucuns estimèrent qu'il y avait là un grave manque de respect aux défunts, et la pierre tombale fut expédiée au cimetière où, ne sachant qu'en faire, on l'adossa au mur. Nouvelle étape qui dura encore bien des années, jusqu'à ce qu'une Municipalité en peine de matériaux ou d'argent pour les payer, je ne sais, s'en servit pour construire des bancs. Et on n'y trouva aucun scandale. Je ne dirai pas en guise d'oraison funèbre que la destinée reprend toujours le dessus, je pense seulement que Sarzeau aurait

autant de verve, d'ironie, de mordant, que Rabelais lui-même. On ne peint bien, paraît-il, que ce que l'on connaît bien, et les deux compères étaient à bonne école, meilleure encore peut-être celle de Le Sage dont le père était précisément notaire et greffier à la Cour de Sarzeau. Et d'avoir quitté le pays jeune n'empêcha pas d'observer son intelligence d'enfant que remarqua, dit-on le Père Boscard, du Collège des Jésuites de Vannes où le plaça son tuteur.

Si c'est ce ressentiment qu'il faut avancer, peut-être n'est-il que la monnaie de la pièce... Car Le Sage fut lui

aussi terriblement rancunier. Il existait à Sarzeau une famille de procureurs, les Rollando, attachée à la Barre de Rhuys, qui entretenait envers les Le Sage une de ces rivalités locales perpétuées souvent avec les générations. Or l'un des Rollando soutint et gagna contre le père d'Alain - René un procès qui pourrait avoir été la première cause de la rancune des Le Sage. Ce qui est sûr, c'est que l'écrivain a tracé dans Gil Blas un inoubliable portrait de brigand auquel il a donné le nom de Rollando. Celui-ci, bien considéré dans son entourage, n'encaissa bien sûr jamais. Reconnaissons qu'il y avait de quoi n'être pas content, et peut-être est-ce au fond, entretenue d'âge en âge dans certains milieux, toute la raison du sort injuste à la mémoire de Le Sage.

Je n'émetts qu'une hypothèse, et surtout ne voudrais point aviver des querelles périmées et qui en tout état de cause n'ont plus de motif puisque la famille des Rollando vient, il y a très peu d'années, de s'éteindre, en la personne de son représentant, une vieille et respectable demoiselle.

Ce que je veux seulement dire, c'est que Sarzeau aurait intérêt à reviser son jugement et à rendre sans restriction les honneurs, tous les honneurs, qui sont dus à l'un des siens.

IMPRESSIONS ET EXPRESSIONS

On a pu dire que dans ses œuvres il n'avait pas fait une large place à son pays natal. Jamais dans sa production il n'est question ni de sa jeunesse, ni de son village, ni du collège de Vannes où il apprit les belles lettres. Le nom de la Bretagne ne vient jamais sous sa plume, mais on n'en peut douter, il en gardait le souvenir dans son cœur, et dans ses épanchements familiaux, le soir, à la lueur du foyer, il a dû plus d'une fois évoquer Rhuys, et sa brise de mer dont nulle autre n'est plus douce, et son soleil dont nul autre n'est plus beau.

Ce serait un tort de lui reprocher son silence envers sa terre d'origine.

Rarement on trouverait un écrivain plus tenace dans le travail, plus courageux dans le malheur, plus désintéressé et plus droit pendant toute sa vie, précisément les traits du caractère breton, et c'est par eux, autant que par la nature de son talent philosophique et railleur que Le Sage est bien de son pays.

Le chanoine Nicol, qui étudia minutieusement l'auteur et son œuvre, l'affirme. On peut l'en croire. Quant à moi, c'est à lui surtout que je m'en rapporte ici.

Sainte-Beuve a dit qu'on ne trouverait quelque chose du coin breton en lui que dans sa fierté d'âme et son indépendance de caractère.

Il ne manquait, certes, ni de l'une ni de l'autre. Un jour qu'il devait lire « Turcaret » chez la duchesse de Bouillon, il se fit attendre, retenu au Palais par un procès qu'il perdit. Quand il arriva, il dut subir de hautains reproches. Mais lui, avec le plus grand calme :

— Eh ! bien, Madame, si je vous ai fait perdre une heure, je vais vous la faire regagner.

Et malgré toutes les instances, il sortit. Faut-il s'étonner, après cela, qu'il ne fut point de l'Académie, n'ayant pu se résoudre à solliciter les suffrages.

« J'ai refusé, disait-il lui-même, des postes où d'autres se seraient enrichis, mais où je n'aurais rien fait pour ma fortune ; j'étais trop honnête homme. »

Sa brusquerie d'humeur n'était, a dit Brunetière, que l'expression du besoin qu'il avait de se sentir d'abord en règle avec lui-même. Mais il devait être sur ce point d'une singulière exigence puisqu'il trouva le moyen de se brouiller avec tous ceux qui, en son temps, dispensaient la fortune et la réputation : gens de cour, financiers, comédiens, hommes de lettres même.

Aucun de ses contemporains n'a plus différé de ces beaux esprits, dont le premier soin était de s'inscrire dans la domesticité d'un grand seigneur. Il a vécu « aux gages des libraires » comme

on disait alors, et, comme nous dirions aujourd'hui « de sa plume ». On conte que les « traitants » de son temps lui ayant fait offrir une somme considérable pour retirer son « Turcaret », il la refusa purement et simplement sans en faire aucun bruit ; et si sa comédie ne triompha de tout un grand parti que grâce à l'intervention du Dauphin, il ne paya même pas cette haute protection du prix d'une Dédicace.

Les comédiens français qui étaient alors les vrais tyrans des auteurs dramatiques avant d'en être les interprètes, ayant fait mine de vouloir la traiter comme ils faisaient de ses confrères, il rompit avec eux et ne voulut plus travailler désormais que pour le Théâtre de la Foire.

Libre de toute attache, il n'épargna personne dans son « Gil Blas », pas même les belles dames qui, comme la marquise de Lambert ou comme M^{me} de Tencin, se piquaient de faire et de défaire alors les renommées littéraires. Il osa même reprendre contre elles la bataille que Molière avait commencé de livrer aux Précieuses et que d'ailleurs il avait perdue.

Et tout cela lui compose une physionomie singulièrement originale dans sa parfaite simplicité, malgré qu'il ne fut pas absolument sans reproche. Mais qui en est exempt ?

LE BIEN NOMMÉ

Son défaut le plus grave est de n'avoir pas fait à la vraie vertu la

place qu'elle mérite. « Avec lui, le vice semble aimable, car il est spirituel, les dupes ridicules et les fripons intéressants. C'est un photographe de génie, « moral... comme l'expérience ». Et son type même est Gil Blas, ondoyante physionomie de l'aventurier aimable, gai, ambitieux, instruit ; mais en fin de compte, aventurier quand même. Il est né pour le bien, mais facilement entraîné vers le mal ; profitant de l'expérience qu'il acquiert à ses dépens pour tromper à son tour les hommes qui l'ont trompé ; se livrant, sans trop de scrupule, à cette représaille, et quittant volontiers le parti des dupes pour celui des fripons, conservant jusqu'au bout le goût de la probité et se promettant bien de redevenir honnête homme à la première occasion ». C'est bien dit et c'est vrai.

Mais il est vrai aussi, Louis Veullot l'a justement souligné, que « ce qui n'est pas vraiment honnête n'est pas vraiment beau ». Et c'est par là que, tout en ayant méconnu et repoussé tout un côté du dix-huitième siècle, Le Sage aussi appartient à son temps, tant il l'a préparé, amené, pressé d'être. La chute commence, d'autres iront jusqu'au bas de l'échelle.

Pour lui, la vie est une plaisanterie médiocre qu'il y a ridicule à prendre trop bien ou trop mal. Il ne faut être assez sot ni pour en trop rire, ni pour s'en trop fâcher.

Tout compte fait, cet honnête homme n'était peut-être pas un saint. Mais je crois qu'il portait bien son nom.

LA VOILA, LA JOLIE VIGNE

La presqu'île de Rhuy est cotée en géographie pour marquer la limite septentrionale de la culture du vignoble où elle occupa longtemps une place honorable, sinon de premier rang.

Jadis ici on n'a songé à concurrencer le Bordelais ou l'Anjou, pas même les « appellations contrôlées » de certains côteaux vendéens. Mais pour n'être pas très abondante, puisque la superficie cultivée était relativement restreinte, la récolte se caractérisait par une qualité particulière, la qualité de Rhuy que voulez-vous, cela ne se définit pas !

« LA FINE » DE RHUYS

De Sarzeau à Penvins, toutes les terres cultivables qui descendent à perte de vue jusqu'à l'océan, ne formaient, encore au début du siècle, qu'un seul vignoble, aujourd'hui morcelé en multiples fractions poussiéreuses.

Il n'existait alors qu'une seule espèce connue sous le nom de plant breton, c'était, en quelque sorte, une vigne du terroir qui donnait de longues grappes peu serrées dont le raisin avait un goût assez sucré, permettant d'obtenir un vin blanc de saveur agréable. Ce plant, difficile à cultiver, fut remplacé vers 1890 par le plant Nantais ou gros plant, dont la culture prit dans la région une extension considérable. Rien qu'en la commune de Sarzeau, on en comptait 150 hectares. Cette variété donnait un assez bon rendement, bien qu'exigeant des étés très chauds pour arriver à maturité complète. Le vin blanc obtenu pouvait tirer une dizaine de degrés ; il était caractérisé par un petit goût sec qui en faisait surtout un vin de table destiné à la consommation familiale ; l'excédent était vendu dans les cafés ou livré aux environs.

Une bonne partie de la production était cependant réservée à la distillation, dont il existait une industrie importante ; et rares les particuliers qui n'avaient pas dans leurs dépendances une petite distillerie, sans compter les nombreux alambics ambulants qui parcouraient la campagne comme le font actuellement dans les régions où pousse le pommier, les populaires bouilleurs de cru. C'était l'époque florissante où la fameuse « Fine de Rhuy », fabriquée, en majeure partie, dans la région de Sarzeau, figurait sur toutes les tables d'amateurs de bonne eau-de-vie.

De belles perles jaunes, dorées, visqueuses, c'était « la Fine » quand elle tombait goutte à goutte dans les verres. Liqueur ombrée titrant 50°, qui vieillissait en fût et qui après avoir passé quelque temps en bouteille n'avait rien à envier à notre Armagnac avec lequel elle avait beaucoup d'analogie. L'Armagnac vit toujours, de plus en plus célèbre, tandis que la « fine » n'est malheureusement plus qu'un souvenir, mais un bon souvenir tout de même !

DU BOURGOGNE BRETON

La disparition du « gros plant » n'est point si vieille. La dernière bonne récolte date de 1914, mais dès 1910, le phylloxéra s'était déjà emparé de la vigne, et comme les étés n'étaient pas assez chauds pour obtenir une complète maturité, les paysans découragés renoncèrent à lutter contre le mal et arrachèrent tous les ceps. C'était la mort brutale du vignoble, ou, tout au moins, le début d'une période de longue léthargie qui se prolongea pendant une vingtaine d'années.

Ce n'est que bien plus tard que fut tentée l'acclimatation d'une espèce s'adaptant mieux aux conditions naturelles du pays.

Après quelques essais plus ou moins

fructueux avec le Noé, plutôt moins que plus, on travaille maintenant davantage le gaillard-girard, le seibel et le baco, et aussi, importé d'Alsace il y a une trentaine d'années par un douanier du pays, l'oberlein qui donne un vin teinté où semblent s'être concentrées toutes les journées ensoleillées du rivage.

On l'a dénommé « le bourgogne breton » tant il est généreux, et plus d'une fois des visiteurs l'ont pris pour un apéritif... quand il leur est donné d'y goûter.

LA RENAISSANCE DU VIGNOBLE DE RHUYS

Car la quantité n'égale point la qualité, point encore du moins.

La vigne, à dire vrai, n'a jamais cessé d'être cultivée dans la région de Sarzeau. Il y a eu, entre les deux guerres, une vingtaine d'années de dépression, et nombre de propriétaires, découragés par les malheurs précédents, ont hésité à insister.

Cependant, on n'a point tardé à comprendre la source de richesse que pourrait être la vigne, demain comme hier, dans cette région côtière où 200 pieds

de pommiers fournissent tout juste de quoi remplir quinze barriques de cidre.

Et peu à peu, lentement mais sûrement semble-t-il, le vignoble reprend le dessus. Une sélection naturelle s'opère parmi les variétés susceptibles de procurer les meilleurs résultats. Depuis 1944, près de 20.000 boutures d'oberlein ont été acquises ici, et le plus fréquemment, adoptées pour tout de bon par ceux-là mêmes qui avaient essayé plus de vingt autres plants, sans résultat.

Les champs s'y prêtent à merveille d'ailleurs sur ce sol rocheux où l'oberlein pousse comme du chiendent.

Un seul hectare de vigne, estiment les experts, devrait permettre, rationnellement entretenu, de faire 50 barriques, et il y a de quoi gagner sa vie au prix où elle est. Lors d'une récente récolte, on n'a pas proposé moins de 25.000 francs l'une à un producteur de « bourgogne breton ». Sans doute était-ce un prix extra-légal, ou une offre d'amateur ?

Elle n'en est pas moins significative des possibilités de richesse pour tout un pays qui œuvre à retrouver sa réputation et sa prospérité d'antan. On souhaite qu'il y parvienne.

UNE VISITE DONT LE MOR BIHAN SE SERAIT PASSÉ : LE « DIVIN JULES » CHEZ LES VENÊTES

Une des caractéristiques du Morbihan, c'est la ferveur religieuse qui de tout temps marqua profondément de son empreinte toute cette terre sacrée, et peut-être encore davantage sa côte où avaient poussé, comme les ajoncs sur la lande, comme les bruyères en bordure des chemins, des monuments mégalithiques innombrables qui exaltaient encore l'imagination des hommes.

PRIMAUTÉ DU SPIRITUEL

Et les millénaires qui ont passé sur le monde n'ont pas effacé le trait essentiel de la race. Comme leurs pères, les Morbihannais d'aujourd'hui forment un peuple nettement à part dans la communauté française et même bretonne dont les différences avec un attachement particulier à leur sol, à leur langue et à leurs mœurs, l'héritage d'un idéal spirituel inaliénable.

Les Vénètes qui entretenaient envers le culte druidique une flamme particulièrement ardente devaient disputer à l'invasion romaine avec une énergie indomptable la possession d'une patrie qui leur était doublement chère puisque de leur sol ils avaient déjà un pied dans l'Au-Delà. Cette lutte héroïque, acharnée, qui fit l'admiration de tous les historiens, n'a pas en effet qu'une cause économique, la défense d'un patrimoine accumulé par les générations de navigateurs qui commerçaient avec les peuples voisins, et par ce trafic laborieux étaient parvenues à un haut degré de prospérité ; ni même une raison politique supérieure, le sursaut d'une jeune et grande nation contre la convoitise de l'ennemi. L'ordre spirituel a primé cette résistance.

UNE TERRE SAUVAGE ET INCONNUE

Sur la fin désastreuse de la cité gauloise, César dans ses « Commentaires » s'est longuement étendu dans cette analyse fouillée qui lui est fréquente et qui donne tant de prix à ses pages. « Les Vénètes, écrit-il, sont de toutes les nations qui habitent ces côtes celle qui exerce le plus d'influence, parce qu'ils ont un grand nombre de vaisseaux au moyen desquels ils entretiennent des relations fréquentes avec l'île de Bretagne. Navigateurs plus habiles que leurs voisins, maîtres des ports semés sur cette mer ouverte et orageuse, ils ont soumis à un impôt tous ceux qui naviguent dans ces parages. »

Deux tribus équestres s'étaient rendus en Vénétie pour y réquisitionner des vivres ; les Vénètes saisirent les députés romains et les jetèrent aux fers. Coup hardi qui provoqua le soulèvement de toutes les peuplades maritimes de la Gaule, de la Seine à la Loire. César décida donc de marcher en personne contre la tribu séditeuse qu'il regardait à juste titre comme l'instigatrice première de l'insurrection.

Sur cette presqu'île sauvage et inconnue, a noté Adrien de Courson, il fallait combattre à la fois et les éléments et les hommes. Le territoire était sillonné en tous sens de vastes et profonds marais produits par les inondations de la mer. À l'approche des Romains, en rompant les routes et les chaussées, les Vénètes coupaient toute communication, puis transportaient les approvisionnements et les richesses de toute nature dans les villes que leur situation mettait à l'abri d'un siège. La plupart de ces cités, grâce à la sage prévision de leurs fondateurs, présentaient un site aussi bien disposé pour

la défense que les abords du Mont Saint-Michel, bâties qu'elles étaient sur des langues de terre, chaque jour inondées par le flux marin. Le sol qui les environnait disparaissait sous les eaux, comme si elles avaient été complices des hommes.

Alors, ce n'étaient plus des villes de terre ferme, mais de véritables îles, inaccessibles aux fantassins à marée haute, aux navires à marée basse. A grand renfort de travaux, les Romains parvenaient-ils à avancer, leurs efforts s'avéraient inutiles. Car au moment où ils allaient poser la main sur le nid pour l'écraser, l'oiseau de mer prenait

et vint lui offrir la bataille.

D'une part, les légions rangées sur les hauteurs, d'autre part, le peuple de la ville assiégée, vieillards, femmes, enfants, pressés sur les murs, suivant avec anxiété les péripéties du combat. D'abord, les Romains hésitèrent sur la tactique à suivre. Les bâtiments des Vénètes étaient d'énormes masses cuirassées de bois de chêne dont les flancs épais, les poupes et les proues hautes comme des forteresses, les voiles de peaux, les chaînes et les ancres défiaient les tempêtes, et semblaient devoir résister à toutes les attaques d'un ennemi monté sur de légères trirèmes.



Sur cette presqu'île sauvage et inconnue, il fallait combattre et les éléments et les hommes.

son vol. Les assiégés fuyaient dans leurs vaisseaux, emportant leurs biens les plus précieux, pour ne laisser aux assiégeurs que des murailles vides. Les mêmes fatigues alors recommençaient, sur le même rythme, pareillement jouées.

UN CÉLEBRE COMBAT NAVAL

Enfin, la flotte de César put entre les îles et les récifs de la côte. Toute la marine des confédérés, 220 navires, assure César, sortit du port de Dariois,

Le combat s'engagea à l'avantage des Vénètes ; mais il changea de face quand leurs ennemis sortirent les armes terribles qu'ils maniaient avec une si grande dextérité, des faux tranchantes, emmanchées de longues perches, au moyen desquelles ils coupaient les cordages, puis s'éloignaient à force de rames. Sous leurs coups, les vergues s'abattaient, et les bateaux armoricains demeuraient immobiles sur la mer. Aussitôt, deux ou trois galères entouraient le navire et c'en était fait de lui, et des hommes qui le montaient.

LA FIN DES VENETES

Plusieurs avaient ainsi succombé ; la journée s'avancait et les Vénètes, commençant peut-être à craindre l'issue de la bataille voulurent rentrer au port. Mais la nature, cette fois, changea de camp : leur atout maître, le vent, tomba d'un coup, les livrant aux Romains.

Le vainqueur, implacable dans sa haine de vaincre et sa peur d'être vaincu, fit peu de prisonniers. L'élite du peuple vénète périt dans les flots ; les anciens furent livrés au massacre, et le reste de la population vendu à l'encan sur les marchés d'esclaves de l'Italie.

Et cette fin désastreuse contribua

encore à expliquer la topographie marine du golfe. Ainsi, dès la fin de la bataille navale, voilà désertes toutes les places publiques des villes vénètes, les digues négligées et sans doute bientôt détruites. Après les premières brèches des flots, on peut croire que l'œuvre des siècles ne tarda pas à être engloutie. La mer se sera avancée et les vagues auront eu tôt fait d'anéantir jusqu'aux fondements des maisons.

Aujourd'hui le vaisseau qui pénètre en Mor Bihan jette son ancre sur les débris des villes qui faisaient alors l'orgueil de la Vénétie. Et liens et pêcheurs vous diront eux-mêmes que dans les basses eaux ils voient sur les rochers du fond de la mer des vestiges de constructions...

COMMENTAIRES ET COMMENTATEURS

Les historiens qui se sont occupés d'expliquer la campagne de César dans la Vénétie Armorica, ont tous été arrêtés par la difficulté de faire cadrer à cette distance le texte concis des « Commentaires » avec les données de la topographie moderne.

Du reste cette campagne, soulignait justement à la fin du siècle dernier, le docteur de Closmodeuc, n'est pas la seule qui ait soulevé des controverses.

Qu'on se rappelle le bruit fait, il y a quelques années, autour de la question d'Alésia, cette grande cité gauloise devant laquelle les légions romaines subirent un échec. Où était cette ville ? En Bourgogne ou en Franche-Comté, à Alise-Sainte-Reine ou à Alaise, près Besançon ? Des centaines de brochures ont été écrites pour et contre, et il n'en est pas plus facile de se faire une opinion.

Encore est-il à noter que dans cette querelle il s'agissait de fixer l'emplacement, non pas d'un simple oppidum gaulois, mais d'une des villes les plus considérables et les plus florissantes du pays, située dans une région du centre, éloignée de tout littoral, par conséquent sur un terrain non susceptible d'éprouver des changements notables de relief et d'aspect.

UNE DISCUSSION OUVERTE

Les conditions sont tout autres pour la Vénétie Armorica. Des affaissements du sol et des envahissements incontestables se sont effectués sur le littoral et particulièrement sur celui du Golfe, même depuis l'époque gallo-romaine. Sur ce point l'observation et la tradition sont d'accord, nous l'avons fréquemment relevé.

Mais lorsqu'il s'est agi d'assigner un emplacement ferme à la bataille navale entre les galères des légions romaines et les navires vénètes, la dis-

cussion s'est ouverte, et elle le demeure, comme en toute question disputée où jamais une preuve formelle ne pourra être faite. A défaut toutefois d'une certitude matérielle, de fortes présomptions, basées sur une argumentation solide peuvent permettre d'écarter un certain nombre d'hypothèses émises par des historiens qui cependant ont eu, par ailleurs, des vues justes et souvent très pertinentes.

On s'explique mal qu'un auteur si autorisé qu'Arthur de la Borderie, titulaire de la chaire d'histoire de Bretagne à l'Université de Rennes, ait prêté à la côte du Croisic le cadre du combat. On sait bien que César avait fait construire aux chantiers de la Loire les embarcations qui devaient lui permettre de vaincre, mais à confronter le texte de ses Commentaires aux réalités géographiques, on ne peut se résoudre à croire que c'est si loin de leurs bases que les navigateurs vénètes allèrent affronter l'ennemi.

D'autres, Fouquet, Lallemand, Orioux, ont penché pour les parages de Saint-Gildas, sur la côte de Rhuy, tandis que l'opinion ancienne la plus commune, et c'est surtout de Coylus qui s'en est fait l'écho, misait sur la baie de Quiberon.

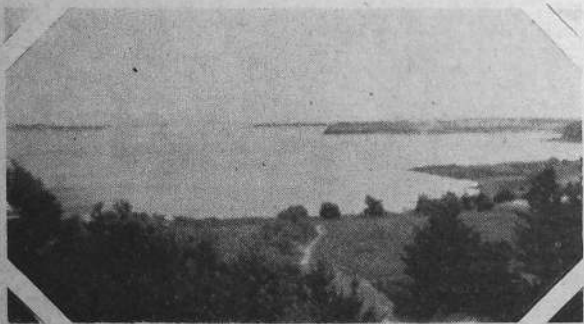
LITTÉRATURE MILITAIRE

Napoléon III pour une fois aurait-il vu clair — car lui aussi s'en est mêlé — en proposant l'estuaire de la rivière d'Auray ? Il semble en effet qu'il faille, finalement, s'arrêter au golfe même, assez près de Port-Navalo. Ainsi Camille Jullian, dans sa monumentale Histoire des Gaules, avance-t-il les déclarations mêmes du « divin Jules ». Les détails, dans le récit, ne manquent pas ; les précisions, bien davantage, surtout lorsque la tournure des évène-

ments ne lui est pas favorable. Alors, il excelle à camoufler la vérité sous une rhétorique fallacieuse : défense élastique, positions préparées à l'avance, repli stratégique, mais grande victoire quand même, le vocabulaire est moderne, pas la chose ni l'idée. Avec cela, les grandes orgues lorsque souffle le vent de la victoire : César eût évidemment fait de nos jours un parfait éditorialiste militaire ; mais à deux millénaires de distance, on voit la difficulté de démêler le vrai du faux dans une narration semée de fourberies sans que l'on puisse toutefois avec certi-

D'après les Commentaires, la bataille navale et la concentration de toutes les forces de la Ligue eurent lieu « in Venetiam », dans un port ou une rade capable de contenir plus de 200 gros navires puisque l'on sait, toujours par les Commentaires, qu'y furent groupés environ 220 bateaux à voile, hauts et massifs comme des citadelles. Vailà déjà qui semble indiquer un estuaire ou une anse ?

D'autre part, on sait encore que César laissa le soin de l'expédition maritime à son lieutenant Brutus pendant que lui-même menaçait par l'intérieur



Vue de Gavr'Inis, la baie de Loomariaquer, théâtre probable du combat naval entre les Vénètes et les Romains.

tude affirmer inexacte telle ou telle particularité envisagée isolément. Le sol tout entier est mouvant, et le guide tout disposé à vous y égarer...

Avec plus de sécurité on peut le suivre lorsqu'il rapporte des circonstances apparemment neutres : la topographie du terrain, l'heure du combat, l'état de la mer. De là, par recoupements, a-t-on des chances d'arriver à une conclusion plus authentique.

L'OPINION DE CAMILLE JULLIAN

De ces données partait donc Camille Jullian pour échafauder sa théorie.

la Vilaine, le Mor Bihan, les terres et les bourgades vénètes. Or, une fois la flotte rassemblée à l'embouchure de la Loire, Brutus cingla à la rencontre de César ; il serait donc intéressant pour déterminer l'endroit exact de la bataille par la position de César, de savoir si c'est par le Nord ou par le Sud qu'il est entré chez les Vénètes.

« Contrairement à l'opinion courante, écrit Camille Jullian, je fais marcher César non par le Sud, mais par le Nord du Mor Bihan ». Et de reposer son assertion sur un faisceau de motifs qui la rendent singulièrement robuste : la région du Nord, Vannes, Auray,

Hennebont, a toujours été le centre de la vie économique, politique et religieuse des Vénètes ; manœuvrant par le sud, César risquait de se faire bloquer dans la presqu'île de Sarzeau ; à propos de sa marche contre les Vénètes, il parle de « nombreuses forteresses » situées sur des presqu'îles et entourées d'eau à marée haute ce qui apparaît surtout au nord du Golfe ; il rapporte que pour arriver aux refuges des Vénètes il ne rencontra que de mauvaises routes coupées à chaque instant de rivières et de bas-fonds qui détachent mille dentelures dans les terres basses du Mor Bihan et qu'il eut beaucoup de peine à trouver les gués et les lieux de passage. Or, Vannes est précisément un lieu de gué, de même que Pont-Sal et Auray.

Autre argument : d'après Dion, lorsque les vaisseaux romains parurent à l'horizon, la flotte armoricaine sortit aussitôt du port et poussée par un vent actif, s'avança au-devant de Brutus. Ce vent ne pouvait être qu'un vent de terre, le Nord-Est qui est précisément fréquent dans ces parages à la fin de l'été, période de l'année aux environs de laquelle se situe la bataille.

D'autres détails tendraient à prouver qu'elle s'est bien déroulée dans les parages du golfe. Ainsi Camille Jullian écrit que, lorsque César arriva au pays des Vénètes, il fut surpris de voir des forteresses bâties sur des langues de terre qui plongeaient dans la mer, environnées par le flux à marée haute et reposant ensuite comme des barques, laissées à sec sur les découverts du rivage. Avec ces allées et venues du flot, César ne pouvait établir ses terrasses et ses mantelets : le sol, deux fois par jour, se déroba sous lui. Il s'entêta et commença quelques sièges, bâtissant

des chaussées contre les forteresses. En quoi consistaient ces travaux ?

On construisait d'abord semble-t-il deux digues parallèles en pierre, puis quand elles touchaient à la place et que l'eau ne pénétrait plus dans l'intervalle, on y bâtissait la terrasse.

Or il semble que ces préparatifs n'aient pu se faire que dans les parages du golfe, dans l'île Berder par exemple dont la position explique le mieux les défenses entreprises par les Romains.

LES CARTES BROUILLÉES

Maintenant, situer exactement quelle est, de ces multiples baies du Mor Bihan celle qui fut le théâtre du drame, serait gageure. D'abord, l'auteur des Commentaires est trop imprécis, tant se ressemblent tous les accidents de cette côte ; et depuis deux mille ans le tracé en a fort bien pu en être modifié.

On sait qu'en attendant le concours de Brutus, César campa sur des plateaux ; sans doute ceux qui ferment le goulet dominant la mer intérieure, les îles, les ports et la flotte adverse ancrée à ses pieds ?

Dans le livre III de ses Commentaires, il parle d'un terrain de hauteurs et de collines bordé par une plage où une flotte nombreuse pouvait s'échouer. « Cela, écrit Camille Jullian, me paraît convenir à la presqu'île de Loomariaquer qui domine l'entrée du golfe, la haute mer et Port-Navalo ; et César lui-même a pu camper sur la colline de Kerhère. »

Mais partout c'est le conditionnel qu'il faut employer, comme si l'histoire elle aussi s'était alliée à la nature pour brouiller les cartes.

FACE A L'INFINI

Voiles pourpres des sinogots,
Quand le vent tiède tend, parmi les îles brunes,
Comme des boucliers vos carrés inégaux
Ne regrettez-vous point vos antiques fortunes ?

Car sous de radieux climats,
Vous flottiez au-dessus des trirèmes romaines.
Vous ouvriez votre aile rouge au long des mâts
Où l'aigle d'or crispait ses serres souveraines !

Actium vous vit resplendir,
Le soir où Cléopâtre et ses lourdes galères,
Avec les fauves dieux de l'Égypte et du Tyr
Furent devant les dieux latins aux faces claires.

Les nefs guerrières de César
Vous arboraient déjà sur cette mer lointaine,
Lorsque sa forte main, dompteuse du hasard,
Nécessonna par la faux la flotte armoricaine...

Voiles des grands vaisseaux latins,
Craqueur de feu, de sang, de puissance et d'aurore,
Messagères jadis de Rome et des destins,
Q' on voit dans le brouillard comme des fleurs éclore.

Vous n'abritez plus maintenant,
Sur ces flots oublieux des gloires accomplies,
Que l'ovale casier ou le filet traînant
Des preneurs de homards et des pêcheurs de plies...

Mais lorsque devant les menhirs
Glisse votre splendeur altière et carminée
Vous donnez, réveillant tout de grands souvenirs
Au golfe celte un air de Méditerranée !

Sous le signe de ce poème de Maurice Levaillant, je terminerai ces notes. Car il aurait été injuste de ne pas faire une place, si petite soit-elle, à l'inspiration morbihannaise dans la littérature et dans l'art.

Il n'est pas un Salon, à Paris ou dans les grandes expositions internationales où quelque toile du Golfe n'ait été pendue aux murs par l'un de nos peintres,

Et on ne dénombre non plus les ro-

mançiers qui pour cadre de leurs essais ou de leurs idylles se sont arrêtés à notre petite mer, tant elle est propice aux évocations et aux effets de plume.

EVOCATIONS

Michélet l'a bien compris, qui écrivait dans « La Mer », ce guide romanesque de nos côtes : « La mer y apporte un flot tiède que l'on n'entend même pas. La Bretagne, où elle est forte, elle

est sublime; où elle est douce, elle est très douce. Dans ces archipels, vous diriez l'onde des morts... »

Mais, ce n'était qu'un mot en passant, comme d'autres historiens : ils sont rares ceux qui ont, sur notre Golfe, prolongé une étape en cherchant à connaître et à faire revivre le passé. Le drame lointain des Vénètes a, de ci, de là, retenu l'attention. Mais le rideau tombé sur le dénouement tragique, combien ont œuvré à se pencher sur les siècles qui ont suivi ? Ce pays, on ne parle pas de la Gaule ni même de la Bretagne, mais du pays vénète, seul,

figuré le visage, la mentalité, les mœurs des populations riveraines du Golfe, individualistes, de plus en plus individualistes à mesure qu'elles se rapprochent de la mer, lorsqu'ils n'ont pas glissé dans leurs traductions contre-sens ni faux sens, ce qui ne fut pas rare.

Des meilleures évocations, je voudrais citer, l'une des plus récentes aussi, un vivant ouvrage paru en 1945 aux Editions Correa, « Le Renard du Levant », surnom donné à l'un des premiers recenseurs de l'île aux Moines, au début du dix-neuvième siècle, alors que la paroisse venait d'obtenir son autonomie,



Par le goulet de Port-Navalo, l'infini...

qu'est-il devenu après la défaite, comment la vie y est-elle née de nouveau après les déportations massives de César ? Et les déportés, que sont-ils devenus dans leur exil, et lequel ? Est-il vrai que leurs descendants emmenés en esclavage au-delà des Alpes, aient pris sur le vainqueur une revanche mais éclatante revanche, en fondant la ville à laquelle ils auraient donné leur nom, Venise, aussi fameuse, aussi prospère au Moyen-Age que le fut dans l'Antiquité le Dartarim de leurs aïeux ?

Les romanciers ne se sont point souciés d'apporter ici un peu de lumière, encore heureux lorsqu'ils n'ont pas dé-

après avoir été des siècles une trêve d'Arradon et en conflit avec elle. L'auteur, Marguerite Combes, qui, à coup sûr, connaît bien les Iliens, a dû avoir son enfance bercée de toutes sortes de légendes et de superstitions dont je lui ai emprunté quelques-unes au passage. Dans le style moderne, c'est sans conteste une des meilleures productions.

UNE PAGE D'ANATOLE LE BRAZ

Des auteurs plus anciens, il faut citer, toujours en écrivant, Charles Gëniaux qui dans sa « Bretagne vivante »

a réhabilité l'île d'Arz, « comme une Venise sur la mer d'un vif argent », et dans « Les Patriciennes de la Mer », a exalté l'île-aux-Moines, en empruntant son titre à un grand écrivain breton, Anatole Le Braz, qui, dans ses « Navigations Morbihannaises », a laissé un récit coloré d'une croisière sur le Golfe.

« L'antique légende de Protée, écrit-il, devient ici une réalité singulièrement vivante. A chaque tour d'hélice, pour ainsi parler, nous voyons surgir les mêmes choses sous quatre ou cinq aspects différents.

« Les images se construisent, se défont, avec une rapidité qui tient du prodige. On croit assister à quelque opération de magie, à une série incessante de créations instantanées que d'autres aussitôt remplacent. Les îles ont l'air de s'animer, d'évoluer, de voguer vers vous comme un chœur de cyclades errantes. D'aucunes évoquent les îles flottantes de Chateaubriand ; elles ne sont point fleuries, comme leurs sœurs du Nouveau-Monde, de nénuphars et de pistis ; mais les bois de pin qui les couronnent répondent jusque dans la mer leurs chevelures embaumées. Tout cela, par cette calme journée d'août, est d'une grâce incomparable. Les écueils eux-mêmes font penser à des océanides qui fendroient l'eau d'un geste charmant. »

SITE GRANDIOSE

Le Golfe, pour les étrangers, pour nombre de Morbihannais même, c'est, d'abord, l'île aux Moines et Arradon, quelquefois Port-Navalo et le rivage de Rhuys, Larmor-Baden pour les yachtsmen. En vérité, on est loin du compte.

Pour le bien voir, pour le bien comprendre, c'est je crois à Gavr'Inis qu'il faut aller.

Gavr'Inis, qui recèle sous son tumulus la plus importante pièce mégalithique du monde, était autrefois, sans doute possible, le centre religieux de ce pays, à considérer l'ensemble des monuments préhistoriques qui l'entourent aux quatre points cardinaux, à Larmor, à Berder, à Er-Gazek, à Pen-Hap, à

Tumiac, à Er-Lannik, au Petit-Mont, à Bellecroix, au Reno, pour ne citer que les plus importants et les plus proches.

Gavr'Inis est demeuré le centre du Golfe, le point d'où l'on découvre le mieux le panorama immense, féérique, qui s'étend sur tout le Mor Bihan, des collines mauves de Lanvaux à la côte estompée de Belle-Isle, perdue en mer; des lourds clochers de Rhuys et de Séné à la flèche de Sainte-Anne-d'Auray, à quatre lieues au Nord dans les terres.

Sur tout le vaste monde il est peu de sites aussi grandioses vous diront les marins qui ont pourtant fort bourlingué, il en est peu aussi devant lesquels l'homme, écrasé par l'immensité, mesure tant sa faiblesse, et l'âme, devant l'infini, ses aspirations.

A chaque instant, sous l'effet du vent, de la lumière et des flots, le paysage change, de l'aube au crépuscule.

UN SYMBOLE

Et voici le couchant : l'horizon se colore de pourpre. De gros nuages moutonnés violets, bordés de jaune-orangé, montent lentement au-dessus de la presqu'île de Locmariaquer entrevue au dernier plan, derrière Berder et Er-Gazek. Le soleil, darde ses rayons obliques, étale sur la cime des flots un immense éventail de lumière qui métamorphose tout le Golfe en un lac argenté des Mille et une Nuits.

Nuit admirable ici, avec le spectacle de la mer phosphorescente et du ciel étoilé en été ; en hiver, la plainte du grand vent et les rafales de la pluie. Mais toujours débordante de poésie, remplie d'effluves et de bruits mystérieux, hantée par les ombres d'un passé si lointain qu'il n'a laissé sur les landes solitaires que de primitifs monuments de granit témoignant du passage, en des âges lointains, d'hommes dont l'Histoire n'a pas même retenu le nom.

Mais leur exemple a survécu, perpétué par les siècles, médité par les générations, immuable symbole de fidélité tenace aux traditions, de communauté ardente entre les vivants et les morts.

Achévé d'imprimer
le 20 Janvier 1948
Dépôt légal ———
1^{er} Trimestre 1948

